هكذا من الأصل

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9822 **18 PAGES DERNIÈRE ÉDITION** DIMANCHE 22 - LUNDI 23 AOUT 1976

AU LIBAN

La droite demande que l'<agression> palestinienne soit examinée par l'ONU

LIRE PAGE 18

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 300 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

MM. Ford et Carter dans l'arène

Pour la première fois depuis le duel Kennedy-Nixon de 1960, les électeurs américains verront s'affronter dans une série de débats télévisés les deux candidats à la présidence des Etats-Unis : MM. Gerald Ford et Jimmy Carter. A peine les clameurs de la convention républicaine de Kansas-City qui a investi M. Ford s'étaient-elles tues que M. Carter acceptait la proposition de son concurrent de se livrer à ce genre d'exercice. Comme dans « l'Iliade », parallèlement à la lutte des deux champions, aura lieu celle de leurs seconds, MM. Robert Dole et Walter Mondale.

Le président Ford, qui se sait pourtant médiocre orateur, a compris que le meilleur moyen de rattraper l'avance prise par son concurrent était d'attaquer vigoureusement et de descendre lui-même dans l'arène. Ses conseillers lui ont affirmé que M. Carter, qui n'a pas comme lui l'expérience de vingt-six ans passés au Congrès, pouvait à l'occasion perdre son sang-froid. La méthode employée par le président Ford consistera, comme il l'a indiqué lui-même, à faire sortir son concurrent des généralités pour définir avec un peu plus de précision, au risque de mécontenter certains électeurs, un programme resté jusqu'ici très vague.

Le choix du sénateur Dole comme second illustre la même stratégie. Ce dernier, qui n'équilibre ni géographiquement ni politiquement le « ticket » républicain — il le fait même pencher encore un peu plus vers le conservatisme, — est connu pour sa pugnacité et son sens de la repartie. Il a même acquis, en tant que procureur de son comté, des manières inquisitoriales qui ont souvent fait grincer les dents de ses adversaires du Sénat.

Face au style honnête mais peu brillant de M. Ford, M. Carter reste un personnage mystérieux, cachant ses véritables intentions derrière son éternel sourire et de généreuses promesses. Sur la plupart des problèmes intérieurs, le candidat démocrate a adopté une attitude plus « libérale » que son concurrent. Il a manifesté son opposition à un amendement constitutionnel qui interdirait formellement l'avortement. Bien qu'originaire d'un Etat — la Georgie — qui compte de nombreux citoyens ségrégationnistes, il a soutenu, avec modération, le « busing », ce système par lequel les écoliers noirs sont transportés vers les écoles blanches, et réciproquement. Le programme républicain adopté à Kansas-City, sous la pression des amis de M. Ronald Reagan, l'ex-gouverneur très conservateur de Californie, comporte au contraire l'affirmation du caractère non obligatoire du « busing ».

En politique étrangère, M. Carter s'est généralement contenté pour tout programme de critiquer le secret des décisions prises à Washington, sans que l'on puisse en déduire l'orientation, plus ou moins « activiste », de la diplomatie qu'il mettrait en œuvre s'il était élu le 2 novembre prochain. Le candidat démocrate a seulement affirmé qu'il montrerait davantage de fermeté que l'équipe actuelle dans ses négociations avec l'U.R.S.S., mais sans mettre en cause la politique de dialogue. C'est, à peu de chose près, ce que M. Ford ferait lui-même... avec sans doute un autre secrétaire d'Etat.

La campagne, qui commencera, selon la tradition, début septembre, permettra en tout cas de faire mieux connaître, sous les coups de boutoir de M. Dole et les critiques plus sereines de M. Ford, les projets de l'inconnu de Plains.

LES ÉTATS-UNIS ENVOIENT DES RENFORTS EN CORÉE DU SUD

(Lire page 18.)

Climat de guerre civile en Argentine

Trente personnes massacrées près de la capitale par des commandos d'extrême droite après l'assassinat d'un général

L'Argentine s'enfonce chaque jour davantage dans la guerre civile. En réponse, selon toute apparence, à l'assassinat survenu la veille d'un général en retraite par des éléments de gauche, un groupe « incontrôlé » a massacré, le vendredi 20 août, trente personnes dans la région de Buenos-Aires. Un autre charnier, comptant une vingtaine de cadavres, aurait été découvert dans la banlieue de la capitale.

Cependant, les organisations clandestines d'extrême gauche s'apprêtent à célébrer l'anniversaire du massacre de dix-sept de leurs sympathisants, le 22 août 1972, à Trelew. Alors que le gouvernement du général Videla a remporté de sérieux succès contre les organisations d'extrême gauche, il semble frappé d'impuissance face aux agissements des groupes para-policiers d'extrême droite, dont la totale impunité commence à susciter la réprobation des milieux conservateurs eux-mêmes.

Trente cadavres criblés de balles et déchiquetés par l'explosion d'une charge de dynamite ont été découverts le vendredi 20 août au début de la matinée à Pilar, une localité située à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires. Les victimes sont toutes des personnes jeunes et parmi elles figurent une demi-douzaine de femmes.

Le charnier a été découvert par des ouvriers d'une usine voisine, alertés par le crépitement des mitraillettes et une forte déflagration. Près des corps, un écriteau indiquait « *Cimetière des Montoneros. Tués parce qu'ils étaient des traîtres à la patrie* ». L'organisation des Montoneros, qui se réclame du péronisme, est l'un des principaux mouvements de guérilla urbaine en Argentine. De nombreux observateurs estiment que le massacre de Pilar a été perpétré par l'extrême droite en représailles du meurtre, survenu la veille, du général en retraite Omar Actis, président du comité d'organisation de la Coupe du monde de football, qui doit avoir lieu en 1978.

De source informée, mais non officiellement confirmée, on affirme que dix-sept autres cadavres criblés de balles ont été retrouvés le 20 août près de Banfield, au sud de Buenos-Aires.

Le gouvernement a condamné, dans un communiqué diffusé vendredi après-midi, l'épisode de « *vandalisme* » de Pilar, « *qui ne peut être attribué qu'à la démence de groupes irrationnels* ». Un haut responsable militaire du commandement général des forces armées a, de son côté, déclaré à des journalistes que la découverte des cadavres avait eu une « *profonde répercussion* » dans l'armée et qu'une enquête serait menée jusqu'à ses « *ultimes conséquences* ». Cette fermeté de ton face aux agissements des groupes « irrationnels » — qui sont en réalité des organisations d'extrême droite — est nouvelle. Le gouvernement militaire s'est, jusqu'à présent, montré impuissant, voire complaisant, envers leurs crimes, alors qu'il a fait preuve d'une incontestable efficacité dans la lutte contre les mouvements d'extrême gauche. L'épiscopat et une partie de la presse — pourtant sérieusement contrôlée — ont été, récemment, conduits à s'interroger sur l' « *espèce d'impunité dont jouissent certains groupes incontrôlés* ». Ceux-ci, en effet, se déplacent sans aucune précaution, dans des voitures du modèle utilisé par la police (Ford Falcon). Des hommes ostensiblement armés enlèvent en plein jour, à leur domicile ou dans des centres d'accueil, citoyens argentins et réfugiés latino-américains.

(Lire la suite page 3.)

PLUS DE DEUX MILLE RÉFUGIÉS LATINO-AMÉRICAINS A BUENOS-AIRES SONT MENACÉS DE MORT

nous déclare le haut commissaire des Nations unies

(Lire page 3)

La Guadeloupe dans l'attente

La Soufrière connaît un regain d'activité

La situation reste relativement calme à la Guadeloupe. Le volcan de la Soufrière a connu, dans la nuit de vendredi à samedi, un certain regain d'activité qui devrait une nouvelle fois inciter à la prudence les réfugiés tentés de rejoindre leurs habitations.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, qui est sur les lieux depuis mercredi dernier, avait laissé entendre, jeudi 19 août, que les agriculteurs et les éleveurs de la zone interdite pourraient être autorisés, à partir du lundi 23, à retourner travailler chez eux quelques heures par jour. Après le regain d'activité de la nuit de vendredi à samedi, il a reconnu que cette éventualité devenait maintenant improbable.

Les hésitations des responsables de l'île semblent, en fait, à la mesure de celles des scientifiques qui sont sur les lieux : aucun ne semble en mesure de dire aujourd'hui si l'éruption cataclysmique annoncée se produira réellement ou s'il ne se sera finalement agi que d'une fausse alerte.

Dix mille chômeurs supplémentaires pour Grande-Terre

De notre envoyé spécial

Saint-François. — Le poisson qui grille sur le camping-gaz emplit la pièce d'effluves de friture que rien ne viendra dissiper avant la nuit. Perdu au beau milieu de la toile bise d'un lit picot, un enfant de deux mois piaille depuis près d'une demi-heure. Sa mère, cheveux nattés à l'africaine, n'est guère rassurée : il reste juste un fond de poudre dans la boîte de lait. La dernière qu'elle ait emportée avec elle en fuyant Trois-Rivières, le 15 août. Comment fera-t-elle demain ?

Mme S., tente-trois ans, six enfants, n'est pas seule à s'inquiéter. Il y a là, au centre d'accueil de Saint-François, une trentaine de bébés de moins de six mois. On a bien reçu quatorze pots de lait, mais c'était le premier jour. Depuis, plus rien. « *On a demandé au ministre, qui est passé tout à l'heure. Il a promis que ça arriverait bientôt* », raconte la jeune femme, avec une moue dubitative. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, qui a effectué jeudi 19 août une très brève tournée des cantines, n'est d'évidence pas parvenu à réconforter complètement les réfugiés de la Basse-Terre, qui, aujourd'hui, s'interrogent, tout au long de ces heures d'oisiveté forcée, sur le sort que la Soufrière... et l'administration leur réservent.

Visite-éclair avec sourire de rigueur, poignées de main à la ronde et, pour les doléances, un collaborateur aimable qui renvoie très vite vers un jeune chef de cabinet. Ne trouvant plus, lui, de subalterne à portée de la main, le jeune stagiaire de l'ENA sortira papier et crayon pour prendre note des desiderata.

Ils sont bien quatre cents dans cette école, entre quinze et trente par classe-dortoir. Un éclat de voix à l'étage : un homme moitié tremblant se plaint de la chaleur et des cris des gamins qui, en bas, en sont à leur énième partie de foot sur le terrain de basket. Epileptique, il a connu trois crises en deux jours. Il n'a plus ses médicaments et ne demande qu'à rentrer à Basse-Terre, retrouver le jardin de la Banque centrale qu'il ratissait hier encore pour 250 F par mois. Et si le volcan se fâchait ? « *Ça, c'est l'affaire du bon Dieu. On n'y peut rien.* »

Au bout du couloir, dans le bureau du directeur, Mlle Dahomay, assistante sociale, fait ses comptes. Car on en est encore à recenser, à travers la Grande-Terre, ceux qui n'ont pu trouver d'autres gîtes que ces écoles surchauffées dont l'équipement sanitaire est bien souvent des plus rudimentaires : « *Le ministre est allé voir côté jardin, à gauche en entrant*, fait remarquer Mlle Dahomay. *Là, il n'y a pas à se plaindre : le réfectoire est propre, la nourriture correcte, même si ce n'est pas toujours suffisant. Mais il est parti sans jeter l'œil côté cour : quatre douches, toutes bouchées, et la moitié des toilettes inutilisables...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 4.)

L'aide aux agriculteurs

Les syndicats s'interrogent sur l'équité d'un financement fiscal

A peine connues, les intentions du gouvernement concernant l'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse ont provoqué une double réaction.

Les milieux paysans craignent, si l'on en croit les déclarations du C.N.J.A. (Centre national des Jeunes Agriculteurs), que la mise au point des mesures n'en retarde l'application au-delà de mercredi ; or, les difficultés des éleveurs rendent nécessaires une aide immédiate (voir page 15).

De leur côté, les représentants des salariés, par les voix de MM. Maire (C.F.D.T.) et Charpentié (C.G.C.), redoutent qu'au nom de la solidarité nationale on ne fasse supporter aux titulaires de revenus connus les frais d'une indemnisation qui profiterait à nombre d'agriculteurs aisés, dont le revenu est, lui, mal connu du fisc, donc peu imposé.

Qui doit payer, et pour qui ? Cette question permanente des finances publiques peut apporter, dans les prochains jours, un nouvel éclairage au dossier de l'indemnisation des agriculteurs victimes de la sécheresse. Car si personne ne conteste le principe de la compensation partielle des pertes, au nom de la solidarité nationale, la façon d'y parvenir a suscité dès vendredi 20 août de sérieuses réserves de la part de dirigeants très représentatifs du monde salarial.

« *La solidarité est nécessaire*, a déclaré M. Edmond Maire au micro de France-Inter, *mais si ce sont les salariés, c'est-à-dire les plus pauvres dans ce pays, qui ont à payer, uniquement eux, pour les agriculteurs, il y aura une nouvelle injustice.* » Or « *la politique économique actuelle est déjà profondément injuste et inégalitaire* ». Lorsque le chômage a augmenté, « *on a amélioré l'indemnité de chômage, mais ce sont les salariés qui l'ont payée par l'augmentation de leurs cotisations... Si maintenant les agriculteurs payaient moins de cotisations à la sécurité sociale agricole (BAPSA), ce seraient les salariés qui supporteraient en bonne partie le poids de la sécheresse* ».

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 14.)

QUEL CHOIX POUR LES GAULLISTES ?

par PIERRE LEFRANC (*)

Les échanges aigres-doux entre les forces composant la majorité incitent à la réflexion sur l'attitude à venir de la formation qui affirme s'inspirer des principes du gaullisme.

Les motifs qui ont poussé à se regrouper autour du général de Gaulle des hommes intéressés par le destin de leur pays et des millions d'électeurs sont de deux natures : l'attachement à l'homme et l'attachement aux idées qui l'inspiraient. L'homme n'est plus, et, hélas ! si profonde soit la tristesse provoquée par sa disparition, elle ne saurait le faire revenir. Restent les idées. Ont-elles perdu leur valeur avec le temps ? Que vaut la critique de « fixisme » adressée au gaullisme ?

Naturellement, toute doctrine doit s'adapter au moment et aux circonstances pour ce qui est de la gestion quotidienne, mais dans chaque idéologie il existe des principes, et ceux du gaullisme sont d'une valeur permanente. Pour de Gaulle, ce qui importait sur le plan intérieur, c'était la séparation totale des pouvoirs, le respect absolu de la liberté individuelle et le droit pour tous à la dignité par une évolution sociale vers la participation ; sur le plan extérieur, c'était l'indépendance nationale, et par conséquent l'indépendance de la défense, le droit à l'autodétermination pour les peuples, pour l'Europe une confédération des Etats débarrassée des ingérences étrangères, et, au niveau universel, l'entente et la coopération entre les nations dans le respect mutuel. De plus, au-dessus de tout, il voulait la France à une mission particulière : celle de proposer et d'ouvrir une troisième voie échappant aux orientations forcées que tentent d'imposer les Deux Super-Grands.

* *

Ces principes conservent aujourd'hui toute la valeur qu'ils possédaient hier. On s'en aperçoit chaque jour, puisque chacun s'y situe par surcroît, les objectifs que d'autres nous proposent n'également ni leur portée ni leur signification.

Quant au « fixisme », ceux qui en font le reproche aux gaullistes me paraissent mal placés pour formuler une telle critique, pour la raison qu'eux-mêmes défendent âprement des doctrines en « isme » plus anciennes que le gaullisme et, par conséquent, si l'on voulait les suivre dans leur raisonnement, plus éloignées des réalités de notre époque. Je pense au capitalisme, au libéralisme, au socialisme, au marxisme et même au communisme, etc. Mais les adversaires qui nous parlent de « fixisme » ne veulent-ils pas plutôt favoriser le renfermement de certains ? Cela ne veut-il pas dire : « Ne soyez pas si chatouilleux sur les principes ; prenez donc quelque distance avec eux, devenez compréhensifs et... suivez-nous » ?

Cela dit, quelle peut être, dans la présente conjoncture, la mission de ceux qui sont attachés non pas aux jeux politiques ni aux portefeuilles, mais aux idées que représente le gaullisme ?

Certains suggèrent aux militants et aux élus de se rallier purement et simplement au parti du chef de l'exécutif, d'autres leur lancent des appels pathétiques pour les convaincre de rejoindre les partisans du programme commun.

Les gaullistes ont perdu la présidence de la République, mais ils peuvent faire ou défaire la majorité au Parlement. Or les institutions de la Ve République sont telles que, pour poursuivre une œuvre de longue haleine, le chef de l'Etat a besoin de disposer d'une majorité au Parlement. Certes, dans notre système, le président de la République pourrait, pour un temps, se trouver en opposition avec le Parlement, mais une pareille situation ne saurait durer, et le premier magistrat devrait fatalement ou se soumettre ou se démettre. Naturellement, serait seule digne la seconde solution. Il appartiendrait ensuite au peuple de décider s'il confirme l'orientation de l'Assemblée nationale en choisissant un nouveau président ou s'il redésigne le sortant. Dans le premier cas, le législatif et l'exécutif se trouveraient à nouveau en harmonie : dans le second cas, il se révélerait nécessaire de procéder à une dissolution suivie de nouvelles élections législatives, et dans une crise de cette nature on n'imagine pas l'électorat oublier toute logique, se désavouer et décider de remettre en place les causes du conflit.

Bref, l'actuel président a besoin des voix du principal groupe de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire de l'U.D.R., c'est-à-dire du groupe qui se dit gaulliste. Or le président n'est pas gaulliste ; ce qui est tout à fait son droit. Dès lors, pour se retrouver, chacun doit faire une partie du chemin ; mais il ne faudrait pas que les concessions soient toujours demandées à l'U.D.R. et que celle-ci accepte en toutes occasions de les consentir. Pour l'U.D.R., écouter les voix qui prêchent le ralliement avec armes et bagages à un président non gaulliste équivaudrait à un suicide. Jamais, en effet, le suffrage universel n'apporterait une nouvelle fois son soutien à une formation qui fournirait ainsi la preuve de sa non-existence. Céder aux récentes injonctions des centristes reviendrait à baisser les bras et à déclarer forfait pour la consultation de 1978.

(Lire la suite page 4.)

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

AU JOUR LE JOUR

LA CHARTE

Nous allons donc avoir une charte. Ce ne sera jamais que la deuxième de notre histoire. On reprochait à la première d'avoir été octroyée et non votée. Qu'en sera-t-il de ce programme peu commun, rédigé par un seul homme ?

Voici bientôt deux siècles que les meilleurs esprits de notre pays se sont attachés à énoncer les droits qui garantissent la liberté de l'homme et du citoyen en un document que bien peu de gens semblent avoir lu. S'agit-il de remplacer ce texte par un autre ? Le libéralisme avancé s'avancerait déjà beaucoup s'il se contentait de l'appliquer.

ROBERT ESCARPIT.

DEUX LIVRES DU PÈRE VARILLON

L'audace en théologie

Un théologien qui parle de Dieu et même lui, dans ses deux derniers livres, ne parle que de Dieu, cela fait une assez insolite merveille, aujourd'hui où la théologie a d'autant plus de chances de se faire accepter qu'elle traite non de Dieu, mais de sexualité ou de révolution.

Cependant lorsque le Père Varillon écrit *l'Humilité de Dieu*, puis *la Souffrance de Dieu*, et que le contenu de ces livres répond, ce qui n'est pas si commun, à leurs titres, ce langage surprenant, qui humanise Dieu de la plus provocante manière, paraît bien fait pour jeter la subversion dans la théologie traditionnelle et dans la métaphysique classique. La plus dangereusement inconfortable des positions. Dire que Dieu existe, qu'on peut le rencontrer, ou tout simplement que Dieu est Dieu constitue, on ne le sait que trop, un défi à la modernité. Mais dire que Dieu est d'autant plus Dieu qu'il est plus humain et plus semblable à ce qu'il y a dans l'humanité de faible et de désarmé, est un défi à la tradition, soucieuse de la grandeur de Dieu et de ce qu'elle a d'incommensurable avec la finitude et la précarité de l'homme. Mais qui sait si un double refus de se conformer ne serait pas susceptible d'ouvrir à la théologie sinon une voie royale, du moins les seules pistes praticables ?

Une énergie infinie qui se manifeste, tout en restant inépuisable, dans la prodigalité des mondes et la surabondance des créatures : ce thème de la toute-puissance est un lieu commun théologique qui, entre autres conséquences, fait de l'humilité une vertu de l'homme amené à confesser que le meilleur en lui ne vient pas de lui, mais de son principe, tandis que l'être, qui est à lui-même sa raison d'être et ne tient sa sainteté que de lui-même, ne pourrait se faire humble que par oubli et reniement de soi. Selon la logique du discours théologique traditionnel, l'humilité, prise ontologiquement et moralement, apparaît comme aussi nécessaire à l'homme qu'elle est impossible à Dieu.

Ici le Père Varillon pose la question décisive : une telle contrariété entre Dieu et l'homme peut-elle être maintenue lorsque le tout-puissant créateur de l'univers est aussi le Dieu incarné, c'est-à-dire le Dieu-Homme ? Le Christ des Evangiles, dès lors qu'il est reconnu comme Dieu, n'apporterait-il pas une révolution dans la théologie elle-même, qu'il importerait alors de refaire et de repenser de fond en comble ? La distance entre Dieu et l'homme aurait-elle pu être abolie par l'incarnation s'il n'y avait pas eu en quelque manière non seulement du divin, dans l'homme, ce qui est assez ordinairement reçu, mais aussi de l'humain en Dieu, ce qui fait paradoxalement difficulté ?

ETIENNE BORNE.

(Lire la suite page 12.)

PROCHE-ORIENT

La situation au Liban

L'Algérie se garde d'exprimer officiellement son point de vue

De notre correspondant

Alger. — Comment expliquer le silence du gouvernement algérien alors que les Palestiniens se font massacrer au Liban et qu'il a toujours soutenu leur cause ? La discrétion officielle peut d'autant plus surprendre que les prises de positions des responsables, exprimées officieusement ou en privé, sont sans ambiguité.

La télévision, la radio et les journaux consacrent une large place à la « *tragédie libanaise* », et ne laissent pas de doute sur les sympathies de l'Algérie et les solutions qu'elle souhaite. Et pour qui connaît la vigilance et l'efficacité des forces de l'ordre, ce n'est pas fortuitement que des Palestiniens ont pu occuper, en juin dernier, l'ambassade de Syrie tandis que des manifestants conspuaient dans les rues d'Alger l'intervention militaire de Damas.

La crise du Sahara occidental

Différentes raisons expliquent le silence officiel. La première est incontestablement la crise du Sahara occidental. A la suite du quatrième « sommet » des non-alignés, l'Algérie n'avait cessé de marquer des points sur la scène internationale ; elle avait également tendance à donner des leçons, à distribuer des blâmes lorsqu'elle estimait que tel ou tel Etat avait manqué à certains principes. Agacés par la façon dont Alger excellait à leur donner mauvaise conscience, nombre de pays arabes ou africains n'ont pas été fâchés de prendre leur revanche. En novembre 1975, lorsque l'Algérie a subi un revers diplomatique dans l'affaire du Sahara occidental, ils ont évité de la soutenir, et plusieurs d'entre eux ont ouvertement pris parti en faveur de Rabat.

Relativement isolée dans le monde arabe, l'Algérie devait-elle condamner publiquement l'intervention de la Syrie au risque de se brouiller avec elle, alors que Damas avait adopté une attitude nuancée dans la crise du Sahara ? Mais pouvait-elle fermer les yeux sur des actions contraires à tous les principes, à commencer par ceux du non-alignement, alors qu'elle exerçait la présidence de ce mouvement ? Tout médiateur étant tenu à une attitude de réserve, l'Algérie a résolu ce problème en assumant un rôle de conciliation entre les forces en présence. Ce faisant, ses préoccupations n'étaient pas uniquement tactiques.

On souligne ici que, sans sacrifier ses opinions idéologiques, le régime s'est toujours efforcé de préserver l'unité du monde arabe et du tiers-monde en dégageant les dénominateurs communs aux progressistes et aux conservateurs. N'est-ce pas l'Algérie qui réconcilia Rabat et Nouakchott, il y a quelques années, et, plus récemment, Bagdad et Téhéran ? En outre, même sans l'affaire du Sahara, considérée ici comme un « *abcès de fixation* » destiné à la paralyser, la marge de manœuvre de l'Algérie n'aurait pas été beaucoup plus grande, compte tenu de l'éloignement du théâtre du conflit, de l'évolution de la situation dans la région depuis l'accord sur le Sinaï, enfin du comportement du mouvement palestinien et de ses problèmes internes. Ainsi, la participation d'une unité algérienne à la « *force de paix* » arabe au Liban n'a pas, en fin de compte, pu prendre forme, les autorités faisant remarquer que l'imprécision du mandat confié aux « casques verts » et la confusion des décisions prises ne leur permettaient pas de se lancer dans une telle aventure.

PAUL BALTA.

Le Mouvement de la paix demande le retrait des troupes syriennes

Le conseil national du Mouvement de la paix (35, rue de Clichy, 75009 Paris) a rendu publique, jeudi 19 août, une déclaration réclamant « *le retrait des troupes syriennes qui occupent un tiers du territoire libanais* ». « *Le départ de ces troupes*, estime-t-il, *permettrait l'ouverture de négociations entre les parties en conflit.* »

La déclaration considère notamment que, « *loin de jouer le rôle de médiateur escompté, l'intervention syrienne a empêché la négociation qui s'amorçait après l'échec du complot fasciste et a permis aux milieux phalangistes, réarmés par la Syrie et l'impérialisme, de se lancer dans une véritable opération de génocide contre les forces populaires libanaises et la résistance palestinienne. C'est l'intervention syrienne qui a permis le massacre du camp de Tell-El-Zaatar et l'offensive phalangiste qui plonge le Liban dans un véritable bain de sang. Cette agression se poursuit sans provoquer les réactions internationales que l'on était en droit d'attendre, tandis qu'Israël continue d'organiser le blocus des côtes libanaises* ».

Après avoir condamné la « *dangereuse politique américaine d'accords séparés entre Israël et certains pays arabes* », le conseil national du Mouvement de la paix invite en conclusion ses comités « *à s'adresser à l'ambassade syrienne à Paris pour exiger le retrait des troupes syriennes du Liban et leur demande d'intervenir auprès du gouvernement français, dont on connaît l'attitude lors de la visite du président Assad à Paris, afin qu'il condamne l'intervention syrienne; il les appelle à intensifier leurs efforts de solidarité matérielle avec les forces progressistes libanaises et la résistance palestinienne* ».

(PUBLICITE)

APRÈS LE MASSACRE DE TELL-EL-ZAATAR
LE PEUPLE PALESTINIEN CONTINUE
A LUTTER POUR SA SURVIE AUX COTÉS
DES FORCES PROGRESSISTES AU LIBAN

Des milliers de blessés et de malades, de femmes et d'enfants réduits à la disette ont afflué dans les zones contrôlées par les progressistes libanais et la Résistance palestinienne.

Malgré les difficultés, l'ASSOCIATION MÉDICALE FRANCO-PALESTINIENNE (présidée par le Professeur MILLIEZ) continue à envoyer au CROISSANT ROUGE PALESTINIEN des médicaments et du matériel médico-chirurgical demandé d'urgence.

Vous avez déjà répondu nombreux à nos appels.

Cependant, les besoins en matériel sanitaire, en vivres, en vêtements, demeurent immenses.

Plus que jamais, le soutien matériel doit se renforcer.

**VOUS POUVEZ FAIRE QUELQUE CHOSE,
MANIFESTEZ VOTRE SOLIDARITÉ AU PLUS VITE !**

Adressez vos dons à :

ASSOCIATION MÉDICALE FRANCO-PALESTINIENNE
24, rue de La Réunion - 75020 PARIS
C.C.P. LA SOURCE 34.521-83.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le gouvernement autorise les Noirs de Soweto à acheter leur maison

De notre correspondante

Johannesburg. — Sensible aux critiques de l'opposition blanche et aux suggestions de la chambre d'industrie du Transvaal, le gouvernement sud-africain a décidé de faire un nouveau pas dans l'assouplissement de sa politique à l'égard des Africains : les Noirs de Soweto et de la région de Johannesburg (West-Rand) pourront dans les jours qui viennent acquérir leur maison définitivement, et non plus pour trente ans seulement, comme il avait été annoncé (*le Monde* du 19 août).

« *Tout homme de plus de vingt et un ans possédant l'autorisation de vivre dans cette zone urbaine pourra acheter ou construire une maison* », a déclaré, vendredi 20 août, M. Mulder, président de l'administration du West-Rand. Rien n'est encore prévu pour le cas où une femme voudrait se porter acquéreur.

Plus d'un million de Noirs vivent actuellement à Soweto, cité-dortoir, qui compte environ cent mille maisons. Cinquante mille d'entre elles, construites par le gouvernement en 1950 avec des fonds provenant d'impôts sur les mines d'or de la région de Johannesburg, devraient être mises en vente dès la semaine prochaine, au prix de 1 200 rands (le revenu mensuel d'un mineur est de 120 rands environ, une femme de ménage gagne de 45 à 50 rands).

Mais, tandis que M. Mulder réaffirmait qu'il ne serait pas demandé aux personnes intéressées de fournir un certificat de citoyenneté d'un Bantoustan, M. M. C. Botha, ministre de l'administration bantoue, tenait un discours explicite sur l'attitude future du gouvernement face aux Africains n'acceptant pas cette citoyenneté : « *Les Noirs qui reconnaîtront leur spécificité nationale seront privilégiés dans l'Afrique du Sud blanche*, a-t-il déclaré, *ils seront les bienvenus... Ce n'est pas parce que des Noirs travaillent ici* (dans les zones blanches) *qu'ils deviendront membres de la nation blanche. Ils restent Zoulous, Tswanas, Vendas, etc.* »

S'il introduit d'importants aménagements, le gouvernement ne touche pas pour autant aux grandes lignes de sa politique fondée sur le « *développement séparé* » des Blancs, des Indiens, des métis et des diverses communautés noires. Soucieux de rassurer son électorat de droite qui croit que seuls des « meneurs » sont les instigateurs des révoltes lycéennes, il procède toujours à de nombreuses arrestations. Il y aurait actuellement soixante-seize responsables de mouvements et organisations noires ou indiennes parmi les deux mille personnes détenues depuis deux semaines.

AUTODÉFENSE

Fier et sérieux, un jeune Blanc d'une vingtaine d'années pose pour la photographie, fusil à la main. Il habite Port-Elizabeth. L'usine où il travaille est proche des « townships ». Jeudi, elle a été attaquée par des lycéens noirs. Vendredi, c'est bien armé qu'il attendait les manifestants. Il n'est pas le seul.

Les usines et entreprises de Port-Elizabeth, situées à la limite des cités africaines, ont travaillé toutes portes closes vendredi 20 août. Les magasins, eux, avaient organisé leur propre milice. Selon la police, quelques Africains célibataires, vivant dans un quartier noir, ont gardé jour et nuit leur « beerhall », unique lieu de distraction.

« *Nous sommes très heureux de voir les habitants se charger de protéger leurs propres intérêts et leurs biens* », déclarait vendredi soir, satisfait, un représentant des forces de l'ordre. Même les religieux, après l'incendie causé par des cocktails Molotov, lancés par de jeunes manifestants dans une église catholique et un temple méthodiste, veillent sur leurs bâtiments.

A East London, où les Blancs craignent une extension du mouvement lycéen, c'est à la presse que l'on a recours pour calmer les jeunes. Le *Daily Dispatch*, qui compte beaucoup de lecteurs noirs, lançait, dans son édition de samedi, un « *appel à la paix* » en anglais, xhosa et afrikaans. « *Aujourd'hui*, peut-on y lire, *nous appelons tous les habitants de la région à la paix. La violence engendre la violence... Vous nous connaissez, nous nous battons pour les droits de chacun d'entre vous, mais ce combat doit être livré avec des mots, non avec des armes.* »

Mise au point des Églises sur les mariages mixtes

D'autre part, le docteur Koot Vorster, chef spirituel de l'Eglise réformée hollandaise d'Afrique du Sud (Nederduitse Gereformeerde Kerk), a démenti les rumeurs selon lesquelles les représentants de la N.G.K. au synode œcuménique des Eglises réformées — organisé du 10 au 20 août au Cap — auraient approuvé une motion condamnant l'intervention de l'Etat en matière de mariage. « *Si le mariage est une affaire de famille et de société, l'Etat a également le droit d'intervenir* », a précisé le docteur Vorster dans une interview accordée à la radio nationale sud-africaine.

Un vote équivoque aurait été à l'origine du malentendu. En effet, selon le Dr. Koot Vorster, frère du premier ministre sud-africain, les représentants des trente-huit délégations présentes auraient eu à se prononcer sur une motion présentée entre autres par les Eglises réformées en Afrique (Indiens), les Eglises des missions réformées hollandaises en Afrique du Sud (métis) et les Eglises réformées des Pays-Bas, soulignant que « *l'Ecriture sainte ne porte pas un jugement explicite contre les mariages mixtes... Le mariage n'est pas seulement un problème personnel mais il concerne également les relations entre individus à travers Dieu, l'Eglise, la famille et la société... L'Eglise et l'Etat n'ont pas à choisir les partenaires selon les critères de race ou de couleur* ».

Cette motion était, en fait, une condamnation de la politique du gouvernement sud-africain puisqu'il existe une loi, l' « *Immorality Act* », qui condamne sévèrement les relations et le mariage interraciaux. « *Le vote*, a expliqué en substance M. Vorster, *s'est fait par applaudissements. Nous nous sommes abstenus, car, si nous sommes d'accord sur la première partie du texte, nous ne le sommes pas sur la seconde.* »

Cette abstention est tout de même considérée par certains Sud-Africains comme un progrès. En effet, l'Eglise réformée hollandaise d'Afrique du Sud, qui rassemble plus de 40 % de la population blanche (ce qui la place au premier rang des Eglises du pays), a toujours soutenu, jusqu'à présent, la politique gouvernementale en matière de relations raciales.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix* (M.R.A.P.), 120, rue Saint-Denis, Paris-2e, déplore dans un communiqué que « *notre pays, qui fut celui des droits de l'homme, apparaisse aujourd'hui aux yeux du monde comme le « meilleur ami » et le dernier recours des héritiers sanglants du nazisme. Il ne suffit pas de condamner l'apartheid si l'on donne à ceux qui l'imposent des moyens économiques et militaires sans cesse accrus.*

Maroc

LES LISTES ÉLECTORALES SONT RÉVISÉES EN VUE DES PROCHAINS SCRUTINS

(De notre correspondant.)

Rabat. — Dans le discours qu'il a prononcé le vendredi 20 août pour le vingt-troisième anniversaire de la déposition de Mohamed V, le roi Hassan II a de nouveau affirmé que les élections prévues à différents niveaux commenceraient dans un proche avenir pour asseoir la monarchie constitutionnelle, laquelle ne saurait s'entendre que dans le cadre de l'islam. Il la conçoit comme une cohabitation harmonieuse entre gouvernement et gouvernés, qui auront à déterminer notamment la forme et le contenu d'un ordre économique et social. Il faut avant tout, a dit en substance Hassan II, que cet ordre soit adapté aux réalités et aux caractéristiques propres de notre pays.

Rappelons que les élections communales et municipales sont prévues en principe après le Ramadan, qui prendra fin dans les derniers jours de septembre. Les élections aux chambres professionnelles puis à la Chambre des représentants (députés) doivent avoir lieu dans les mois qui suivront.

En vue de ces scrutins, une révision exceptionnelle des listes électorales devait débuter le 20 août. Elle répond aussi bien à une nécessité dont les dirigeants étaient convaincus qu'aux vœux des partis politiques. En effet, une partie notable de la population, en particulier parmi les jeunes ayant atteint l'âge électoral de vingt et un ans, ne figure pas sur les listes.

Cette révision s'accompagne de l'établissement d'une liste électorale dans les provinces sahariennes de Laâyoune, Es-Semara et Boujdour (1). C'est donc, en même temps, un recensement au moins partiel de la population qui, par cette procédure, aura lieu dans l'extrême sud du Maroc. Outre les trois localités précitées, qui sont chacune chef-lieu d'une province, l'ensemble de ce territoire comprend treize communes. Chacune, ainsi que Boujdour, aura neuf conseillers communaux à élire ; Es-Semara et Laâyoune, érigées en municipalités, en auront respectivement onze et vingt-cinq.

Cette décision consacre la volonté de Rabat d'unifier l'organisation administrative du nord à l'extrême sud du royaume.

LOUIS GRAVIER.

(1) Cette orthographe est celle consacrée par les textes officiels. Elle se substitue donc à El Aioun et Smara, couramment employés jusqu'alors, et à Cap-Bojador, ainsi désigné sous l'administration espagnole, lequel est devenu Boujdour.

EUROPE

Tchécoslovaquie

HUIT ANS APRÈS L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

Le régime craint toujours l'esprit du «printemps de Prague»

Huit ans après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes de l'U.R.S.S. et de quatre pays du pacte de Varsovie, aucune réconciliation nationale entre les partisans du « *socialisme à visage humain* » de M. Dubcek et les fidèles de Moscou au pouvoir n'a eu lieu. Aucune personnalité marquante du « printemps de Prague » n'a rejoint les rangs des « normalisés ».

Les personnalités condamnées pour leurs opinions restent toujours en prison ; de nombreux intellectuels sont chassés d'un travail manuel à l'autre. M. Dubcek est constamment accompagné d'un policier : il a fallu qu'il se fâche pour obtenir le droit de voir son médecin en tête à tête. Pendant la récente conférence des partis communistes européens à Berlin-Est, il a été totalement isolé par la police, qui l'a empêché de parler, même à ses amis les plus proches.

Le collège scientifique de philosophie et de sociologie de l'Académie des sciences tchécoslovaque a publié une motion pour s'étonner que le professeur J. Patocka et M. Karel Kosik soient encore membres de la Société mondiale de philosophie, « *bien qu'ils aient perdu depuis longtemps le droit moral et scientifique de représenter les savants tchécoslovaques* ». Il est vrai que cela ne change pas le sort des intéressés, ni en bien ni en mal.

Il n'en va pas de même dans d'autres cas. Ainsi, parce qu'elle a le tort d'être la sœur de Martina Navratilova, qui, l'an dernier, a préféré continuer à jouer au tennis aux Etats-Unis, la petite Jana, âgée de douze ans, et l'un des espoirs du tennis tchécoslovaque, a été exclue de l'entraînement, et ne pourra donc plus faire de tennis de compétition.

De même, Madga Hublova, fille de l'ancien recteur de l'école supérieure du parti et membre du comité central, qui subit actuellement sa cinquième année de prison, n'a pas été admise au lycée, bien qu'elle ait réussi l'examen d'entrée pour la troisième fois et qu'elle ait pu faire état des recommandations favorables délivrées à la suite de sa participation à des brigades de travail bénévole.

La propagande se double souvent de maladresses policières. Ainsi, les téléspectateurs ont pu voir, en mai 1976, une émission intitulée « Scandale à Rome » et consacrée à Jiri Pelikan, ancien directeur de la télévision et bête noire des autorités pragoises. Il s'agissait de démontrer la collusion de Jiri Pelikan avec Radio-Europe libre de Munich. Pour cela, on a filmé sa rencontre, qui était supposée avoir eu lieu en Italie, avec un agent infiltré dans cette radio et qui était rentré entre temps à Prague, mission accomplie, un certain capitaine Mmarik. Pour personnifier M. Pelikan, on choisit le chef du personnel d'un institut de recherches, et l'on tourna l'émission dans un café pragois, « Chez le cordonnier Mathieu ». Les téléspectateurs reconnurent tous le lieu, et certains leur chef.

Le régime a également fait condamner, le 6 juillet dernier, à l'issue d'un procès mené à huis clos, trois jeunes ouvriers (un maçon, un menuisier et un forestier) à des peines allant jusqu'à deux ans et demi de prison pour avoir organisé dans un club de jeunesse une soirée de musique pop. Le procureur a fait valoir que les poèmes récités et les chansons interprétées contenaient quelques gros mots, la soirée étant ainsi devenue « *une action moralement nocive dirigée contre le régime* ». Le régime de M. Husak semble avoir peur de cela aussi.

AMBER BOUSOGLOU.

R. D. A.

Pour protester contre le régime

UN PASTEUR TENTE DE S'IMMOLER PAR LE FEU

Un pasteur de Zeitz, une petite ville de la République démocratique allemande, M. Oskar Brueswitz, quarante-sept ans, a tenté vendredi 20 août, de s'immoler par le feu pour protester contre « l'anticléricalisme des autorités ». Une centaine de personnes l'ont vu accomplir son geste sur la place du marché de Zeitz. Il a été hospitalisé dans un état grave.

L'agence de presse est-allemande A. D. N., se retranchant derrière l'opinion des autorités ecclésiastiques luthériennes de Zeitz et de Magdebourg, a affirmé que le pasteur Brueswitz était « *anormal et malade, et souvent victime d'hallucinations* ». Elle a accusé les agences de presse et les stations de télévision occidentales de s'être saisies de cet incident pour diffamer la République démocratique allemande.

Selon la télévision d'Allemagne fédérale, le pasteur avait installé, à l'entrée de l'église de Zeitz, des panneaux portant les inscriptions : « *Les Eglises accusent le communisme* » et « *Ne corrompez pas la jeunesse.* » Il est ensuite monté dans sa voiture, s'arrosé ses vêtements d'essence et y a mis le feu.

Le pasteur, a précisé la télévision, était connu pour ses critiques à l'égard du régime, et il avait été appréhendé à plusieurs reprises. Sa mutation avait été demandée à ses supérieurs par les autorités locales. — *(Reuter, A.F.P.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

APRÈS LA CONFÉRENCE « AU SOMMET » DE COLOMBO

Les non-alignés approuvent la création d'un pool des agences de presse

Colombo (A.F.P.). — *Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés ont approuvé à Colombo les décisions de la conférence qui s'est tenue le mois dernier à New-Delhi, portant création d'un pool des agences de presse des pays du mouvement.*

Le pool regroupera au début quarante agences nationales. Le comité de coordination, qui devait compter quatorze membres, sous la présidence de l'Inde, en comprendrait quinze, pour inclure la Tunisie, qui avait joué un rôle de coordonnateur lors des réunions préparatoires.

La déclaration politique du « sommet » de Colombo précise qu'« un nouvel ordre international dans les domaines de l'information et des communications est aussi important qu'un nouvel ordre économique international ».

Le pool a pour but de mettre fin, dans le domaine de l'information, « à une situation de dépendance et de domination dans laquelle la plupart des pays sont réduits à recevoir passivement une information insuffisante, déformée et entachée de préjugés ».

UN SUCCÈS POUR L'INDE

De notre correspondant

New-Delhi. — La décision de créer un pool des agences de presse des pays non alignés est un succès diplomatique pour l'Inde. L'idée d'une coopération en matière d'information avait été lancée lors de la précédente conférence « au sommet » des pays non alignés, à Alger. Mais c'est New-Delhi qui, depuis quelques mois, s'est le mieux employée à faire aboutir le projet.

Lors de la conférence préparatoire des pays intéressés par la création du pool, qui s'est tenue dans la capitale indienne le mois dernier, Mme Gandhi et ses représentants avaient souligné la nécessité d'en finir avec « *les séquelles de la colonisation* » dans le domaine de l'information et de s'affranchir de « *l'impérialisme culturel* » et des « *monopoles capitalistes* » que constituent, à leurs yeux, les grandes agences de presse occidentale.

Le projet élaboré à New-Delhi est assez vague. Il s'agit de créer « *aussitôt que possible* » un comité de coordination qui étudiera *les moyens de donner aux différentes agences de presse la possibilité d'agir de concert*, sans que soit institué, toutefois, un organe supranational. Par exemple, des réductions de tarif sur les télécommunications seront consenties pour faciliter l'échange de nouvelles. Un autre comité, où siégeront des représentants des gouvernements, sera chargé de la coopération en matière de radio et de télévision.

Certaines des idées exprimées à New-Delhi sont intéressantes. Si elles aboutissent à quelque chose de concret, les pays non alignés pourront améliorer l'information sur leurs problèmes de développement. Il faut remarquer, cependant, que le gouvernement indien s'est inquiété des « lacunes » et des « cécités » des agences occidentales quand les atteintes aux libertés et les restrictions au droit à l'information, décidées en vertu de l'état d'urgence, lui ont valu des critiques qu'il supporte très mal de la part des journalistes étrangers.

Les champions de l'information « décolonisée » sont-ils toujours bien placés pour donner des leçons de déontologie ? La distinction est souvent difficile à faire entre la propagande gouvernementale et le souci légitime d'éducation du public, dans les dépêches de l'agence indienne Samachar, créée après la fusion des anciennes agences indépendantes. Cette agence a diffusé récemment de larges extraits d'un bulletin de l'étranger du *Monde* soulignant l'intérêt de la conférence de New-Delhi sur l'information, mais en passant totalement sous silence le paragraphe relatif à la situation de la presse en Inde.

On explique à New-Delhi qu'il est anormal que les journaux indiens parlent de ce qui se passe à l'étranger en utilisant essentiellement des dépêches d'agences occidentales, « *peu sensibilisées aux problèmes des pays en voie de développement* ». Le projet de pool permettra d'utiliser des dépêches rédigées dans les pays concernés. Mais les petites agences nationales donnent-elles plus de garanties d'objectivité que « *les entreprises capitalistes* » d'Occident ? Le fait que les critiques formulées par les journalistes étrangers suscitent souvent une vive irritation des autorités indiennes à l'égard des gouvernements dont ces journalistes sont les ressortissants, prouve que les ministres de Mme Gandhi ont du mal à concevoir qu'un organe d'information puisse être indépendant du pouvoir.

JEAN DE LA GUERIVIÈRE.

MM. Giscard d'Estaing et Sauvagnargues se sont entretenus de la demande d'embargo pétrolier

M. Giscard d'Estaing s'est entretenu vendredi 20 août, dans l'après-midi, avec M. Sauvagnargues de l'appel à l'embargo pétrolier lancé à Colombo par les pays non alignés, en représailles aux ventes de matériel militaire et de centrales nucléaires par la France à l'Afrique du Sud. A sa sortie de l'Elysée, le ministre des affaires étrangères a déclaré que « *cette résolution s'expliquait par le climat propre à ce genre de réunion* », et qu' « *il ne s'agissait que d'une péripétie qui n'aurait pas de conséquences* ».

Parlant au micro de France-Inter, M. Sauvagnargues a précisé sa pensée en affirmant : « *Les ventes d'armes de la France à l'Afrique du Sud, qui ne portaient que sur du matériel de défense extérieure, sont arrêtées. Il n'y a donc pas de justification à un embargo auquel d'ailleurs personne ne croit, en premier lieu les pays de l'OPEP qui ont fait remarquer à Colombo que l'on n'était pas là pour parler de questions d'embargo.* » Selon M. Sauvagnargues, cette demande d'embargo « *n'est qu'une échappatoire aux vrais problèmes internes des pays participant à la conférence, et ne doit pas être dramatisée* ».

● A LONDRES, le Foreign Office a catégoriquement rejeté vendredi les allégations faites à la conférence de Colombo selon lesquelles la Grande-Bretagne, ainsi que la France, les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale accorderaient une aide économique à l'Afrique du Sud, mais s'est refusé à tout commentaire sur la demande d'embargo pétrolier visant la France et Israël.

● A MOSCOU, l'agence Tass, commentant la conférence de Colombo, a insisté sur le fait que ses travaux avaient été marqués par l'affrontement de deux forces : celle qui veut consolider le mouvement et celle qui tente de le briser de l'intérieur. L'agence soviétique a précisé que cette dernière, qu'elle ne désigne pas nommément, cherche à utiliser le mouvement pour faire prévaloir des intérêts étrangers aux peuples des pays en voie de développement. Tass, d'autre part, mentionné la demande d'embargo pétrolier contre la France et Israël.

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle écrit que le « sommet » des non-alignés a été une défaite pour les deux super-puissances. La conférence, affirme l'agence chinoise, « *a éloquemment prouvé qu'un grand nombre de pays non alignés sont opposés à l'agression, à l'expansion, au contrôle et aux menaces des super-puissances* ».

Chine nouvelle passe sous silence de nombreux aspects du « sommet » de Colombo, notamment la question de l'Afrique australe et la demande d'embargo pétrolier visant la France et Israël. — *(A.F.P., Reuter.)*

Les confusions de Colombo

Les conditions dans lesquelles ont été adoptées les résolutions de Colombo, et notamment l'appel à l'embargo pétrolier contre la France et Israël, ont été pendant vingt-quatre heures la source de confusion, allant jusqu'au doute chez certains. C'est ainsi que M. Lakshman Jayakody, vice-ministre des affaires étrangères et de la défense de Sri-Lanka, a affirmé ce samedi 21 août, dans la matinée, à l'A.F.P. : « *La France n'est pas mentionnée dans la déclaration politique de la conférence.* » La même personnalité n'était pas en mesure de confirmer qu'une résolution évoquant un embargo pétrolier avait été adoptée.

Il est vrai que le document qui a servi de base aux exégèses a été diffusé dans la nuit de jeudi à vendredi aux journalistes et aux délégués sous le titre: « *Déclaration politique telle qu'elle a été adoptée par le comité de rédaction.* » Mais ce texte a bien été adopté par consensus, au cours de la même nuit, par la conférence siégeant en séance plénière. Beaucoup de délégués étaient absents, il est vrai, et certains des présents assurent n'avoir pas été au courant de la demande d'embargo. Rappelons que l'initiative en a été prise au sein du comité de rédaction par le représentant du Congrès national africain d'Afrique du Sud, mouvement de libération qui siégeait à Colombo en qualité d'observateur.

Les textes de Colombo n'ont pas encore été intégralement publiés à Belgrade, mais ils l'ont été ce samedi par *El Moudjahid*, à Alger, autre capitale importante du mouvement des non-alignés. Selon notre correspondant à Alger, l'appel à l'embargo contre la France et Israël figure au point 21 d'un ensemble de textes concernant divers problèmes mondiaux, et publié sous la rubrique des « autres résolutions adoptées ». Ces résolutions sont distinctes de la déclaration politique finale, qui compte sept chapitres, et décrit en termes généraux les objectifs du mouvement. Le vice-ministre de Sri-Lanka était donc fondé à affirmer, comme il l'a fait à l'A.F.P., que la France n'est pas mentionnée dans cette déclaration. Elle l'est dans un autre texte, mais le résultat est le même. — M. T.

AMÉRIQUES

Argentine

Plus de deux mille Latino-Américains réfugiés à Buenos-Aires sont menacés de mort

nous déclare le haut commissaire des Nations unies

Le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, le prince Sadruddin Aga Khan, a récemment lancé à Genève un appel en faveur de la réinstallation dans d'autres pays d'un certain nombre de Latino-Américains se trouvant actuellement en Argentine et qui sont menacés de mort. Plusieurs pays ont répondu favorablement. Mais, depuis lors, la situation s'est considérablement dégradée : assassinats, tortures, enlèvements, arrestations, menaces de toutes sortes se sont multipliés à l'encontre des réfugiés de Buenos-Aires.

Dans une interview qu'il nous a accordée, le prince Sadruddin Aga Khan fait le point de la situation en Amérique latine et dans le monde.

« Les récents assassinats de personnalités uruguayennes et boliviennes, *nous dit le haut commissaire*, ont beaucoup angoissé les réfugiés latino-américains de Buenos-Aires. Beaucoup viennent voir notre délégation dans la capitale argentine : ils veulent s'en aller. Nous sommes obligés de leur expliquer qu'il est très difficile de les réinstaller ailleurs. Nous avons multiplié les démarches auprès des différents gouvernements pour qu'ils acceptent de décharger l'Argentine du fardeau que représentent ses milliers de réfugiés. Certains ont répondu favorablement. Mais le problème est très délicat. Il y a encore de nombreux Chiliens à réinstaller. A présent s'y ajoutent les Uruguayens. Certains pays ont déjà fait de gros efforts : la France, la Roumanie, Cuba, les pays scandinaves, le Canada, l'Autriche...

» Je considère qu'il y a à Buenos-Aires plus de deux mille personnes véritablement menacées dans leur vie. Il faudrait trouver pour elles des débouchés immédiats, hors d'Argentine.

— Y a-t-il dans l'ensemble du monde aggravation du problème des réfugiés ?

— Effectivement. C'est dû, pour l'essentiel, à l'instabilité politique qui caractérise les pays en voie de développement, ainsi qu'aux bouleversements entraînés par les indépendances. L'exemple le plus récent est la guerre civile d'Angola. Ces événements entraînent le déracinement d'un très grand nombre de gens.

» Le haut commissariat avait été créé pour faire face aux conséquences de la seconde guerre mondiale et de la guerre froide sur ce continent. Or, sauf en 1956 et en 1968 (1), l'Europe a connu une certaine stabilité. Désormais, les difficultés se concentrent dans le tiers-monde.

» Il s'agit, en général, de pays très peuplés. Ainsi, lors du conflit indo-pakistanais de 1971, il y a eu un million de réfugiés du Bangladesh en Inde. Les déracinements sont souvent massifs et rapides. En Europe, les flux étaient plus réguliers.

» En revanche — et là encore à la différence de l'Europe, — lorsqu'une solution intervient au problème qui a engendré l'exode, les rapatriements sont souvent nombreux. Ce fut le cas au Bangladesh. C'est également le cas en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau. Cette solution est, bien évidemment, la meilleure lorsqu'elle est possible.

» Lorsque le rapatriement n'est pas envisageable, il est plus difficile que jamais de trouver des pays d'accueil. Du fait de la crise économique, des pays comme les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats scandinaves, qui avaient besoin de main-d'œuvre, limitent l'immigration. Il y a une difficulté supplémentaire : les nouveaux réfugiés sont moins « intégrables » que ne l'étaient, jadis, les Européens de l'Est. Il n'est pas aisé d'installer en Europe des Méos du Laos, ou des Africains...

— Quels sont actuellement les « points chauds » de la planète en ce qui concerne les réfugiés ?

— L'action du haut commissariat comprend deux parties. Nous assurons, tout d'abord, la *protection* des réfugiés. Nous avons, à leur égard, une mission quasi consulaire. A cet égard, c'est l'Amérique latine qui nous pose les plus graves problèmes. On y constate des infractions quotidiennes aux droits des réfugiés, et tout simplement aux droits de l'homme : enlèvements, extraditions, disparitions, assassinats... Nous travaillons également dans le sud du continent africain, pour éviter que soient extradés des réfugiés venus du Zimbabwe (Rhodésie), de Namibie ou d'Afrique du Sud.

» La deuxième partie, c'est l'*assistance matérielle* aux réfugiés. De ce point de vue, c'est en Afrique que notre action est le plus importante. Elle intéresse à la fois des réfugiés au sens strict et des personnes déplacées dans leur propre pays (2). Nous avons ainsi engagé des opérations spéciales très importantes, et aujourd'hui bien avancées, au Mozambique (7 millions de dollars) et en Guinée-Bissau (4 millions de dollars). Pour l'Angola, nous avons déjà engagé 1 million de dollars. Nous devons, dans ce cas, nous occuper de sept cent mille personnes, réfugiées au Zaïre notamment, ou déplacées dans des *aldeamentos*, dans le pays même. En Afrique de l'Est, d'autre part, nous avons, depuis longtemps des programmes en Ethiopie et au Soudan.

» Pour ce qui est de notre action d'assistance matérielle, le second « point chaud » du globe est le Sud-Est asiatique : le Vietnam où dans certaines provinces nous aidons les autorités à réinstaller dans leurs villages d'origine ou dans des zones nouvellement ouvertes à l'économie des centaines de milliers de personnes qui avaient été « urbanisées » de force par la guerre ou qui étaient parties en raison de l'avance brusque de troupes ; et le Laos et la Thaïlande, où il faut faire face aux séquelles de la guerre : il y a, ainsi, soixante-dix mille Méos laotiens réfugiés en Thaïlande.

» Je dois également mentionner le problème des Chypriotes : deux cent mille personnes chassées de leur domicile. Certes, un grand nombre ont déjà quitté les tentes pour aller habiter chez des parents ou des amis. Mais le problème reste grave.

» Enfin, nous avons reçu une requête du gouvernement algérien pour venir en aide à un important groupe de Sahraouis qui se trouvent à Tindouf. Le problème est urgent, car il s'agit de nomades, qui vivent de façon très précaire.

— Où pensez-vous que se poseront à l'avenir les problèmes les plus graves ?

— En Afrique méridionale. Le refus du dialogue que l'on constate en Rhodésie, et son corollaire, la guérilla, entraîneront fatalement des déracinements de populations, blanches ou noires. Dans le Sud-Est asiatique, tout dépendra, bien entendu, de l'évolution de la situation dans les pays voisins de ceux où il y a eu la guerre. En Amérique latine, on va sans doute assister à des changements brutaux de régimes, vers la droite ou vers la gauche, avec toutes les conséquences dramatiques prévisibles.

— Vos moyens matériels sont-ils suffisants ?

— Non, car outre notre programme régulier, d'un montant de 12 à 14 millions de dollars, il y a multiplication d'opérations spéciales, pour répondre à tel ou tel bouleversement (Angola, Thaïlande, Liban...). Au total, nous dépensons 100 millions de dollars par an. Or nous dépendons entièrement de contributions volontaires des gouvernements. Et ceux-ci sont de plus en plus sollicités, non seulement pour les réfugiés, mais également lors de catastrophes naturelles, etc. Aussi, une certaine indifférence s'installe, et notre situation économique devient très difficile. Néanmoins, les gouvernements nous font confiance, car nous limitons au maximum les frais administratifs : nous passons toujours par des organisations locales, gouvernementales ou privées, pour acheminer les secours (3). »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Allusion aux événements de Hongrie et de Tchécoslovaquie. (N.D.L.R.)

(2) Le « réfugié » a dû quitter son pays. La personne « déplacée » a été contrainte de s'éloigner de son domicile. En plusieurs occasions, l'Assemblée générale des Nations unies a donné pouvoir au H.C.R. de s'occuper également de personnes « déplacées ». C'est une des raisons pour lesquelles il est très difficile de connaître avec précision le nombre de personnes dont le haut commissariat aux réfugiés a la responsabilité. Autre raison d'incertitude : toutes les personnes qui pourraient prétendre à la qualité de « réfugié » ne se font pas dûment enregistrer auprès des délégations du H.C.R. Ainsi le chiffre de 2,5 millions de personnes assistées, parfois avancé à Genève, est-il sans aucun doute très inférieur à la réalité.

(3) L'organisation créée par les Nations unies pour venir en aide aux Palestiniens, l'UNWRA, est, à l'inverse du H.C.R., « opérationnelle » : elle se charge elle-même de la distribution des secours.

CLIMAT DE GUERRE CIVILE

(Suite de la première page.)

Ainsi, le 13 juillet dernier, dix-neuf Uruguayens avaient été enlevés, dont aucun n'a reparu à ce jour. Les 17 et 18 août, deux parlementaires radicaux, MM. Yrigoyen et Amaya, ont connu le même sort dans la ville de Trelew, au sud du pays. Un journaliste réputé, M. Mariano Grondona, a lui aussi été séquestré quelques heures par des inconnus qui lui ont expliqué qu'ils étaient décidés à « *liquider tous les marxistes* » et lui ont demandé de le faire savoir autour de lui.

Cette recrudescence des activités de l'extrême droite survient aux approches du 22 août, anniversaire du massacre de Trelew. Il y a quatre ans, dix-sept militants de gauche avaient été tués dans l'enceinte de la base navale de cette ville — abattus lors d'une tentative de fuite selon la version officielle, tués de sang-froid selon les organisations de guérilla. Or, celles-ci ne laissent jamais, depuis lors, passer cet anniversaire sans mener quelque action d'éclat.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont donc été prises à Buenos-Aires en cette fin de semaine pour prévenir les incidents. Plusieurs engins bourrés de tracts ont explosé le 20 août dans la capitale. Les autorités ont fait fermer cinq lignes de métro à Buenos-Aires, après avoir reçu des informations annonçant la présence de paquets suspects dans certaines stations. A Cordoba, la deuxième ville du pays, les forces de sécurité ont annoncé avoir déjoué un plan des Montoneros prévoyant une série d'attentats à l'occasion de l'anniversaire du massacre de Trelew. De même source, on précisait que quinze guérilleros avaient été tués ou arrêtés ces derniers jours en liaison avec cette affaire. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

A travers le monde

Espagne

● LE POETE ESPAGNOL JOSE AUGUSTIN GOYTISOLO a été condamné à une amende de 200 000 pesetas (14 000 F) pour avoir lu en public une œuvre de Garcia Lorca lors de l'hommage rendu à l'écrivain le 5 juin dernier à Fuentevaqueros, en Andalousie.

Japon

● ARRESTATION D'UN ANCIEN VICE-MINISTRE JAPONAIS. — M. Takayuki Sato, ancien vice-ministre japonais des transports, a été arrêté vendredi 20 août à Tokyo, en liaison avec l'affaire des pots-de-vin versés par la société américaine Lockheed.

Ouganda

● LE MARECHAL IDI AMIN DADA, chef de l'Etat ougandais, a, jeudi 19 août, « donné sept jours » à M. Rabin pour qu'il lui fasse savoir si Israël compte dédommager l'Ouganda pour « *les vies et les biens détruits* » lors du raid lancé par son armée contre l'aéroport d'Entebbe.

(PUBLICITE)

A l'occasion de la tenue du Colloque international d'information et d'Etude sur le racisme et le sionisme qui aura lieu à Baghdad du 8 novembre au 13 novembre 1976, le comité préparatoire publie la résolution de l'O.N.U. n° 3379 - 1975 adoptée par 72 voix contre 35 et 32 abstentions.

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sur le rapport de la Troisième Commission (A/10320)]

3379 (XXX) Elimination de toutes les formes de discrimination raciale

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 1904 (XVIII) du 20 novembre 1963, dans laquelle elle a proclamé la Déclaration des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et, notamment, a affirmé que « toute doctrine fondée sur la différenciation entre les races ou sur la supériorité raciale est scientifiquement fausse, moralement condamnable et socialement injuste et dangereuse » et s'est déclarée alarmée devant « les manifestations de discrimination raciale qui se constatent encore dans le monde, dont quelques-unes sont imposées par certains gouvernements au moyen de mesures législatives, administratives ou autres »,

Rappelant également que, dans sa résolution 3151 G (XXVIII) du 14 décembre 1973, l'Assemblée générale a condamné en particulier l'alliance impie entre le racisme sud-africain et le sionisme,

Prenant note de la Déclaration de Mexico sur l'égalité des femmes et leur contribution au développement et à la paix proclamée par la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, tenue à Mexico du 19 juin au 2 juillet 1975, qui a promulgué le principe selon lequel « la coopération et la paix internationales exigent la libération et l'indépendance nationales, l'élimination du colonialisme et du néo-colonialisme, de l'occupation étrangère, du sionisme, de l'apartheid et de la discrimination raciale sous toutes ses formes, ainsi que la reconnaissance de la dignité des peuples et de leur droit à l'autodétermination »,

Prenant note également de la résolution 77 (XII) adoptée par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, à sa douzième session ordinaire, tenue à Kampala du 28 juillet au 1er août 1975, qui a estimé « que le régime raciste en Palestine occupée et les régimes racistes au Zimbabwe et en Afrique du Sud ont une origine impérialiste commune, constituent un tout et ont la même structure raciste et sont organiquement liés dans leur politique tendant à la répression de la dignité et l'intégrité de l'être humain »,

Prenant note également de la Déclaration politique et de la stratégie pour renforcer la paix et la sécurité internationales et renforcer la solidarité et l'aide mutuelle des pays non alignés, adoptée à la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés tenue à Lima du 25 au 30 août 1975, qui a très sévèrement condamné le sionisme comme une menace à la paix et à la sécurité mondiales et a demandé à tous les pays de s'opposer à cette idéologie raciste et impérialiste,

Considère que le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale.

2 400e séance plénière,
10 novembre 1975
Signature

Comité préparatoire pour le Colloque d'information et d'Etude sur le racisme et le sionisme.
Université de Baghdad.

POLITIQUE

QUEL CHOIX POUR LES GAULLISTES ?

(Suite de la première page.)

D'autres, on le sait, préconisent que les gaullistes répondent au chant des sirènes de l'opposition, et particulièrement aux enchanteresses marquées de la faucille et du marteau. Ce serait folie. Je n'éprouve aucun sentiment d'hostilité systématique à l'encontre des communistes, ce sont des femmes et des hommes que porte une espérance. J'ai fait effort pour oublier que les communistes rencontrés en prison à la fin de 1940 y étaient pour avoir refusé de porter les armes contre Hitler, pour ne pas penser toujours à Budapest et à Prague, pour ne pas me rappeler les injures lancées à de Gaulle — mais pour eux le marxisme est une religion. Or, rien n'est plus éloigné des idées-forces laissées par le général de Gaulle que le marxisme. La séparation des pouvoirs n'existe pas dans les régimes marxistes, ni le respect de la liberté individuelle, et la lutte des classes est à l'opposé, exactement à l'opposé, de la participation. S'il se trouve que le parti communiste prêche aujourd'hui pour l'indépendance nationale — ce qui est d'ailleurs formellement antimarxiste, — c'est que cela l'arrange momentanément, et rien d'autre. Il suffit de constater quelle conception les démocraties populaires nourrissent de leur indépendance à l'égard de Moscou et du pacte de Varsovie pour être fixé.

Mon hostilité de fond à toute alliance avec les marxistes m'a valu, ces derniers temps, des critiques d'amis que j'estime. Un coreligionnaire a même été jusqu'à me traiter de pape, ce qui, pour un protestant, peut paraître désobligeant.

Un accord avec les socialistes ? Pourquoi pas ? Mais qu'apportent-ils, mise à part la personnalité sportive et multiface de leur secrétaire général ? Si leur inspiration est plus généreuse que celle des conservatismes traditionnels, les solutions qu'ils préconisent sont, sur le plan social, moins constructives que la participation, et l'indépendance qu'ils proposent est plus atlantique que réelle : qui plus est, ils proclament à longueur de journée leur volonté de garder très serrés les liens qui les attachent au marxisme. Pour l'instant, ces braves gens ne sont pas libres, mais qui sait si un jour ?

Rejoindre les conjurés du programme commun par hostilité au chef de l'Etat, par opposition à sa politique, c'est oublier l'essentiel du gaullisme, c'est céder à un emportement causé par une conjoncture provisoire, c'est hypothéquer gravement la suite.

Pourquoi les gaullistes ne resteraient-ils pas eux-mêmes ? Pourquoi, en contradiction avec ce qu'ils ont toujours été depuis 1940, rejoindraient-ils les rangs de leurs adversaires de toujours en contrepartie d'un plat de lentilles ?

Ils peuvent s'enorgueillir — sans parler de la Résistance — d'un passé exceptionnellement riche en réussites pour le pays : les institutions de la Ve République, le rétablissement financier, la rénovation de la défense, les textes sur l'intéressement, la décolonisation et la restauration du rayonnement de la France dans le monde. Qui dit mieux ? Les communistes avec l'échec du marxisme partout où il sévit et leur incapacité de participer au jeu normal de la démocratie ? Les socialistes, les radicaux et les centristes, avec la Constitution de 1946 — leur œuvre — et le bilan catastrophique de la IVe République ?

Vraiment, qu'est-ce que le gaullisme trait chercher chez les autres ? Qu'il reste donc lui-même et qu'il lutte pour ce qu'il est. Sa mission est claire, elle consiste à demeurer fidèle aux idées-forces du général de Gaulle, que le temps, plutôt que de les affaiblir, a indiscutablement renforcées.

Sans doute une rigueur dans ce sens est-elle aujourd'hui inconfortable face à l'Elysée, et alors ? C'est un mauvais moment à passer, il s'en présente dans tous les combats, et cette rigueur se révélera payante au jour des consultations électorales, pour la belle et bonne raison que les électeurs apprécient les élus qui demeurent fidèles à leurs engagements.

Quoi ! on abandonnerait une grande tâche, on compromettrait l'avenir pour de petits bénéfices éphémères alors que le corps électoral, depuis dix-huit ans, manifeste aux options du général une remarquable fidélité ? Quoi ! on risquerait une désaffection des électeurs pour quelques maroquins secondaires ?

Préparons les élections et calculons donc lorsque le calcul consiste justement à choisir la ligne droite.

N'oubliez pas, messieurs, que le général de Gaulle a dit : « *Si vous hésitez entre deux voies, prenez toujours la plus rude, c'est la moins encombrée.* »

PIERRE LEFRANC.

Après la mort accidentelle de Jean-Claude Simon

UN MESSAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

A la suite du décès accidentel de Jean-Claude Simon, député R.I. de la Haute-Loire (*le Monde* du 21 août), M. Giscard d'Estaing a adressé à la famille du disparu un message de condoléances dans lequel on lit notamment : « *L'affection que je portais au docteur Simon, dont le dévouement sans limite et la générosité étaient connus de tous, me fait ressentir avec une profonde tristesse personnelle sa disparition brutale.* » Le président de la République a également adressé ses condoléances au conseil général de la Haute-Loire, dont Jean-Claude Simon était président, et au conseil municipal de Saugues, commune dont était maire le député décédé.

PRESSE

Le conflit de «France-Soir»

La grève est reconduite jusqu'au 23 août

La rédaction de « France-Soir », réunie en assemblée générale le vendredi 20 août, a décidé de reconduire le mouvement de grève contre l'arrivée de M. Robert Hersant dans la société qui édite le quotidien, jusqu'à une nouvelle assemblée générale convoquée pour le lundi 23 août à 15 heures.

La motion de l'intersyndicale du quotidien (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O et C.G.C.), adoptée par 125 voix pour, 40 contre et 6 abstentions ou « nuls », précise notamment que, « *par respect pour la justice, qui examinera la demande des journalistes en audience des référés le mardi 24 août* », une suspension de l'arrêt de travail est envisagée.

Toutefois, conclut la résolution, « *la reparution provisoire de* France-Soir *est liée, pour l'intersyndicale, à l'exigence d'insertion en première page des explications que la rédaction doit aux lecteurs* ».

Avant le vote de cette motion, deux éléments nouveaux s'étaient produits.

D'une part, en début d'après-midi, M. Paul Winkler était intervenu au cours d'une assemblée générale de la rédaction, qu'il avait mise en garde contre les conséquences de la grève, qui pourrait l'amener à se dessaisir de sa part dans la société Presse-Alliance, au profit de M. Robert Hersant. M. Winkler avait déclaré que la grève des journalistes fait perdre 500 000 F par jour à la société. Quatre jours de grève représentaient une perte de 2 millions de francs pour la société, soit 1 million pour chacun des deux associés. Soulignant qu'une telle perte est « *plus lourde* » pour lui que pour M. Hersant, il précisait qu'il ne pourrait donc supporter longtemps une telle situation et devrait se dessaisir de sa part dans *France-Soir*. « *Comme la législation prévoit un droit de préemption pour l'associé, tout porte à croire que M. Hersant se portera acquéreur* », ajoutait-il, tout en assurant que lui-même offrait « *une garantie d'indépendance pour la rédaction, et qu'il maintiendrait cette garantie à l'avenir* ».

Le rejet d'une motion des journalistes C.G.T.

D'autre part, au début de l'assemblée générale de 19 heures, la C.G.T. présentait une motion qui proposait la poursuite du mouvement jusqu'à dimanche 15 heures seulement. Repoussée par 118 voix, contre 46 et 8 abstentions, elle prévoyait qu'une assemblée générale aurait lieu ce jour-là à 15 heures « *pour se prononcer sur l'orientation de la grève* ».

La C.G.T. estimait que des éléments nouveaux pouvaient intervenir pendant le week-end. Elle faisait, en effet, état d'une rencontre, vendredi 20 août, entre M. Hersant et le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. M. Hersant aurait, selon la C.G.T., fait part de son intention de faire imprimer un quotidien du soir par les ouvriers de la SIRLO qui impriment *le Figaro* : « *Nous ne pouvons pas*, déclarait M. Serge Nat, délégué des journalistes C.G.T. de *France-Soir*, *faire supporter la lutte par nos seuls camarades ouvriers.* »

« *Notre section C.G.T.*, ajoutait-il, *estime que la lutte de la rédaction ne peut uniquement s'enfermer dans le choix ou le refus de tel ou tel. S'il en était ainsi, les journalistes en lutte de* France-Soir *risqueraient d'être contraints à une longue prolongation de leur action avec ses dangers évidents — et notamment l'isolement du mouvement — et feraient ainsi le jeu de l'adversaire, qui a tout intérêt à une épreuve de force.*

» *La dénonciation de la signification de l'arrivée — qui est chose faite — de M. Robert Hersant reste la raison essentielle de notre combat, mais l'élargissement de notre action au sein de l'entreprise conduit à exiger de la direction du journal des garanties précises concernant l'emploi, le maintien des avantages acquis pour l'ensemble des personnels et le respect des accords signés.* »

Après de longues discussions et le vote négatif sur ce texte de la C.G.T., les journalistes adoptaient la résolution de l'intersyndicale. Avant la réunion prévue pour lundi, les journalistes « *appelés à une vigilance redoublée* » sont convoqués par l'intersyndicale à participer à des assemblées générales qui se tiendront samedi à midi, dimanche à 19 heures.

Tout est maintenant suspendu aux décisions que prendra le président du tribunal des référés mardi 24 août.

« Chipotages » et vote massif

L'essentiel des débats de cette assemblée générale mouvementée, au cours de laquelle les prémices d'une division ont pu apparaître, a porté sur le point de savoir s'il fallait reprendre le travail dimanche ou lundi. La motion rédigée par l'intersyndicale des journalistes et soumise à l'assemblée demande la continuation du mouvement jusqu'à l'assemblée générale du lundi 23 août à 15 heures, date à laquelle la rédaction de « France-Soir » doit suspendre l'arrêt de travail. « Rien dans les propos de M. Winkler, précise la résolution, ne justifie une interruption du mouvement. »

« M. Winkler, souligne le texte commun des syndicats, introducteur de Hersant à « France-Soir », se présente maintenant en garant et en « bastion » de l'indépendance de la rédaction, dont il affirme — un peu tard — qu'il ne peut rien sans son approbation. »

M. Serge Nat, responsable du syndicat C.G.T. des journalistes, appelle au début de l'assemblée à « déterminer une autre forme de lutte ». Quelques rédacteurs proposent alors la reprise du travail pour dimanche.

Des bruits commencent à circuler dans l'assemblée générale. M. Robert Hersant aurait manifesté l'intention de « sortir » « France-Soir » lundi. Avec quels journalistes et dans quelle imprimerie ? On avance le nom de la Sirlo. Quant à « l'équipe fantomatique » de journalistes, personne ne s'avance à citer ceux qui pourraient la composer. Un représentant du syndicat des ouvriers du Livre C.G.T. confirme la rumeur : M. Hersant avait bien manifesté le désir de faire « France-Soir » dimanche.

Provocation, « intox », chantage ? Un rédacteur demande si les ouvriers du Livre ont l'intention de prêter leur concours à la sortie de ce « journal pirate ». Une journaliste C.G.T., Mme Thérèse Fournier, propose donc de reprendre le travail dimanche « pour éviter cette parution ». Son amendement, qui fixait la prochaine assemblée générale au dimanche 22 août, à 15 heures, est massivement repoussé dans un scrutin à bulletin secret, malgré le revirement de M. Serge Nat, qui décide de revenir sur sa position.

Ce « chipotage » sur vingt-quatre heures supplémentaires de grève, selon l'expression de M. Maurice Josco, est-il la première lézarde dans une rédaction apparemment unie ? La majorité écrasante du vote final met fin à toutes les controverses.

POINT DE VUE

La société libérale offensée

par MICHEL LEMERLE (*)

DEPUIS que M. Robert Hersant a entrepris de s'installer rue Réaumur, de nombreuses voix se sont manifestées pour dénoncer ce nouveau pas dans la marche accélérée vers la concentration de la presse et l'uniformisation de l'information et pour s'alarmer des méthodes expéditives du député de l'Oise qui fait peu de cas des textes légaux en la matière.

Mais ce coup de force de l'été a une signification beaucoup plus profonde qui ne concerne pas la presse. Le président de la République met actuellement la dernière main à sa charte sur la société libérale avancée. Il y précise des thèmes qu'il esquisse depuis le début de son septennat. L'idée essentielle que tente d'imposer l'« chef de l'Etat est celle d'une société dont le développement continuerait de reposer sur l'initiative individuelle, mais qui ne serait pas uniquement le libre jeu des appétits particuliers.

A travers les thèmes développés par M. Valéry Giscard d'Estaing, on retrouve constamment l'affirmation d'une société au service de l'homme qui se doit de limiter les conséquences les plus brutales des mécanismes économiques pour les plier aux nécessités de l'intérêt général et de l'épanouissement individuel des citoyens.

Or l'extension démesurée du groupe Hersant va totalement à l'encontre de cette théorie néo-libérale.

Accepter que le député de l'Oise, à l'aide de mécanismes financiers souvent obscurs, puisse menacer gravement le pluralisme de la presse, ce n'est pas seulement ravaler l'information au rang de marchandise comme les autres, c'est reconnaître que l'économie demeure régie par la loi du marché dans ce qu'elle a de plus brutal, la loi de la jungle au service de ceux qui détiennent le pouvoir économique.

Les plus hautes autorités de l'Etat ne peuvent, sans perdre quelque crédit, réaffirmer constamment la nécessaire pluralisme de la presse et ne pas se donner les moyens de la traduire dans la réalité.

Lors de la grève des journalistes du *Figaro* en 1969, M. Valéry Giscard d'Estaing avait apporté son soutien à nos confrères du Rond-Point. Lors du colloque du Sénat en 1973, les syndicats de journalistes avaient élaboré un projet de statut de la presse tendant notamment à limiter les concentrations et à faire échapper l'information aux pressions du pouvoir et de l'argent. Le secrétaire général des républicains indépendants, M. Michel Poniatowski, nous écrivait alors que son mouvement souscrivait aux principes et aux solutions dégagées par ce colloque. Lors de notre audition devant la Commission des libertés de l'Assemblée nationale, nous avons pu constater combien de nombreux parlementaires étaient préoccupés par le déclin du pluralisme de la presse.

C'est ce décalage entre les intentions affirmées et les pratiques constatées dans l'évolution de la presse qui accrédite l'idée que certains hommes politiques préfèrent sacrifier leurs convictions affichées dans le passé à des intérêts électoraux plus immédiats.

A de multiples occasions, le gouvernement s'est prévalu de la légalité pour critiquer ou combattre des actions qu'il réprouvait. A la fin de l'O.R.T.F., M. Jacques Chirac n'avait pas trouvé de mots assez durs pour fustiger l'attitude jugée illégale des grévistes. Doit-on penser qu'il existe de bonnes et de mauvaises lois. Celles auxquelles on fait référence pour appeler les travailleurs à plus d'orthodoxie dans leurs luttes syndicales, et celles qu'on oublie, comme cette ordonnance de 1944, quand sont en jeu les intérêts d'un patron de presse.

« A gauche n'a pas le monopole du cœur, disait M. Giscard d'Estaing pendant sa campagne électorale. Ne pas admettre que l'opération Hersant c'est la « société libérale offensée », c'est en tout cas laisser à l'opposition le monopole de la défense des libertés en matière de presse.

(*) Président de l'Union nationale des syndicats de journalistes.

OUTRE-MER

La Guadeloupe dans l'attente

(Suite de la première page.)

Deux assistantes sociales et une dizaine d'enseignants essaient, jour après jour, de régler les problèmes les plus urgents du centre. Ce n'est pas sans peine : « La plupart de ces *gens accepteraient volontiers de se prendre en charge eux-mêmes*, explique un instituteur réfugié, *mais ils n'ont pas le matériel indispensable : ni balai, ni serpillière, ni désinfectant. On ne s'installe pas dans le provisoire, mais plutôt dans la crasse.* »

18 h. 30 : les enfants, qui ont fini de dîner, sortent de la cantine en suçant leur bonbon, dessert inscrit au menu après le foie sauté et la macédoine de légumes. Dehors, les adultes font déjà la queue face aux gendarmes qui distribuent les tickets de repas. Au milieu des fourneaux, le maire, M. Bernier (socialiste départementaliste), ancien président du conseil général, surveille d'un œil attentif les opérations. « *On a eu, bien sûr, quelques difficultés*, dit-il ; *que voulez-vous ! la commune, jugée trop lointaine, n'était pas prévue au plan ORSEC pour l'accueil. Mais le préfet a finalement décidé de faire évacuer Vieu-Fort, et la population du village est venue ici. Maintenant, tout va mieux.* » Des grognes, des plaintes ? « *Quelques mécontents, peut-être. Seulement vous, les journalistes, il n'y a que ceux qui rouspètent qui vous intéressent...* »

Les jours passent à l'école mixte de Saint-François. Bientôt une semaine que les premiers réfugiés sont arrivés. Et si cela devait durer ? Dans les classes, où l'on a entassé dans un coin les tables d'écoliers et remisé dans l'autre un tableau noir où subsistent quelques traces de la dernière leçon de calcul, personne n'ose trop y croire. Mais dans son bureau de Pointe-à-Pitre, envahi par les notes et les rapports de ses divers services, M. Jean-Pierre Doumenc, sous-préfet de la Guadeloupe, ne cesse, lui, d'y penser. « *Dans l'immédiat*, affirme-t-il, *nous maîtrisons la situation, tout se passe à peu près bien. Les conditions d'hébergement sont correctes et l'approvisionnement assuré. Si le lait a pu manquer un peu ici et là, c'est sûrement dû à un défaut de coordination qui sera très vite corrigé. Restent tout de même quelques problèmes de couchage et d'hygiène.* »

A même le sol

De fait, sur les vingt mille cinq cents personnes logées dans les centres des communes d'accueil (1), plus de huit mille ont encore couché jeudi soir — cinquième nuit depuis l'exode — à même le sol. Cinq mille nouveaux lits de camp doivent arriver incessamment : il aura donc fallu une semaine pour que tous les réfugiés de la Basse-Terre dorment à leur aise. Mais, l'intendance mise en place, les autorités vont affronter d'autres obstacles, sans doute plus redoutables, car l'évacuation du périmètre menacé par l'éventuelle éruption de la Soufrière a envoyé dans les communes de la Grande-Terre quelque dix mille chômeurs supplémentaires.

« *Nous devrons créer pour eux des activités rémunérées, financées par le fonds de chômage*, explique M. Doumenc. *D'abord, les employer aux travaux indispensables, à l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène dans les centres ; puis les mettre à la disposition des maires des communes d'accueil, qui trouveront ainsi une main-d'œuvre pour mener à bien leurs projets d'aménagement.* » Et si le volcan, d'une façon ou d'une autre, rendait longtemps encore impossible — car trop risqué — le retour des populations vers le sud ? « *Cela compliquerait sûrement notre situation*, admet le sous-préfet. *Ceux qui ont trouvé un refuge provisoire chez l'habitant ne pourront y rester indéfiniment. Ils rejoindront des centres déjà surpeuplés. Nous serons alors contraints de trouver des solutions de substitution pour aérer notre dispositif.* »

D'autant qu'un jour pas si lointain les écoliers de la Guadeloupe vont retourner à leurs études. Retarder la rentrée scolaire ou faire la classe en plein air ? On y pense. Pourtant, à moins d'un kilomètre des écoles de Saint-François, les trois cents chambres des grands hôtels vont bientôt attendre le client. Septembre-octobre aux Antilles, c'est l'entre-saison, et les quatre étoiles luxueux de la Riviéra de la Grande-Terre marchent au ralenti. Mais M. Stirn a, par avance, répondu à ceux qui verraient là une solution possible : « *Nous n'envisageons pas de réquisitionner les hôtels*, déclarait-il lors d'une récente conférence de presse. *C'est là une activité trop importante pour l'avenir de l'île.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) A ce chiffre, il convient d'ajouter trente mille personnes qui se sont fait connaître dans les mairies bien qu'hébergées chez l'habitant. On obtient donc un total de cinquante mille cinq cents personnes recensées. La population de la zone évacuée étant de soixante-douze mille habitants, les autorités préfectorales en concluent qu'environ vingt mille personnes ne se sont pas fait connaître et se trouve donc soit en vacances, soit réfugiées dans de telles conditions qu'elles n'ont besoin d'aucune assistance.

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, a adressé deux télégrammes de solidarité : l'un, à M. Gialton, maire des Abymes ; et l'autre, à M. Cléry, maire de Basse-Terre.

MESSAGES DE SOUTIEN ET RÉACTIONS

LA C.G.C. : assurer l'indépendance de la rédaction quel que soit l'acquéreur.

La Confédération générale des cadres « *approuve et appuiera les décisions prises par les journalistes C.G.C. Ces décisions ont pour objet de sauver l'emploi de toutes les catégories professionnelles de l'entreprise, et, pour les journalistes, l'indépendance de l'information.*

» *Pour arriver à ce résultat, les journalistes C.G.C. de* France-Soir *se mettront en rapport avec les personnes qui ont fait acte de candidature à l'acquisition du titre et, éventuellement, avec celles qui pourraient se faire connaître dans l'avenir. Avec chacune d'elles, ils étudieront le montant des capitaux susceptibles d'être apportés, le plan de réforme de toutes les structures de l'entreprise, le sérieux et la qualification professionnelle de ces candidats.*

» *En mettant ainsi fin aux errements du passé, il sera possible de redonner à* France-Soir *sa rentabilité financière, seul gage de la survie du titre et de la sauvegarde de l'emploi. Les journalistes C.G.C. de* France-Soir *feront connaître, en temps voulu, le plan qu'ils proposeront pour assurer l'indépendance de la rédaction, quel que soit l'acquéreur.* »

● *De nouveaux messages de soutien et de solidarité* sont arrivés à la rédaction de *France-Soir*. Ils émanent notamment : de la Fédération C.F.D.T. du Livre et des travailleurs de l'information ; de l'intersyndicale du *Nouvel Observateur* ; de la Fédération S.N.J. de l'audiovisuel ; de la Fédération F.O. de la presse ; de la Confédération syndicale des familles.

● « *Le Journal du dimanche* », qui appartient toujours à France Edition et Publications (Hachette), paraîtra normalement le 31 août avec la collaboration d'un certain nombre de journalistes de *France-Soir*, précisent les délégués syndicaux de ce quotidien.

M. MITTERRAND : un combat d'une portée décisive.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a adressé aux journalistes de *France-Soir* le télégramme suivant : « *Trop c'est trop. La concentration excessive de la presse et les manquements répétés à la législation en vigueur, les menaces sur la profession, le mépris pour les personnes, donnent au combat mené par le personnel de* France-Soir *une portée décisive. Je vous adresse mon témoignage de solidarité.* »

M. MAIRE : n'y a-t-il pas une banque nationalisée derrière M. Hersant ?

Interrogé, le vendredi 20 août, à l'émission « 13-14 » sur France-Inter, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a déclaré :

« *Nous sommes en face d'une situation qui nous fait dire, non seulement le pluralisme est en cause, non seulement la qualité de l'information est en cause, mais même le caractère privé de l'information est aussi en cause, car d'où vient l'argent ?*

» *La question, nous la posons. Il a été versé 27 millions de francs nouveaux par M. Hersant pour l'achat du* Figaro, *en billets de 500 F. Pourquoi en billets de 500 F ? Pour que n'apparaisse pas le nom de l'établissement financier qui était derrière M. Hersant, car M. Hersant n'a pas cet argent, il ne l'avait pas. Et nous, nous posons la question : n'est-ce pas une grande banque nationalisée qui est actuellement derrière M. Hersant dans les diverses manœuvres financières, dans les possibilités financières qu'il a, et, derrière cette banque nationalisée, n'y a-t-il pas le gouvernement lui-même, qui, actuellement, est derrière les manœuvres de M. Winkler et de M. Hersant ?* »

● *L'Union des fondateurs et collaborateurs de France Edition et Publications*, qui a obtenu la désignation d'un expert chargé de faire un rapport sur les modalités de la cession de *France-Soir* et d'en préciser la portée et les conséquences (*le Monde* des 29 juillet et 5 août), fait savoir qu'elle n'entreprend, en ce qui la concerne, aucune autre action de quelque autre nature que ce soit. C'est à la suite d'une confusion que nous avons écrit dans *le Monde* du 21 août que l'Union des fondateurs de FEP s'était associée à l'Intersyndicale et à la société des rédacteurs de *France-Soir* dans l'action en référé demandant la nomination d'un administrateur judiciaire.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Danse

Les syndicats attendent la réorganisation du corps de ballet de l'Opéra

La crise qui vient de secouer l'Opéra aura eu au moins pour résultat de mettre en lumière un malaise profond, celui du corps de ballet, qui ne date pas d'aujourd'hui, même si l'actuelle administration l'a porté à vif.

Force est de constater à la fin de la saison, comme chaque année, que, malgré un prestigieux calendrier établi par Rolf Liebermann, les spectacles de ballets se sont révélés bien décevants dans leur réalisation. On se souvient des déclarations féroces de Maurice Béjart sur l'atmosphère empoisonnée de la maison et un manque de créativité anquel, selon lui, on ne peut espérer remédier que par l'autonomie de la danse.

Cette autonomie, les danseurs l'ont en partie obtenue à l'issue d'une « descente » à Matignon et d'une grève menée à l'unanimité, qui a failli faire échouer les négociations exigées par M. Chirac. Rendez-vous est pris à la rentrée avec le conseil d'administration et les différents responsables de l'Opéra pour débattre de la réorganisation de notre académie nationale. Il n'est pas question, bien sûr, d'une séparation totale, que d'ailleurs les danseurs ne souhaitent pas, ni d'une autonomie financière.

« *Au palais Garnier*, dit Serge Baudoin, un des représentants syndicaux C.G.T., *le ballet est plus rentable que le chant. Il se déplace facilement avec peu de décors ; il répond à une demande accrue du public. Qu'il aille en province ou à l'étranger, il jouera à bureaux fermés. Le phénomène est général ; à la Monnaie de Bruxelles comme à l'Opéra de Paris, au Bolchoï comme à Marseille ou à Stuttgart et Genève, la danse a pris le pas sur l'art lyrique. L'autonomie pour le corps de ballet ce sera une plus grande liberté dans son organisation interne.*

» *On a dit ou écrit les choses les plus fantaisistes à propos de cette « révolte » des danseurs ; on a beaucoup insisté sur les conventions collectives. Ce n'était pas le fond du problème. Les danseurs se sont mis en grève, syndiqués (88 sur 120) ou non, petits sujets ou étoiles, parce qu'ils étaient indignés des conditions de travail qui leur sont faites, notamment d'une disposition récente visant à supprimer le service par tranches horaires (réparties entre 10 heures et 0 h 15) pour les convoquer à toute heure, suivant le bon vouloir des chorégraphes. Cette explosion est le résultat d'un « ras-le-bol » face à l'incompétence de l'administration et à des procédés qui ne datent pas d'ailleurs du régime de Rolf Liebermann, puisque, dès 1971, les manœuvres avaient commencé contre la réunion des deux troupes (l'Opéra et Garnier), telle que l'avait fixée la convention collective.*

» *Les choses ont empiré au début de 1976, lorsque la direction a profité de la distribution de* Nana *pour changer la structure des deux troupes d'une manière inquiétante pour un certain nombre de danseurs menacés pratiquement de licenciement. Il y a eu également plusieurs incidents avec Roland Petit, et déjà on avait risqué la grève.*

» *Aujourd'hui, les danseurs, qui ne veulent plus être sacrifiés aux caprices des chorégraphes invités, refusent de se soumettre à des techniques parfois contradictoires qu'ils n'ont pas eu le temps d'assimiler. C'est leur dignité et une certaine qualité qu'ils défendent.* »

— Ne risquent-ils pas de se scléroser ? Maurice Béjart prétend qu'ils sont techniquement incapables d'interpréter certains de ses ballets. Et l'on ne peut nier que le passage d'un chorégraphe comme Cunningham leur ait ouvert des horizons.

— *Ils en sont conscients, surtout les plus jeunes. Il y a actuellement à l'Opéra toute une génération, curieuse, ouverte sur l'extérieur, qui veut bouger, qui souhaite un enseignement de la danse élargi à d'autres styles. Certains d'ailleurs, malgré la crise, n'ont pas hésité à quitter la sécurité de leur emploi, à la recherche d'autre chose.*

» *Les négociations qui vont s'ouvrir les trouveront vigilants sur deux points essentiels : la garantie d'une véritable politique chorégraphique, la personnalité du directeur de la danse qu'on leur choisira. Une politique chorégraphique, c'est la possibilité pour tous de danser le plus souvent possible. Actuellement, la distribution est tributaire du choix des chorégraphes : certaines étoiles peuvent rester de ce fait un an ou plus sans danser. Imagine-t-on ce que cela peut représenter pour des gens dont la carrière est brève ? Un système de tournées en banlieue, en province, à l'étranger pourrait donner à tous l'occasion de danser et cela ne constituerait pas une dépense supplémentaire puisque les artistes sont payés au mois. Même en restant à Paris ils peuvent passer dans d'autres salles pendant que les ouvrages lyriques occupent la scène de l'Opéra. Tout le monde semble être d'accord sur ce point. Les négociations porteront sur le principe de quatre mois de tournées par an ; à condition bien sûr qu'il n'y ait pas automatiquement un groupe spécialisé dans les divertissements lyriques et aussi que toutes les créations se fassent au palais Garnier. C'est essentiel qu'il y ait un « label Opéra ».*

» *Il faut aussi changer les rapports avec l'administration. Celle-ci doit admettre qu'un danseur est un être majeur et responsable et non, comme c'est encore le cas, un élève prolongé, assujetti à un système de pénalisations pour les retards et une discipline de collège, avec notamment l'examen de contrôle, qui tient de la brimade. Les classifications et la hiérarchie sont aussi à revoir, sans compter l'examen annuel — qui ne correspond plus à grand-chose.*

— Il est question du choix d'un directeur de la danse qui devrait harmoniser ces rapports entre l'administration et le corps de ballet. Il ne s'agit pas d'un poste nouveau. Il existe bien actuellement un directeur de la danse à l'Opéra ?

— *Bien sûr. C'est Raymond Franchetti. Il a été à ce poste tout en conservant la direction de sa propre école de danse. Il a eu au moins l'honnêteté de convenir qu'il s'intéresse avant tout à son école. Mais on devine très bien où et comment les danseurs doivent manœuvrer pour être distribués. La compétence de M. Franchetti ne dépasse pas le professorat. Dans les récentes négociations, il a fait barrage et obstruction. Manifestement, il n'avait pas compris ce qui se passait.*

» *M. Jacques Chirac se préoccupe de donner au corps de ballet un directeur de réputation internationale. Il est souhaitable en effet qu'il ait à sa tête un homme d'expérience et de métier capable de défendre ses intérêts et de discuter d'égal à égal avec Rolf Liebermann. Mais on ne voit guère qui pourrait tenir ce rôle. Béjart ? Il n'y tient pas. Roland Petit ? Cela peut l'intéresser, mais avec lui les danseurs risquent d'être soumis à un régime de caprices. Balanchine ? C'est malheureusement impensable. Peter Van Dyk ou Neumeier ? Franchement, on ne voit pas. La question est de savoir ce qu'on entend par un directeur de réputation internationale. On ne peut qu'être vigilant à ce propos lorsqu'on sait qu'à la rentrée sera mise en place la société commerciale pour l'exploitation des enregistrements des spectacles de l'Opéra. Il ne faut pas perdre de vue que dans un avenir proche les vidéo-disques vont apparaître sur le marché français et que cela risque d'amener l'introduction du show-business international dans l'art chorégraphique à l'Opéra, comme c'est déjà le cas pour le lyrique. La politique de prestige et de vedettariat pratiqués par M. Liebermann va déjà dans ce sens. Avec l'exploitation des enregistrements, tous les ballets vont être montés dans un souci de rentabilité qui ne va pas nécessairement de pair avec la qualité et la créativité, si l'on s'en réfère au précédent de la télévision.*

» *Le rendez-vous d'octobre ne sera pas facile. Derrière le problème de la danse à l'Opéra, c'est de toute une profession — qui est actuellement en train de mourir — qu'il sera question. En Amérique, en Russie, au Japon, partout, la danse s'épanouit. Pas en France, pays dépositaire de sa grande tradition. La réorganisation du ballet dépasse le cadre du palais Garnier. Elle englobe le problème de l'enseignement, des structures d'accueil, de la recherche, du ballet folklorique... Il faut certes un directeur compétent à la tête de l'Opéra, mais il faut également une direction autonome de la danse au secrétariat d'Etat à la culture.* »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.

Estivales

Enclave de théâtre à Valréas

« *C'est triste pour les petits, ils n'ont pu jouer que deux fois* les Bâtisseurs. » Pluie battante sur l'Enclave, vigoureux tonnerre et abondants éclairs : un de ces orages dont ce pays violent a le secret. L'Enclave, c'est, enfermé dans le département de la Drôme, un territoire rattaché au Vaucluse, un œil : la superficie de quatre communes, Valréas, Vigan, Richerenches, Grillon, qui, autrefois, étaient restées fidèles aux papes, au gouvernement d'Avignon. Vieille histoire.

« Les Nuits théâtrales de l'Enclave » ont, elles, douze ans. Un festival de plus ? Non. Pour les habitants de Valréas, cela veut dire, chaque année, l' « arrivée des arts dramatiques ». Traduire : le Stage national d'art dramatique et de réalisations théâtrales s'installe pour près de six semaines dans la petite ville. Une cinquantaine de stagiaires, dirigés par René Jauneau, animateur de Jeunesse et Sports, préparent les trois, les quatre spectacles prévus pour cette saison. On les a regardés installer le décor dans la cour de Simiane. Le château que Mme de Sévigné fit construire pour être plus proche de sa fille est ainsi devenu la demeure somptueuse dont aurait rêvé le Bourgeois gentilhomme.

René Jauneau a reconstruit la comédie-ballet de Molière, imaginant qu'un nouveau riche a racheté Simiane et y rêve de culture. Ce Jourdain-là a fait bâtir une scène de théâtre et partout des escaliers (Beaubourg ?). Sur le balcon, l'orchestre Frimuzz, un groupe de free-jazz, accommode les musiques de Lully : variations fausses à dessein et aussi airs réinventés par des instrumentistes qui ont du talent. Le Bourgeois, micro en main, se prend une seconde pour un chanteur. Faible voix fausse de l'idole qui, sans accompagnement, ne serait rien. Les ballets, menuets caricaturés, se libèrent bien vite, se transforment en danses modernes. Le ballet des nations devient grande fête bariolée, puis parodie : acrobates qui ne savent plus bien l'acrobatie, pauvres crâcheurs de feu qui font leur métier, tandis que des feux d'artifice minables s'éteignent sitôt allumés. pitoyement.

Le Bourgeois, ici Alphonse Thivrier, est singulièrement falot. Perpétuellement porté par les autres personnages, joué presque par eux, il n'est plus le caractère central, l'acteur principal. Il n'est qu'un brave gros monsieur, sans caractère ni imagination : il est seulement le prétexte à la série des discours tenus par son entourage. Les maîtres défendent leurs arts respectifs, la possibilité pour ceux-ci d'exister. Quoi de plus actuel ? Pierre Vial, en professeur de philosophie, a toute la véhémence de la sincérité : on lui sent une envie féroce de maltraiter, physiquement, ce bouffon repu, de lui faire comprendre. Il y a aussi le « discours » des femmes et Mme Jourdain, si souvent effacée, est là, présente, importante. Jacqueline Martin donne au bon sens sa vigueur, au désarroi sa sensibilité, aidée par Nicole, Danièle Gauthier, totalement dans le rôle de la servante qui n'est plus secondaire.

La plupart des acteurs ne sont pas des stagiaires, ou, en tout cas, pas des débutants. « Le Bourgeois gentilhomme » *était cette année notre grand spectacle*, explique René Jauneau, comme pour justifier ce travail professionnel. *Mais ce qui est bien avec Molière, comme avec Shakespeare, c'est qu'on peut utiliser tout le monde dans le même spectacle.* » Ainsi, « les petits », comme il les appelle, ont tous fait quelque chose dans *le Bourgeois*, ne serait-ce que dans les ballets.

Les autres spectacles ont été donnés à Richerenches : *Il était une fois 1900*, trois petites pièces de Feydeau, Tristan Bernard et Octave Mirbeau, mises en scène par Jean Marquis, un photographe.

Mais les stagiaires, s'ils ont pour la plupart trouvé un rôle dans ces amusements et chansons style Belle Epoque, parlent surtout du Boris Vian. Ils sont satisfaits du travail sur *les Bâtisseurs d'empire*, mis en scène par Pierre Vial. « *Même si on n'aime pas beaucoup Vian, on ne peut qu'aimer la version réaliste donnée de ce rêve d'un amateur de science-fiction.* » Hélas ! il pleuvait.

Le quatrième spectacle montré une seule fois et presque confidentiellement est un mélodrame en douze tableaux d'Etienne Catallan *Grandeur et décadence de la Belle Henriette* d'après *l'Ane mort et la femme guillotinée*, de Jules Janin. Un travail d'acteur, dirigé par Etienne Catallan lui-même, et qui peut-être a pâti de la préparation des autres pièces. Un travail théâtral au sens propre du mot. Car, amateurs, élèves de cours de théâtre, ou d'écoles nationales, les stagiaires viennent à Valréas pour étudier. Du matin au soir, ils font des exercices. Ils sont déjà venus en février et en mars pour des prestages, ils viennent en apprentissage. Ils arrivent avec des niveaux très différents. « *Ce que nous pouvons leur offrir l'été*, dit René Jauneau, *c'est un travail de réalisation, un travail sur le tas. Il y a plusieurs spectacles à présenter, à des dates déterminées. Nous devons faire en sorte qu'ils soient prêts : le syndicat d'initiative, la ville, qui nous fournissent une aide financière, nous accueillent, attendent de nous l'animation théâtrale de l'Enclave. Il y a ici un public à satisfaire, un public local, et des festivaliers viennent d'Avignon.* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

■ **La pétition pour la réintégration au Centre de création industrielle (C.C.I.) de M. François Barré, son directeur adjoint, licencié en juin dernier (« le Monde » du 19 juin), avait recueilli, au 1er août, les signatures de plus de mille deux cent cinquante « designers », architectes, artistes, écrivains, universitaires, éditeurs, etc. français et étrangers.**

RELIGION

« ÉCOUTER ET COMPRENDRE L'ISLAM »

Deux émissions télévisées sur le dialogue chrétiens-musulmans

Le Ramadan, mois de jeûne chez les musulmans, commence le 25 août. A cette occasion, le « Jour du Seigneur », programme catholique de TF 1, propose deux émissions, consacrées à des artisans du dialogue chrétiens-musulmans.

La première est un entretien avec M. Mohamed Talbi, historien musulman, professeur à la faculté de lettres de l'université de Tunis : la deuxième est le témoignage d'un théologien chrétien qui a passé sa vie à étudier la foi et les traditions musulmanes, le Père Robert Caspar, Père Blanc, qui vit à Mahdia, petit port tunisien.

Ce qui frappe chez ces deux hommes remarquables — faut-il dire exceptionnels ? — croyants convaincus tous les deux, c'est la grande ouverture chez chacun d'entre eux à l'autre religion et la convergence de vues, finalement, sur certains aspects essentiels de la foi. Dans la première émission, intitulée « Ecouter l'Islam », le professeur Talbi déclare d'emblée : « *Nous croyons tous posséder la vérité, mais elle ne se possède pas, puisqu'elle est Dieu. On ne possède pas Dieu.* »

« *La vérité*, dit-il encore, *ce n'est pas un flambeau, que l'on tiendrait, mais une étoile, vers laquelle on marche. Il ne s'agit pas de récupérer, ni même d'éclairer l'autre, mais de marcher, de chercher avec lui. (...) Tout ce que je peux faire, c'est témoigner de Dieu.* » Sans avoir assisté à cet entretien, le Père Caspar, dans la seconde émission, intitulée « Comprendre l'Islam », se fait inconsciemment l'écho des paroles du professeur Talbi.

Après avoir stigmatisé une certaine tradition chrétienne qui ne voit en Mohammed qu'un « *faux prophète* », voire un « *suppôt de Satan* » — « *ce qui est faux*, dit-il, *car le prophétisme n'est pas mort avec Jésus-Christ* » — et reconnu une « *impulsion divine* » dans le Coran, le Père Caspar fait un rapprochement entre la mystique musulmane et chrétienne.

« *Je n'ai rien à apporter aux musulmans*, avoue-t-il, et je crois même que *l'Islam a quelque chose à dire au monde et aux chrétiens. Il y a une façon musulmane très belle de construire le royaume de Dieu. Quant à nous, chrétiens, il faut essayer de vivre l'Evangile chaque jour un peu mieux.* »

Ni l'un ni l'autre n'ont essayé, cependant, de minimiser les différences entre les deux religions. Le professeur a parlé du rôle primordial du Coran, littéralement « Parole de Dieu », qui ne saurait être soumis à la critique historique ou exégétique, comme c'est le cas pour la Bible. « *Le Coran, pour le musulman*, dit-il, *tient la place du Christ chez les chrétiens.* » Le prêtre, lui, a parlé de la place essentielle du Christ. « *Les musulmans pensent que nous avons divinisé un homme*, explique-t-il. *Malgré tout le respect qu'ils ont pour le Christ en tant que prophète, et pour sa mère, vierge, considérer le Christ comme Dieu est pour eux un blasphème.* »

Si on peut regretter l'irénisme un peu facile des deux interlocuteurs — on aurait aimé les pousser plus loin sur certains points, — il faut être reconnaissant de cet effort pour rapprocher les chrétiens français de croyants dont ils ignorent souvent tout de la foi, mais qui constituent, par leur nombre, la deuxième confession religieuse du pays, après les catholiques. Nous publions ci-dessous la lettre que nous avons reçue d'un lecteur musulman, le docteur Moncef Younès, sur le vrai sens du Ramadan.

A. W.

★ TF 1, 22 août, 10 h. 30 : « Ecouter l'Islam » ; 28 août, 10 h. 30 : « Comprendre l'Islam ».

Le vrai sens du Ramadan

Dans quelques jours débutera pour près de huit cents millions de musulmans le mois du jeûne, ou Ramadan. Pour la majorité des Occidentaux, l'observation du Ramadan n'est qu'un rite pénible, une corvée que les musulmans s'imposent une fois par an en s'abstenant, pendant un mois, de manger et de boire durant la journée. D'autres, ayant séjourné en Afrique du Nord ou en Orient, gardent l'impression que le Ramadan est pour les musulmans un mois de fastes et de jouissances nocturnes, vécu comme une fête prolongée.

Il importe de distinguer deux aspects différents de ce mois sacré : d'une part, l'aspect socio-culturel et folklorique secondaire, qui n'est que la façade d'une civilisation encore à peine réveillée d'un cauchemar qui dure depuis quelques siècles ; de l'autre, le côté religieux et spirituel d'un rite qui, pour être bien compris, doit être bien défini.

Le mois de la « bonne conduite »

L'obligation du jeûne annuel est un devoir qui incombe à tout musulman en bonne santé physique et mentale. Les dérogations à cette loi, qui concernent les malades, les voyageurs, les femmes qui allaitent leurs enfants, etc., montrent qu'il ne s'agit pas d'une torture imposée à l'homme par son Créateur. (...)

En l'observant, l'homme ne doit pas vivre un sacrifice pour le « plaisir » de Dieu, mais un petit changement dans sa routine alimentaire qui ne peut que lui être bénéfique. En effet, du point de vue médical, ce jeûne, qui consiste à s'abstenir de manger, de boire et d'avoir des relations sexuelles de l'aube jusqu'au coucher du soleil, est un changement alimentaire et biologique dont les bienfaits physiques et psychologiques sont nombreux (...).

A côté de ceux-ci, le Ramadan offre des avantages d'ordre moral, ce qui est l'essentiel. Pendant ce mois, le musulman apprend à se maîtriser, à résister à ses tentations et à ses désirs physiques. Mais le Ramadan doit être avant tout le mois de la bonne conduite : le rite perd sa valeur si celui qui jeûne se met en colère, insulte son prochain ou lui porte préjudice. Tous ses efforts de continence sont alors vains. Peu de musulmans de naissance le savent.

Sans cela, toute la portée religieuse du Ramadan s'en trouverait amoindrie, car le sens de ce jeûne prolongé pour le musulman convaincu, comme pour l'islam lui-même, c'est la soumission totale de l'homme à la volonté de son Créateur suprême. Ce sentiment d'abandon de l'être humain au Dieu unique doit être l'objet de toute méditation et de toute prière faites par le croyant pendant le mois sacré.

MONCEF YOUNÈS.

ÉDUCATION

LA SUPPRESSION DES SUBVENTIONS A L'UNEF ET A LA FNEF

La tradition de la mesquinerie

Les « raisons » données par Mme Saunier-Seïté, vendredi 20 août (le Monde *du 21 août), pour supprimer les subventions accordées à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau), proche des communistes, et à la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF), modérée* (le Monde *du 21 août), illustrent l'incohérence et l'arbitraire de l'administration à l'égard des associations d'étudiants (aurait-on osé, en effet, retirer à une centrale ouvrière la subvention sociale sous le prétexte que des membres d'une section syndicale ont séquestré un patron et cassé des carreaux ?).*

Ou bien, on juge que quelle que soit leur coloration politique, les associations d'étudiants jouent un rôle « d'animation » indispensable dans les universités, et on les subventionne toutes, en fonction de leur représentativité. C'était la politique de M. Jean-Pierre Soisson, au moins en principe. Reste à trouver des critères indiscutables de représentativité et d'activité.

Ou bien, on juge que, quelle n'a pas à intervenir dans la vie des associations d'étudiants, surtout lorsque celles-ci sont fortement politisées, et qu'il est inacceptable que l'argent du gouvernement puisse un jour servir à mener campagne contre lui, et l'on n'en subventionne aucune. C'était la théorie de M. Alain Peyrefitte, lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale. Mais cela correspondait aussi aux conceptions des dirigeants de l'UNEF post-1968, qui auraient considéré comme une compromission de recevoir de l'argent d'un Etat serviteur du capitalisme...

Dans les deux cas, c'est une façon de traiter ses interlocuteurs en adultes, et peut-être de les inciter à adopter une attitude « responsable ». Mais on ne peut accorder ou refuser des subventions selon que les associations appuient ou critiquent l'action du ministre. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Mme Saunier-Seïté a beau s'en défendre, en se réclamant du « libéralisme » *et du* « bon sens », *à quoi sert d'accorder aux associations de quoi* « photocopier et diffuser des documents ou des informations », *si l'on doit le leur retirer dès lors que ceux-ci combattent la politique du ministre ? Prétexter que l'action de l'UNEF a* « ouvert la porte au terrorisme intellectuel et même au terrorisme physique » *constitue une extension exorbitante de la loi* « anti-casseurs », *l'administration imposant en quelque sorte une amende sans même accorder la garantie d'une comparution devant la justice. D'autant que l'organisation en cause est fort peu portée, quoi qu'on en dise, aux moyens extrêmes.*

Mme Saunier-Seïté ne fait, il est vrai, que renouer avec une pratique ancienne. Au moment de la guerre d'Algérie, le gouvernement a donné de l'argent à la FNEF, qui venait de naître, pour lui permettre de se développer et faire pièce à l'UNEF, hostile à sa politique. En 1964, Christian Fouchet a « suspendu » *la subvention de fonctionnement de l'UNEF après que sa section de la faculté des lettres de Paris eut tenté d'* « occuper » *la Sorbonne à l'occasion de la visite de M. Antonio Segni, président de la République italienne.* « Il ne pouvait plus, *affirmait le ministre*, être question d'aider une association dont les dirigeants font passer leurs préoccupations politiques avant les intérêts de la corporation. »

Par la suite, on n'a pas dédaigné d'encourager l'un et l'autre en faisant miroiter des contributions, de subventionner des associations locales contestataires pour faire pièce aux directions nationales, sans parler d'aides moins officielles aux scissionistes d'un bord ou de l'autre sous forme de pseudo-contrats d'étude ou de logement gratuit des responsables... Aujourd'hui, en donnant de l'argent à d'autres groupes de l'opposition que l'UNEF, mais moins influents, on espère sans doute gêner celle-ci, tout en les discréditant.

Ces manipulations mesquines (elles portent sur des sommes ridiculement faibles sur l'ensemble des dépenses de l'Etat en faveur des étudiants) ont eu, dans le passé, une caractéristique commune : leur inefficacité. Les aides accordées ou refusées aux états-majors des associations n'ont eu que peu d'influence sur les mouvements de la société étudiante, et les ministres — ou leurs conseillers — n'ont pas caché leur déception. Parions que, cette fois encore, les résultats seront peu différents...

GUY HERZLICH.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« NÉA », de Nelly Kaplan

A Coppet, au bord du lac Léman, une adolescente, qui se prénomme Sybille (Ann Zacharias) et dont le meilleur ami est un chat appelé Cumes, entre en révolte contre son père, bourgeois suisse moralisateur, et contre les contraintes sociales. Elle se met à écrire un roman érotique : *Néa*. Un libraire-éditeur (Samy Frey) surprend son secret, s'intéresse à son manuscrit et devient son amant pour qu'elle arrive à le terminer. Puis il s'approprie le roman.

Nelly Kaplan a adapté (avec Jean Chapot) une nouvelle d'Emmanuelle Arsan, auteur à succès d'*Emmanuelle*. Mais elle a suivi son propre chemin, retrouvé, à travers la nouvelle, sa propre thématique. *Néa* est un film d'amour, où les gestes de l'amour physique ne sont pas étalés pour suivre la mode, un film où le regard féminin juge sévèrement le monde masculin et ses lois.

« Voyeuse », la jeune Sybille découvre ce monde et s'insurge. La sexualité lui paraît être une force libératrice et elle prend le parti de sa mère, amoureuse, ô scandale, d'une autre femme, sa belle-sœur. Cette force, Sybille-Néa l'utilise, d'abord littérairement puis, d'une façon plus concrète, en engageant son propre corps. Nelly Kaplan, qui s'est souvent réclamée des surréalistes, exalte ici le « vivre dangereusement » et le caractère absolu de l'amour fou. Or, l'éditeur (Samy Frey n'a pas le beau rôle, ici) triche, détourne l'amour fou, le besoin d'absolu de Sybille, sur des rapports sexualité-commerce qui en font une dérision. Il publie le livre, mais en obligeant Sybille, qui est mineure, à rester dans l'ombre. Il la prive, en somme, de son identité, de l'autonomie de sa création. Sybille se venge, en retournant contre l'homme qui l'a déçue, les armes de la phallocratie.

Nelly Kaplan refuse le piment de la pornographie. En revanche, elle fait naître, autour de sa jeune interprète, tout un climat érotique et sentimental qui surprendra le public masculin. Le point de vue de Nelly Kaplan, la présence charnelle de Ann Zacharias, doivent changer le regard masculin, la mentalité masculine, en proposant une fable placée, aussi, sous le signe de *la Sorcière*, de Michelet. Les images sont très belles, sans avoir l'air trop composées. Coppet, où vécurent Mme de Staël et Benjamin Constant, est, d'ailleurs, un lieu qui évoque le romantisme.

Nelly Kaplan a semé son film de citations, de références, et il faut être très attentif. Mais la réalisatrice de *la Fiancée du pirate* et de *Papa, les petits bateaux* nous en dit encore plus sur l'amour total, sur la liberté et la création féminines.

JACQUES SICLIER.

★ Omnia, Cluny-Palace, Panthéon, Montparnasse-83, Balzac, Marignan, Gaumont-Lumière, Gaumont-Convention, Victor-Hugo-Pathé, Clichy-Pathé.

Ici et là...

LE DERNIER MOIS DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE

● Le Musée national d'art moderne de l'avenue du Président-Wilson fermera définitivement ses portes le 14 septembre prochain. Un communiqué du secrétariat d'Etat à la culture indique que cette fermeture est nécessaire pour « *assurer, dans les meilleures conditions de sécurité, le transfert des collections et des services du musée (administration, conservation, documentation, expositions et manifestations) dans les nouveaux locaux du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou* ». Cependant, les locaux de l'avenue du Président-Wilson devraient accueillir les toiles dont les donateurs refuseraient le transfert à Beaubourg.

LES GARDIENS DE MUSÉE PROTESTENT CONTRE LES FERMETURES DE SALLES AU LOUVRE

● Les syndicats C.F.D.T. et FO des musées de France ont adressé une lettre ouverte à M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, se plaignant de « *l'importance grandissante du nombre de salles de musée régulièrement fermées au public, notamment au Louvre, due au manque de personnel* ». Ils font également cas du « *non-respect des règles de sécurité* » dans les musées. La C.F.D.T. et FO menacent d'entreprendre des actions si le budget 1977 ne prévoit pas la création d'une centaine de postes de surveillance et d'entretien.

NORMANDIE - PARAMOUNT OPERA - GD REX - MOULIN ROUGE
BRETAGNE - U.G.C. ODEON - MAGIC-CONVENTION - PARAMOUNT ORLEANS
PARAMOUNT GOBELINS - PARAMOUNT MAILLOT - 3 MURAT
C2L Versailles - HOLLYWOOD Enghien - BANE BLANCHE Garges Les Gonesse
PUBLICIS Orly - ULLIS II Grsay - VILLAGE Neuilly - MELIES Montreuil
PARAMOUNT ELYSEES 2 La Celle St Cloud - PALAIS DU PARC Le Perreux
PUBLICIS Défense - PARINOR Aulnay - PARAMOUNT La Varenne - ARTEL Villeneuve
BUXY BOUSSY Val d'Yerres - CARREFOUR Pantin - C2L St Germain
CERSY Pontoise - ARIEL Rueil

ALAIN DELON dans "Comme un Boomerang" • Un film écrit et réalisé par JOSÉ GIOVANNI
d'après une histoire de JOSE GIOVANNI
avec CARLA GRAVINA et CHARLES VANEL

théâtres

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30).
Atelier : Monsieur chasse (sam., 21 h.; dim., 15 h.).
Cloître des Billettes : le Maître de Santiago (sam., 21 h. 45).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
La Bruyère : Mangeront-ils ? (sam., 21 h.) (dernière).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Mouffetard : le Lai de Barabbas (sam., 22 h. 30).
Nouveautés : les Deux Vierges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam., 15 h. 30 et 21 h., dim. 15 h. 30).
Théâtre d'Art : l'Amant arabe (sam., 20 h. 30) ; Voyage avec la drogue (sam., 22 h. 15).
Théâtre d'Edgar : D'homme à homme (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Manifeste : Arlequin poli par l'amour (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent : la Chamaille (sam., 20 h. 30).

Festival estival

Théâtre Récamier : Libre parcours-récital (Bach, Mozart) (sam., 18 h. 30) ; Concert + films : musiques électro-acoustiques (dim., 20 h. 30).
Eglise Notre-Dame : Ralph Kneseran, orgue (Copland, Thomson, Bingham, Sowerby) (dim., 17 h. 45).
Château de Breteuil : Hertfordshire Choir and Orchestra (Mozart, Byrd, Samartini, Poulenc...) (dimanche, 17 h. 45).

Les concerts

Jardins du Luxembourg : Missouri Youth Chorale (sam., 11 h.) ; Musique des gardiens de la paix (sam., 16 h.).
Bateaux-Mouches : Musique à bord (H. Cash et D. Krozausky, flûte) (dim., 10 h. 30).
Jardins des Champs-Elysées : Musique des gardiens de la paix (dim., 18 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 21 - Dimanche 22 août

Festival de Sceaux

Orangerie du château : Duo C. Courtois - C. Collard, violon et piano (Bach, Prokofiev, Franck) (sam., 17 h. 30) ; Trio C. Courtois - J.-M. Gamart - C. Collard, violon, violoncelle et piano (Haydn, Brahms, Beethoven) (dim., 17 h. 30).

Les opérettes

Henri-Varna-Mogador : Rêve de valse (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Bobino : Croisière d'amours (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Porte Saint-Martin : Mayflower (sam., 21 h.).

Le music-hall

Casino de Paris : Paris Line (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Elysée-Montmartre : Histoire dosée (sam., 20 h. 45).
Concert Mayol : Nu à l'ère 76 (sam. et dim., 16 h. 15 et 21 h. 15).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Moulin-Rouge : Follement (sam. et dim., 22 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : T'as déplu... Vely (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Ânes : Pierre-Jean Vaillard (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

La danse

Mairie du IVe : Ballets historiques du Marais (sam. et dim., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 14 h. 45, 16 h., 17 h. : Quatre-vingts ans de cinéma français ; 14 h. 45 : les Aventures de R. Macaire, de J. Epstein ; 15 h. : le Guépard, de L. Visconti ; 16 h. : Poil de carotte, de J. Duvivier ; 17 h. : Gribiche, de J. Feyder ; 18 h. 30 : Medding March, d'E. von Stroheim ; 20 h. 30 : l'Heure du loup, d'I. Bergman ; 22 h. 30 : le Journal d'une femme de chambre, de J. Renoir ; 0 h. 30 : Autour du bicentenaire des U.S.A. : Coroner Creek, de R. Enright.

Dim., 14 h. 45, 16 h., 17 h. : Quatre-vingts ans de cinéma français ; 14 h. 45 : Ames d'artistes, de G. Dullac ; Brumes d'automne, de Kirsanoff ; 15 h. : les Sept Samouraï, d'A. Kurosawa ; 16 h. : Rien que les heures, d'A. Cavalcanti ; 17 h. : l'Invitation au voyage, de G. Dullac ; 18 h. 30 : Guernica, d'A. Resnais ; la Jetée, de C. Marker ; le Petit Soldat, de P. Grimault ; Hôtel des Invalides de G. Franju ; le Tempestaire, de J. Epstein ; 20 h. 30 : Tristana, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : Love, de K. Russell ; 0 h. 30 : Autour du bicentenaire des U.S.A. : Texas, de G. Shermann.

Les exclusivités

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88).
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (783-67-42).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FIL DU TEMPS (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
C'EST ARRIVE ENTRE MIDI ET TROIS HEURES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
COMMENT YUKONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75).
LE DIABLE AU COEUR (Fr.) (**) : La Seine, 5e (325-95-46) en soirée.
F COMME FAIRBANKS (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FRISSONS (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.o. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
GATOR (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
HOMMES ET REQUINS (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MUHAMMAD ALI (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
ON AURA TOUT VU (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ON L'APPELAIT MILADY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALO (It., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (551-12-15).
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr., v. angl.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (231-36-26) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Nord-Ciné, 10e (878-51-91) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE SIXIEME CONTINENT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
SPERMULA (Fr., sous titre angl.) (**) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA SPIRALE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
THE NANNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LA TRAHISON SE PAIE CASH (A., v.f.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
UN POING, C'EST TOUT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Galté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VOYEUR (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les festivals

C. SAUSA (v.o.), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Anna et les Loups (sam.) ; la Cousine Angélique (dim.).
INEDITS, INCONNUS, RARES (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) ; High School (sam.) ; Carte blanche à Libération (le Règlement ; l'Homme de 5 h. 35) (dim.).
MELO-MOIS (v.o.), Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), 13 h. : la Chatte sur un toit brûlant ; 14 h. 45 : Dieu seul le sait ; 16 h. 30 : Tant qu'il y aura des hommes ; 18 h. 30 : la Loi du Seigneur ; 21 h. : les Hauts de Hurlevent ; 23 h. : Doux oiseau de jeunesse.
M. BRANDO - F. NEWMAN (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : le Piège (sam.) ; Parlets dans un œil d'or (dim.).
B. KEATON, Le Marais, 4e (278-47-86) : les Lois de l'hospitalité (sam.) ; les Trois Ages (dim.).
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : la Source (sam.) ; le Septième Sceau (dim.).
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (sam.) ; Bananas (dim.).
JEUNE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Un après-midi de chien ; 16 h. : Jérémiah Johnson ; 22 h. : Bonnie and Clyde.
VISCONTI (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 16 h. 45 : Violence et passion ; 19 h. : les Damnés ; 21 h. 45 : Mort à Venise.
F. ASTAIRE - G. ROGERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Swing Time (sam.) ; Gay divorcee (dim.).
LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A.) v.f. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), La Royale, 8e (265-82-66), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Noctambules, 5e (033-42-34), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Napoléon, 17e (380-41-46) ; v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Haussmann, 9e (770-47-55).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84), 14-Juillet, 11e (357-90-81).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-25-36), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86).
DANCING LADY (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It.), v.f. : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
HELLZAPOPPIN (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It.), v.o. : Elysées-Point-Show, 8e 225-67-29).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.), v.f. : Miramar, 4e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE LAUREAT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Bio-Opéra, 9e (742-82-54).
LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MA VACHE ET MOI (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (35-67-29), Haussmann, 9e (770-47-55).
ZIEGFELD FOLIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 6e (325-92-46), à 14 h. 45 et 17 h. 30.
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE DECAMERON (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 18 h. et 24 h.
JOHAN (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 17 h et 18 h. 30.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h., et dim., et 22 h.
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15, sauf dim.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

Les films nouveaux

ACTES DE MARUSIA, film mexicain de M. Littin (**). — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (783-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).

DEMAIN LES MOMES, film français de J. Pourtale. — Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (783-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MES CHERS AMIS, film italien de P. Germi. — V.o. : Quartier-Latin, 1er (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NEA, film français de Nelly Kaplan (**). — Omnia, 2e (231-36-26), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Panthéon, 5e (033-15-04), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

PIRATES ET GUERRIERS, film chinois de King Hu, v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

COLERE FROIDE, film américain de J. Demme, v.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

COMME UN BOOMERANG, film français de J. Giovanni : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
REPULSION (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et 22 h. 10
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

MERCREDI 25 AOUT

هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

BRETAGNE

La crique aux épaves

COMME elles mettent du temps à mourir, ces grosses baleines noires affalées dans le bras de mer ! Et par quelle délirante errance seraient-elles venues périr en Bretagne ?

Mais non, ces ventres, ces os, ces squelettes, ne sont pas les restes des cétacés. Ce sont les épaves des dundees, ces thoniers superbes qui chassaient le germon, du printemps jusqu'à l'automne, dans le tumulte du golfe de Gascogne et des eaux irlandaises. Ça fait vingt ans que ces voiliers de haute race ne naviguent plus, qu'ils se décomposent lentement, très lentement, dans la vase des criques et des rias : de Groix jusqu'à Concarneau.

« *Qu'attendez-vous pour brûler ces pourritures ?* » Telle est l'interrogation de beaucoup de Parisiens quand je leur fais voir ces cimetières étranges. Il est une réponse légendaire à cette question stupéfaite devant si fabuleuses épaves. La voici, telle qu'on la dit dans le Morbihan : les oiseaux qui croisent sur les coques et se posent sur le bordé sont les âmes des marins disparus. Ils veillent sur la paix des dundees. Ils gardent les navires contre les sacrilèges d'hommes. Pas touche ! Les navires appartiennent à la mer jusque dans leur démembrement et leur trépas.

Une fois de plus, je suis allé voir les épaves dans le bras de mer de Pouldohan. C'est une tristesse pleine de beauté. Certaines coques, presque intactes, mais couchées dans la vasière, on dirait celles de bateaux ivres venus dormir près des hameaux marins sous l'œil affectueux de leurs capitaines. On fait silence. On ne voudrait pas les réveiller. D'autres, rongées par les vers et les crabes, gluantes d'algues, les reins rompus par les marées, les carènes mangées par les clapots gourmands, lancent vers le ciel, comme des bras de noyés, leurs varangues flères.

Comme ils ont du mal à disparaître, ces dundees glorieux, ces grands filleurs de houle, qui ne savaient pas plier quand fraîchissait la brise ! Ceux-là, enfant, je les ai vus cingler vers les bancs de germons, impatients, allègres dans la galerne sous grand-voile, foc et trinquette, avec leurs équipages en sabots, natifs de Trégunc, qui allaient vers les fonds atlantiques aussi simplement que s'ils se rendaient chez Fine-Jeannie, le bistrot, prendre un verre... Tout crève ! Même les navires les plus nobles, les plus fidèles, les plus parfaitement accordés à la lame et au vent. A Pouldohan, dans cet enchevêtrement d'ossatures, de bordés, dans cet emmêlement sépulcral de poupes et de proues, dans la viscosité des étambots et des épars pourris, dans tout ce pourrissement, dans toute cette lamentation ponctuée par le cri des goélands tapageurs, alors que le printemps hissait ses genêts heureux jusqu'à l'arête des étraves, j'ai pensé que c'était l'âme même de la marine à voile qui, doucement, tout doucement, était en partance. Non seulement ces navires fameux ne pollualent rien, mais ils étaient comme l'alliance parfaite de la mer et de l'homme. Et quand, dans la jolie brise, au plus près bon plein, ils surgissaient dans la baie de Concarneau, leurs ponts gonflés de germons bleus, ils étaient pour les hameaux pauvres l'heureuse promesse du pain et du vin. Nous les aimions, quoi ! ces beaux coureurs.

C'est fini. A Pouldohan, le vent chante un requiem dans les carcasses abandonnées. Requiem pour les dundees de superbe et de vaillance ! Et pour les marins qui les montaient ! Mais non, ils sont toujours là, les marins, réincarnés dans les oiseaux, ces veilleurs d'épaves. Et jamais nous ne brûlerons ces pourritures...

XAVIER GRALL.

NICE

EROS, LE PLAGISTE DU NÉGRESCO

PROMENADE des Anglais, à Nice, de l'autre côté de l'Hôtel Négresco, dont la façade surannée résiste vaille que vaille aux gerçures du temps, un double escalier mène à la mer. Bien en évidence, un écriteau invite le touriste néophyte à s'orienter selon son rang. A gauche, la plage publique, à droite, la plage « concédée ». Plus bas, une barrière blanche isole les épidermes des baigneurs à gros revenus. C'est auprès de ces derniers qu'officie Eros Gambini, plagiste du Neptune, aire de bronzage attitrée des clients du célèbre palace.

Solide gaillard aux larges épaules, Eros métamorphose chaque matin les mètres carrés de mécha nta galets concédés par la municipalité en un petit paradis. « *La plus belle plage de la Côte, monsieur* », confie-t-il avec fierté. A l'heure où les derniers noctambules regagnent en zigzaguant leur chambre d'hôtel, il est déjà à l'ouvrage. A 7 heures tapantes, soixante-dix parasols et deux cent trente matelas de plage, par carrés de douze, sont en place. Satisfait, Eros essuie d'un revers de main les gouttelettes qui perlent sous sa casquette à longue visière et songe que, le soir même, à 19 heures, il devra recommencer l'opération en sens inverse. « *Ça, monsieur, c'est le plus dur. Mais il ne faut pas que le client s'en doute. Il est là pour se reposer.* »

Le salaire d'Eros ne lui permettrait sûrement pas de goûter aux délices de Capoue dont il est le savant organisateur. Déférent, il ne s'en plaint pourtant jamais : « *C'est normal, les gens paient. Ils doivent trouver ce qu'ils viennent chercher.* »

A l'entrée du Neptune sont affichés, aux 10 centimes près, les tarifs de ces plaisirs balnéaires : 13,30 F pour la journée complète, cabine et matelas compris ; 6,30 F pour les messieurs qui ont oublié leur maillot, mais 11,90 F pour les dames dans la même situation, petit mystère qui s'explique sans doute par le fait que la location comprend, pour elles, deux pièces au lieu d'une. A en juger par la tenue de la plupart des clientes, cette discrimination semble toutefois parfaitement superflue. Eros ne s'en formalise pas. En seize ans ici, il en a vu d'autres. Un peu choqué au début, il veille surtout maintenant à ce que ces dames arborent à table une tenue moins négligée : « *Il faut que les parents puissent venir avec les enfants. Le reste, vous savez, monsieur...* »

Les confidences d'Eros laissent parfois percer une pointe de nostalgie. En quelques années, les habitués du Neptune ont bien changé. Plus jeunes, plus « regardants » sur les dépenses, ce sont surtout des clients de « tours », de voyages collectifs organisés. L'époque est révolue des vieilles Anglaises et des riches Américains, et c'est le diable si Eros parvient à empocher 400 ou 500 F de pourboires par mois.

La saison finie, Eros s'attelle à la suivante. Il n'y a pas trop d'un homme, l'hiver, pour poncer, vernir, repeindre parasols et chaises longues. Les yeux perdus au large, il songe pourtant qu'après toutes ces années il prendra enfin sa retraite. Au bord de la mer.

BERTRAND LE GENDRE.

VENISE

N'oubliez pas Torcello

UN îlot plus marqué de passé que d'autres, dans la lagune. Une perle enchantée dans le diadème incomparable de la ville surgie des eaux. Une image de paix où le passé s'explique. Une terre qui semble perdue mais rassure, car elle dit que tout recommence. Une belle endormie dont le grain de la peau est l'eau du canal qui frémit, les cheveux blonds les longs roseaux dorés par la chaleur de l'été, le regard brillant celui de l'histoire. De Torcello on peut tout dire, on a tout dit.

Pour nous qui ne faisions que passer, Torcello inoubliable est l'explication de Venise. Et parce que Venise étincelle de toutes ses pierres précieuses, Torcello est comme un diamant. Sublime destinée de cette terre infime cernée d'eau qui eût pu tout devenir et qui n'est plus que souvenir.

De la ville modeste qui mit douze siècles à s'effacer dès qu'a surgi Venise la somptueuse, il ne reste que Santa-Fosca, la basilique, le palais des Archives et du Conseil.

Qu'importent les noms des pierres, le style des architectures ? On y verra l'audace des premiers Vénitiens bâtisseurs des navires qui conquirent le monde aux alentours. Les restes échoués de colonnes antiques, de chapiteaux, rappellent des splendeurs passées.

Un calme presque mythique, tant la douceur des lieux est faite d'impressions, de magie. Torcello, où l'on se sent s'abandonner comme dans les bras d'une mère. Et, en vérité, n'est-elle point une mère, cette terre refuge où, chassés par les barbares du cinquième siècle, les citoyens des villes romaines du rivage voisin vinrent s'abriter pour que renaisse la civilisation ?

Et, aujourd'hui, l'âme de ce qui fut la ville, car les villes ont une âme, parle aux passants des premiers temps. La frénésie destructrice des hommes, leur ingratitude plutôt, ne détruit jamais l'immortelle magie des lieux. Torcello, hier refuge des peuples envahis, maintenant à nouveau un repos pour les yeux émerveillés des voyageurs.

Quand, fatigué du fracas de l'histoire, du bruissement de vos frères papillons, les touristes, dans Venise l'inoubliable, vous viendra l'envie du repos, n'oubliez pas Torcello.

Le vaporetto s'éloigne, comme s'éloignent les grands paquebots. Un peu perdu, le voyageur se retrouve sur une grève. Après les bruits, les heurts, les marchands, les palais, les palaces, un continent de rumeurs, de calme, de soupirs, s'offre à sa méditation. L'air devient plus clair, le nuage plus indifférent, l'eau partout présente. Au chant des grillons répond le frémissement des herbes. Tout autre cri assassine le silence. Venise l'opulente est à un quart d'heure de navigation, le monde, à l'autre bout du monde. Alors, le voyageur se sent accueilli, retrouvant comment les villes ont commencé.

N'oubliez pas Torcello.

ROBERT MORAN.

Au fil de la semaine

Vite, vite, plus vite !

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

C'EST un vrai débat que celui qui a trait à la limitation de vitesse. Un débat actuel, tandis que l'hécatombe annuelle des vacances approche de son terme. Un débat grave, non seulement parce que l'enjeu est énorme, mais aussi parce que la passion se déchaîne dès lors qu'on touche à l'un des totems de la vie française : l'automobile. Aux premiers jours du printemps, une chronique consacrée à cette question controversée (1) a suscité un véritable déluge de réactions des lecteurs. Réactions contrastées, ainsi qu'on va le voir.

* * *

« Je suis atterré par votre article... » « Vous dépassez les limites du supportable. » « Un amas de sottises, des solutions de facilité qui vont à l'encontre du bon sens. » « Vous truquez les chiffres, vous donnez des statistiques sans en indiquer les références ; sans doute êtes-vous vendu aux assurances, qui cherchent à nous faire peur pour pomper notre argent. » Tendancieux. Irréfléchi. Incompétent. Désinvolte. Simpliste. Hypocrite. Imbécile. Voilà quelques-unes des amabilités relevées au fil des lettres de ceux qui défendent, et avec quelle ardeur, leur « droit à la vitesse ».

Laissons de côté ces diatribes. Il n'a jamais été question de soutenir que la vitesse est la cause unique de tous les accidents de la circulation ni même leur cause essentielle. Ce serait absurde. Elle est, simplement, le principal facteur d'aggravation. Qu'il existe tout un ensemble de raisons, depuis la faute humaine jusqu'à l'état des routes ou des véhicules en passant par l'ivresse, nul ne le nie, c'est l'évidence. Et, bien entendu, il faut agir sur toutes les causes.

Il reste que le rapport de la gendarmerie pour 1975 évaluait à 26,8 % les accidents « provoqués » — oui ! provoqués — par « une vitesse excessive » (2) ; et que la diminution notable du nombre des victimes en 1973 et 1974 coïncide trop exactement avec la mise en vigueur, en juillet 1973, des limitations de vitesse pour qu'il puisse s'agir d'un hasard. En 1975, si les statistiques sont moins bonnes (13 170 morts, 353 750 blessés dont 50 000 resteront à jamais handicapés et parmi lesquels encore 40 % ont moins de trente-quatre ans), n'est-ce pas à cause d'un certain relâchement ? Un organisme spécialisé, le Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route (CNASUR) (3), estime, après enquête, que 75 % des conducteurs ne respectent pas les limitations dans la traversée des petites agglomérations. Le même comité évalue à 24 milliards de francs le coût pour l'économie des accidents de la circulation, soit le tiers des recettes de l'impôt général sur le revenu ; il soutient aussi que la voiture a fait, en France, depuis 1946, autant de victimes (325 000 tués) que la guerre de 1939-1945 (330 000).

Il propose donc vingt-cinq mesures précises, et d'abord la limitation de la vitesse à 50 kilomètres à l'heure dans les agglomérations, 80 sur les routes (au lieu de 90 actuellement), 110 sur les autoroutes (au lieu de 130), 70 pour les conducteurs débutants pendant un an, 50 pour les vélomoteurs et cyclomoteurs pendant un an également, 65 enfin pour les poids lourds de plus de 10 tonnes. Et il fait remarquer, ce qu'on oublie trop souvent, que plus d'un sur trois des morts de la route, 35 % exactement, est un piéton ou un utilisateur de deux-roues.

De son côté, la seconde convention nationale des usagers des transports (4), qui a siégé à Cannes les 10 et 11 avril dernier, avant de se prononcer dans une motion pour le même abaissement des limitations, assure que les défenseurs non désintéressés de la vitesse — le « lobby » — cherchent actuellement à obtenir, au contraire, un relèvement des plafonds légaux.

* * *

Quels arguments et quelles propositions sont opposés par les lecteurs partisans de la vitesse à ces données ? L'idée qui revient le plus souvent est que la limitation ne sert à rien : « Vous n'y changerez rien : il y aura toujours des imbéciles et des maladroits. » « On habitue les gens à penser à leur place, on fabrique une génération de poltrons en traitant les conducteurs comme des débiles. » « Sens interdit, ceinture obligatoire, vitesse limitée ; est-ce cela la démocratie avec des citoyens informés, responsables et libres ? » « Pourquoi ne pas commencer par interdire aux femmes de conduire ? » « 90 kilomètres à l'heure sur les routes ! Pourquoi pas 30 ? Et, pour finir, la performance zéro : plus d'accidents. Est-ce cela que vous voulez ? »

On en vient ainsi à une suggestion très fréquemment avancée : moduler la vitesse. Selon le poids du véhicule et sa protection en cas de choc, demande l'un. Selon sa puissance, préfère l'autre, qui voudrait « qu'on interdise les petites cylindrées, qu'on cesse de construire ces caisses à savon munies d'un petit moteur ridicule ». Selon l'habileté du conducteur, soutient un troisième, qui, bien sûr, s'affirme, lui, excellent conducteur. Un « ouvrier de la route » qui a fait 110 000 kilomètres par an depuis 1945, n'a « pas eu d'accident depuis 1957 et seulement quatre suspensions du permis de conduire, toujours pour vitesse excessive », s'insurge : « Vous n'avez pas réfléchi. Comment aurais-je mon journal à l'heure, le lait à ma porte au petit matin, si on appliquait réellement — heureusement, ce n'est pas le cas ! — les limitations imposées à la requête de gens incompétents et désinvoltes comme vous ? » Il est prêt cependant à transiger : des limitations, mais en fin de semaine seulement.

* * *

Heureusement, la majorité des lettres vont dans l'autre sens. Deux constatations frappantes : tous les médecins qui ont écrit, et ils sont nombreux, se prononcent, sans aucune exception, en faveur de la limitation, voire pour son abaissement. Ensuite, parmi les adversaires déterminés de la vitesse, très nombreux sont ceux qui ont perdu un membre de leur famille dans un accident de la route ou en ont été eux-mêmes victimes.

Ce professeur de philosophie de La Roche-sur-Yon, handicapé, cette jeune femme de Caudéran dont le frère, circulant à cyclomoteur, a été tué par un automobiliste qui avait perdu le contrôle de sa voiture alors qu'il roulait très vite, ce médecin de La Ciotat qui écrit : « On n'en parlera jamais assez. C'est un fléau social », ce professeur agrégé des hôpitaux d'Angers qui salue : « Bienvenue dans le camp du bon sens. Enfin une position claire ! », tous ceux-là et bien d'autres approuvent et encouragent.

Quelques-unes des idées qui reviennent souvent dans ces lettres-là : la réglementation n'est pas observée, ce qui n'est pas une raison pour ne pas la maintenir ; mais il faut que les autorités responsables soient plus rigoureuses, la surveillance plus soutenue, les sanctions plus sévères pour les fautes caractérisées et dangereuses. Il est inadmissible de construire des voitures dont la publicité vante les 170 ou 180 kilomètres à l'heure « en pointe », alors que, en principe, nulle part on ne peut rouler à plus de 130. La vitesse va trop souvent de pair avec l'ivresse au volant, avec l'alcoolisme, qui est le mal social le plus répandu en France. La prévention devrait commencer dès l'école, où le code devrait être obligatoirement enseigné à tous les enfants. L'inquiétante remontée du pourcentage des tués au premier semestre 1976 (+ 5,4 %), imputable au non-respect des limitations, doit conduire à une révision des maxima autorisés, révision d'ailleurs prévue par le VII[e] Plan voté le mois dernier par le Parlement.

Dernière remarque d'un lecteur anglo-saxon, qui va loin : les Français « chevauchent » leur voiture (« they ride their car ») alors que les Américains et la plupart des Européens se contentent de la conduire (« they drive... »). Il est vrai, et ce courrier le montre bien, que chez nous les relations de l'automobiliste avec sa voiture, et à l'occasion avec les autres conducteurs, sont de nature passionnelle et non rationnelle. Peut-être est-ce la clef du problème ?

(1) « La vitesse, c'est dépassé » (*le Monde* daté 28-29 mars).
(2) *Le Monde* du 15 avril.
(3) Présidé par M. Roger Lapeyre, ancien secrétaire général de la fédération Force ouvrière des travaux publics et des transports, le CNASUR a pour secrétaire M. Philippe Saint-Marc (78, rue de l'Université, Paris-7[e]).
(4) Cette convention était organisée par le Comité de liaison des usagers des transports, dont le secrétaire est M. Jean Sivardière (Floréal 4, domaine Barnave, 38120 Saint-Egrève).

PATCHWORK

La femme de Jean

par quelques auteurs célèbres

JEAN s'en alla comme il était venu. Il s'en allait, et moi je restais. Maintenant, je me cherche et ne me trouve plus. J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond.

Je le déchirerais, le traître, à belles dents ! Sa fuite l'a sauvé. Hélas ! On a peine à haïr ce qu'on a bien aimé... Essayant de tromper l'ennui qui me dévore, je vais dévoiler tous les mystères. Par délicatesse, j'ai perdu ma vie. Il fallait un effort pour cesser de le regarder. Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi, il avait l'air indifférent du sauvage.

Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de l'amour. La plus juste comparaison qu'on puisse faire de l'amour, c'est celle de la fièvre : je ne tenais pas en place et je sentais une petite flamme sèche dans le creux de mes mains. Hélas ! quand reviendront de semblables moments ?

Qui l'eût dit ? J'avais une rivale : la peau la plus délicate, la plus délicieuse au toucher, la plus blanche au regard, la plus parfumée ; elle était jeune et dans sa fleur.

Dès qu'aux soupçons jaloux mon esprit s'abandonne, les règles n'existent plus. Le bien n'est plus le bien, le mal n'est plus le mal, les usages, les illusions, toutes les vieilles assises sont bouleversées. J'oublie, en le voyant, ce que je viens lui dire. C'est le moment où il va mentir. Il dit qu'il m'aime encore alors qu'il m'assassine. Qu'il me tue donc tout de suite ! Les dents serrées de rage, de rage et de douleur, je me jetai à ses genoux en sanglotant. Est-il quelqu'un d'ici ? Son front reste blanc et impassible comme celui d'une statue de marbre.

Ce n'est pas le combat que j'accepte, c'est la mort. Les morts ne souffrent pas. Vient un instant où tortureur et torturé sont d'accord. Adieu, je crois qu'en cette vie je ne te reverrai jamais.

JACQUES PERRY.

N.B. — Je remercie, dans l'ordre d'apparition (et plusieurs fois ceux qui reviennent plusieurs fois) : MM. de Maupassant, de La Fontaine, de Marivaux, Racine, Molière, Scarron, Corneille, Molière, Corneille, de Ronsard, Rimbaud, Rimbaud, de Saint-Simon, Racine, de Chateaubriand, de Gaulle, Stendhal, de La Rochefoucauld, Bosco, de La Fontaine, Corneille, Racine, de Balzac, de Musset, de Montherlant, Racine, de Montherlant, Corneille; Mme George Sand ; MM. Loti, Racine, Daudet, Rilke, de Balzac, de Saint-Exupéry, Sartre, Hugo, de Musset.

RADIO-TELEVISION

Les écrans de l'étranger

Quotidien par la vitre au royaume de Danemark

PATERNALISTE en diable, la télévision danoise prend son rôle très au sérieux. Elle ne cherche pas à plaire. Elle préfère éduquer. Son souci numéro un : développer le sens critique du citoyen. Pas de publicité, pas de deuxième chaîne. Passe pour la publicité. La B.B.C. n'en veut pas non plus. Mais pourquoi pas de deuxième chaîne ? L'Etat n'en a pas les moyens. Et une chaîne privée, y a-t-on songé ? On en discute depuis 1969. La question va se poser à nouveau au Parlement à la rentrée. Les socialistes sont contre ; les libéraux seraient plutôt pour, s'ils ne craignaient la concurrence pour leurs journaux ; seuls les conservateurs — en minorité — sont vraiment pour. La réponse, on la connaît d'avance, ce sera non, nous disait M. Laurits Bindslov, le directeur général de Denmarks Radio. Nommé pour six ans par un conseil d'administration, lui-même désigné par la Chambre des députés, il est aussi responsable des trois chaînes radio.

Pour la télévision, donc, un seul bouton en principe, en réalité six. On capte aussi à Copenhague les trois chaînes allemandes et les deux chaînes suédoises. Redoutable concurrence, si l'on songe que là-bas, comme partout, les goûts vont d'abord aux variétés, puis au sport. On ne boude pas non plus les actualités. Elles sont suivies chaque soir par près de deux millions de téléspectateurs. Sur une population d'un peu plus du double, c'est un record. Le Danemark compte 1 million sept cent mille foyers et autant d'antennes ouvertes de 19 h. à 23 h., du lundi au vendredi, dès 16 heures, pendant le week-end. De ce point de vue, celui de l'information, on est gâté : quatre magazines (politique, culturel, scientifique, social) par semaine. C'est beaucoup. Un peu trop pour bien des gens. « *S'ils ne sont pas contents tant pis pour eux* », poursuit, impitoyable, M. Bindslov : en démocratie, le peuple souverain doit être au courant des affaires ; n'est-ce pas à lui de décider de son destin.

Très vague affabulation

Parlons d'argent. De combien la redevance ? Pour le noir et blanc, 398 couronnes par an ; 266 couronnes de plus pour la couleur. Est-ce assez pour équilibrer le budget ? Ça l'est, oui, depuis qu'on a décidé d'infliger une forte amende à ceux qui se débrouillaient pour acheter un poste au marché noir sans le déclarer. Grâce à quoi, l'an dernier, les revenus ont augmenté de 2 %. Ce qui a permis de favoriser — chose rare en ces périodes troublées — la création.

Création d'un nouveau genre que ces dénonciations de scandales politiques sous couvert d'une vague, très vague affabulation. Après avoir défrayé la chronique certaines fraudes douanières ou fiscales, et plus récemment l'affaire des Starfighters, feront ensuite l'objet de films policiers dont les protagonistes, s'ils portent — et encore pas tous — des noms d'emprunt, sont bien connus, trop bien connus du public. On produit à Copenhague vingt-huit dramatiques par an ; les autres, une petite centaine, on les achète à l'étranger ou on les échange avec les pays voisins. Ajoutez à cela quelques séries souvent américaines — en ce moment, c'est *Colombo*, — de nombreuses retransmissions théâtrales, deux films hebdomadaires, une rediffusion par mois, et vous aurez le compte assez impressionnant des œuvres de fiction inscrites au programme danois.

Entre le mess et la cafétéria

J'ai demandé au responsable de ce secteur, à M. Björn Lense Moller, homme affable, charmant, qui ne dédaigne pas d'aller faire lui-même ses achats dans les festivals, les foires et les marchés de télévision, de me montrer certaines de ses émissions vedettes. Celle qui a le plus de succès, indiscutablement, c'est, dans un quartier populaire de la capitale, Christianshavn, la chronique d'une habitation bon marché, construite sur le modèle du fameux « Coronation Street », qui fait depuis des lustres la joie des Anglais. Trois auteurs se relaient pour fournir aux locataires gentiment farfelus de l'immeuble l'occasion de s'affoler, de s'amuser et de se rencontrer une demi-heure par semaine. Pourquoi est-ce que cela plaît tant ? Parce que c'est ressemblant. Un peu flatté, un peu retouché... à peine. Il ne s'agit pas là-bas de tricher avec la réalité.

C'est une réalité inattendue pour le profane qui surgit des « Hommes de la mer », enquête reconstituée en studio sur un vieux cargo. — Il vient de quitter New-York et fait route vers Lisbonne — où s'affrontent les races, les classes et les sexes. Le commandant, les officiers, les hommes d'équipage, l'hôtesse, et l'opératrice-radio, s'ils occupent bien ces emplois, s'ils ont bien connu ces situations dans le civil, n'ont jamais navigué, jamais vécu ensemble.

Leurs propos, leurs démêlés même, sont improvisés à partir du scénario assez libre que leur a proposé Paul Trier Petersen, réalisateur bourré de talent, déjà applaudi lors d'un récent Prix Italia. Entre le mess et la cafétéria, entre l'îlot et l'arrière, entre ces matelots scandinaves et les autres, les « métèques », les Brésiliens, les Portugais, entre ces hommes et ces femmes tous embarqués dans la même galère, il y a des distances qu'on ne soupçonnait pas. Un très bon document, très lucide, très constructif.

On ne saurait en dire autant de *Ceux des années 70*, de Peter Watkins. Les Danois lui avaient donné carte blanche : venez et faites ce que vous voudrez. Il a choisi de réaliser une dramatique déguisée en reportage sur les suicides. Fausses interviews donc, menées par des acteurs auprès de comédiens jouant les parents débordés, les adolescents déboussolés, et les assistantes sociales dépassées. Cela n'a pas plu. C'était truqué. En partie à cause de sa franchise — on n'y est jamais tenté de faire passer pour naturelle une mort qui ne l'est pas, — le Danemark vient au sixième rang des pays ayant un fort taux de suicides. Au lieu de débusquer la vérité sur un phénomène préoccupant, au lieu d'aller au fond des choses, on s'accroche ici à un certain nombre de clichés, toujours les mêmes : le travail de la femme et la carrière du mari, seuls obstacles à la bonne communication entre les générations. Si les jeunes pensent à se tuer, c'est parce que leurs aînés ne songent pas à les écouter. Trop vite dit et trop souvent contredit par les faits pour ne pas donner une impression de stérile redite.

Sur le chapitre de la femme, la place qu'elle occupe dans une société pourtant évoluée, on est surpris par la modestie de celle qui lui est réservée à la télévision même. Les femmes détiennent 33 % des emplois, les emplois les plus médiocres et les moins rémunérés, dans les bureaux, dans les cantines, et cela souvent à mi-temps. Pas une femme aux postes-clés. Très peu de femmes admises à jouer les grands seconds rôles de chef adjoint de service ou de département. La situation laisse à désirer, oui, on le sait. On s'efforce d'y remédier. Tout n'est pas pourri au royaume du Danemark, certes. Tout y est passé au crible de la qualité de la vie.

CLAUDE SARRAUTE.

« Au rendez-vous des ancêtres »

Une famille pas comme les autres

AU Mas-d'Azil, village d'Ariège plein de souvenirs, plus de trois cents personnes se sont réunies du 22 au 25 août 1975. Qui sont ces gens, pourquoi sont-ils réunis ? Par une série d'interviews, toujours en situation, et d'images significatives, Gérard Guillaume, avec la collaboration d'Olivier Oudiette, nous donne des éléments pour répondre à ces questions. « Au rendez-vous des ancêtres » est une chronique de la rencontre des descendants des gentilshommes verriers qui se sont établis là au quinzième siècle, c'est une histoire de l'histoire des autres.

Ils arrivent donc d'ailleurs et de partout (même du Brésil), ces descendants des « de Robert », des « de Grenier », des « de Verbizier ». A les voir comme cela, tous réunis dans une grande salle, silencieux et attentifs, badge sur la poitrine, on pourrait croire qu'il s'agit d'un colloque bien banal sur les nuisances de la pollution ou sur la psychologie enfantine. Eh bien non, ici, ce qui lie les gens entre eux ce n'est pas un sujet de réflexion intellectuel, religieux ou politique, ce sont les liens du sang. Curieuse tout de même, cette parenté issue des vieux grimoires et non du cœur.

Une même conception de la vie

Ce rassemblement, apprend-on, est né de l'initiative de Mlle Jane Sivadon de Verbizier et du pasteur André de Robert. A travers eux, nous avons deux fils conducteurs : elle, célibataire, retirée au Mas-d'Azil, est très attachée à l'idée de recréer une famille, sa famille, ou plus exactement celle de sa mère, une demoiselle de Verbizier. Lui, un pasteur, par son prosélytisme, replace ce rassemblement dans son contexte religieux : au seizième siècle, les trois familles citées formaient une corporation très fermée ; ses membres faisaient partie de la noblesse d'épée et leurs ancêtres avaient reçu le droit de fabriquer du verre en récompense des services rendus au roi de France pendant les croisades. Cependant, ce privilège n'entraînant pas le droit de faire du commerce, ils étaient « pauvres comme Job et fiers comme Artaban ». Mais en 1560, quand Jeanne d'Albret, reine de Navarre, proclama son adhésion à la réforme, les Mas-d'Aziliens changèrent de religion et leur ville devint un véritable lieu de refuge pour les protestants grâce à sa situation géographique, à ses grottes et à ses forêts.

Les trois familles qui nous intéressent prirent part activement aux guerres de religions sous la bannière des Huguenots. Pendant longtemps, elles ont constitué une importante corporation artisanale, peut-être même une confrérie, en ce sens, nous dit-on, « que ses membres semblent avoir été liés par une même conception de la vie ».

Que se dégage-t-il de ce passé ? Deux éléments apparaissent : celui de la famille et celui du protestantisme. Il reste une troisième dimension, qui, bien que jamais décrite comme telle, est au cœur de ce rassemblement : celle d'aristocratie. Il s'agit d'un sentiment d'élitisme, sentiment d'une différence ressentie comme noble puisqu'elle n'est pas fondée sur l'argent mais sur la foi religieuse.

Donc, après l'accueil des descendants des trois familles, la recherche de leur place sur l'arbre généalogique, c'est le premier dîner dans une maison « de famille ». La caméra cherche ce qui lie ces gens, scrute chaque figure pour y déceler, qui sait, une ressemblance qui conférerait une certaine raison d'être à cette réunion familiale. Non, ce n'est pas convaincant, il faut chercher ailleurs... dans la science, peut-être.

Le professeur Sivadon, psychiatre, essaie de justifier cet esprit de famille par des théories à la fois génétiques, psychologiques et sociologiques. Il conclut que cette manifestation reflète un grand nombre d'illusions, mais que ces illusions sont positives et nécessaires pour survivre. Tout cela n'est pas dénué d'intérêt, mais il n'est pas expliqué pourquoi, en 1975, trois cents personnes ont fait ressusciter des liens de parenté remontant sans doute à plusieurs siècles. L'air du temps ?

Le dimanche 24 août nous fait suivre deux événements : le culte protestant (avec un prêche tout à fait étonnant) et le déjeuner sur l'herbe organisé par Mme la sous-préfète, une demoiselle de...

« *Ce qui est apparu*, dit Gérard Guillaume, *c'est que la majorité de ceux qui étaient là appartiennent à une classe sociale bien précise, une classe qui se sent menacée dans son existence et qui cherche à se rassurer à travers ce lien. Les gens les plus humbles qui étaient là s'y trouvaient parce qu'ils étaient fascinés et flattés d'être considérés à l'égal des autres. Et puis, il y avait les autres, les absents, ceux des descendants ouvriers ou paysans pour qui la solidarité à leur milieu social est plus forte que ces liens de parenté.* » C'est aussi l'avis d'un pasteur de la famille, pour qui ce rassemblement exprime surtout la survivance d'un esprit de caste... Et cela n'est peut-être pas un mot trop fort quand on sait qu'une des propositions concernant la suite à donner à cette rencontre serait de constituer un fichier de type matrimonial afin que puissent se marier entre eux les descendants des trois familles...

Cependant, Gérard Guillaume ne juge pas, ne condamne pas. Il dit son ambivalence face à l'institution qu'est la famille : « *Si j'ai filmé cette réunion, c'est sans doute à cause de ma mythologie propre : la famille représente à la fois un appel de sécurité, un refuge et une entrave. La fraternité humaine ne doit pas se limiter au noyau de ses proches. Il n'est pas possible de donner une légitimité à une institution qui fait dire : « Il y a Nous, et... les autres » ; pourtant, cela n'est pas si simple...* ».

LAURE DEBREUIL.

★ Dimanche 29 août, TF 1, 22 h. 15.

Une expérience de Gérard Guillaume

Des figurants réclament les images de leur histoire

DEPUIS 1968, pas mal de faiseurs d'images du petit écran connaissent des états d'âme à la Andrei Roubiev, ce peintre d'icônes dont le cinéaste soviétique Andrei Tarkovski avait conté la crise, à l'écran. Certes, il ne s'agit ni de Dieu ni de l'inspiration, mais si les mots changent, l'aspiration demeure : cela s'appelle — dans notre décennie — « communiquer » et « pour qui ? ».

On a connu des tentatives : les « auteurs » de la télévision se mettant en jeu devant un public sorti de ses habitudes, au festival d'Aix-en-Provence ; Bringuier et Knapp tendant le miroir de leurs « Provinciales » aux habitants de Fresselines ; Daniel Karlin passant des mois dans une maternelle pour tourner Une année avec Capucine... *Dans chacun des cas cités, la transformation de la relation autoritaire créateur-public à travers le tube cathodique est passée par un changement de mode : de mass media, la télévision devenait « group media » ; au prix de sa diffusion simultanée, universelle — maintenue au demeurant — elle gagnait à connaître le visage de ses interlocuteurs.*

Venu du reportage, Gérard Guillaume; dont on peut voir cette semaine Au rendez-vous des ancêtres, *est hanté simultanément par le scrupule du réel, et par la certitude que l'image — son organisation, sa relation avec le son, le commentaire — est créatrice d'effets de fiction. L'an passé, dans les Pyrénées ariégeoises, il a pu, pour une production de l'INA dont le propos était d'évoquer « la guerre des Demoiselles », entreprendre, avec Jeanne Labrune, l'expérience d'un discours fondé sur des documents historiques mais en même temps repris, par une collectivité — les descendants des « demoiselles » — dont la mémoire, réelle ou fictive, se réanimait dans le dispositif du tournage. Car le fait de poser des questions, même s'il ne déclenche pas forcément de réponse, provoque une curiosité, une attente, un éveil.*

Cet été 1976, le film est achevé, et il est beau. Gérard Guillaume l'a déjà montré en projection à Toulouse à des participants et à des élus locaux. Ces derniers ont pris conscience de l'opportunité provoquée par la télévision, s'en sont sentis comptables. Comme s'il s'agissait de « leur » émission, et pas d'une initiative parisienne, reçue. La presse locale a déjà accordé de larges échos à l'événement. Mais ce n'est pas tout. Des élus ont écrit à M. Pierre Emmanuel, président de l'Institut national de l'audio-visuel, afin que ce tournage ait une autre suite que l'éphémère passage sur les antennes (prévu en octobre). De nombreux responsables syndicaux, culturels, de la vallée du Couserans, ont joint, qui leur signature, qui leur cachet ; pour affirmer notamment :

« Nous avons connu avec la télévision de mauvaises expériences pour avoir vu passer des journalistes qui se mêlaient de parler de nos problèmes sans avoir cherché à les comprendre et qui dénaturaient ce que nous avions à dire. L'expérience que nous avons vécue avec cette équipe de l'INA nous a fait espérer qu'il serait possible encore de nous exprimer, de nous faire connaître et d'approfondir les liens qui se sont créés à ce moment là où nous avons participé à la fabrication du film et nous familiariser avec l'équipe et les moyens de production.

» Nous serions heureux que, une fois terminé, le film puisse être projeté en plusieurs points de la région et qu'il donne lieu à une grande animation culturelle dans nos communes avec les auteurs du film.

» Ce pourrait être le premier temps d'une future collaboration. (...) »

Et ainsi, une animation a été prévue pour la deuxième quinzaine de septembre en Ariège. Dans quelles conditions, c'est encore imprécis : il semble que l'INA ne veuille pas prendre l'opération en charge, en laisse presque tout le poids au réalisateur et aux collectivités. Dans l'abstrait, c'est séduisant, cette idée d'« autogestion » d'une animation. Dans la réalité, cela pose une question : à quoi sert l'INA s'il se désintéresse de la circulation d'images et d'idées qu'il a contribué à produire et à mettre en marche ?

MARTIN EVEN.

Écouter - voir

● **CHANSON... CARTE BLANCHE A LÉO FERRÉ. — Du lundi 23 au vendredi 27 août, France-Musique, 12 h.**

L'arrivée de la chanson sur France-Musique a été controversée. Et puis... En ce mois d'août, en plus, ce sont des chanteurs qui ont la parole, qui composent librement — « composent », le mot n'est pas innocent — le programme de France-Musique. Cette semaine, Léo Ferré, comme sur la scène, mélange la « chanson » et le « classique » ; comme dans ses poèmes, il fait dialoguer le « quotidien » et le « métaphysique ». Autour d'un texte inédit : « Je parle à n'importe qui » A nous autres, en particulier.

● **RECHERCHE : RADIO-CRI. — A partir du lundi 23, France-Culture, 23 h.**

Partant du poème de Saint-Jean de la Croix et de ses précédentes expériences d' « *écriture par le son* », Jean Couturier tente d'exprimer des choses vraies : qu'il donne la parole à d'autres ou dise « je » à travers des associations d'images et de vibrations sonores, c'est de la communication qu'il s'agit. Mais le « radio-cri » est-il anthropomorphe ?

● **CHRONIQUE : LE SENS DE L'HISTOIRE. — Mardi 24 août, TF 1, 21 h. 40.**

« La fête » : premier numéro d'une série réalisée par Jacques Laurent et Jean Aurel, qui souhaitent « *fouiller les expressions toutes faites* », non pour faire un documentaire objectif, mais pour illustrer « *de façon personnelle* » une série de thèmes en mêlangeant les séquences filmées et les documents d'époque. Selon eux, si la société moderne a transformé les fêtes en spectacles, celles-ci ont été remplacées par les grèves, l'insurrection, la révolution... dernières manifestations qui puissent donner la certitude d'exister en dehors du règlement quotidien et de l'ordre établi. Un point de vue.

● **ESSAIS : L'IMAGINATION AU GALOP. — A partir du mercredi 25 août, TF 1, 14 h. 25.**

Des jeunes, Suisses, Canadiens et Français, de dix à dix-huit ans, aidés par des animateurs exécutent devant la caméra les travaux artistiques qu'ils ont choisis pour illustrer le thème des éléments (eau, feu, terre, air). Soixante-quinze techniques différentes sont ainsi proposées au téléspectateur : peinture, dessin, sculpture, poésie, musique, cinéma, etc. Pierre Gisling, qui, dans le même esprit, a déjà réalisé « L'œil apprivoisé », tente de susciter chez les enfants et aussi chez les adultes l'envie de développer leurs dons, de mettre en route leur imagination. Il est assisté de Louis Barby. Cette série de treize émissions est une coproduction avec la Société suisse de radiodiffusion et de la société Radio-Canada ; elle donne l'idée d'une télévision éducative.

● **FILM : LES PORTES DE LA NUIT. — Jeudi 26 août, TF 1, 13 h. 35.**

Une histoire d'amour poético-symbolique dans le 18e arrondissement de Paris, l'hiver d'après la libération. Un couple mythique mal incarné par Yves Montand et Nathalie Nattier, débutants, qui remplaçaient au pied levé Jean Gabin et Marlène Dietrich, défaillants ; la station de métro Barbès-Rochechouart magnifiquement reconstituée en studio, un langage trop littéraire et des brumes trop esthétiques pour une époque qui réclamait du « réalisme historique ». Un film du tandem Prévert-Carné qu'il faut voir et revoir pour s'imprégner de ses qualités plus que de ses défauts, car c'est là que prit fin — en beauté — tout un courant majeur du cinéma français d'avant guerre.

● **REPORTAGE : L'AMÉRIQUE BIEN TRANQUILLE. — Jeudi 26 août, TF 1, 21 h. 30.**

« L'Amérique bien tranquille », c'est l'Amérique provinciale, celle où vit un tiers des Américains, et qui est rarement montrée.

A Hays, petite ville de seize mille habitants, dans les plaines du Kansas, la pollution, la violence et les problèmes raciaux des grandes villes des U.S.A. semblent inconnus.

La population, pour une majorité d'origine « allemande-russe », paraît mener une vie paisible et rassurante, se partageant entre le travail, les cent trois clubs et associations, les trente et une églises et la télévision, centre de la vie familiale. Ni débats idéologiques, ni contradictions sociales violentes, ni perversion. Tout est en ordre, un ordre bien-pensant. Cette Amérique que nous présentent Marc Schindler et Jean-Jacques Lagrange, de la S.S.R., est en effet bien calme, bien prospère, mais aussi individualiste, conservatrice, sûre de ses valeurs. Ce documentaire, produit par la télévision suisse romande, a été réalisé à l'occasion du bicentenaire des Etats-Unis.

● **ÉVOCATION : LA LÉGENDE DE VALENTINO. — Samedi 28 août, FR 3, 20 h. 30.**

Rudolph Valentino, ou comment Rudolph Guglielmi est découvert puis lancé par le scénariste dont il cambriolait la maison, June Mathis, séduite par le beau ténébreux. Campagne publicitaire, premier bout d'essai... Les contrats pleuvent, et bientôt toute l'Amérique masculine tentera d'imiter le style de Valentino. Triomphes, échecs : la carrière de l'Italien au grand cœur se complique. Sa vie sentimentale est agitée. Ecrite et réalisée par Melville Shavelson, cette rétrospective mêle les documents authentiques et une interprétation moderne de Franco Nero, qui ressuscite un mythe encore bien vivant.

● **SIX FOIS DEUX... SUR ET SOUS LA COMMUNICATION. — Dimanche 29 août, FR 3, 20 h. 30.**

Avant et après la révolution française. Avant, on sait comment tout se passe, à la maison, à l'usine, dans le métro... Mais après ? Après, on ne sait le dire. Et si, justement, on savait le dire, peut-être saurait-on mieux agir. Jean-Luc Godard et Anne-Marie Mieville poursuivent leur réflexion sur le langage. Ce sixième numéro se termine par une conversation avec une femme qui rêve, ou plutôt délire, et un homme qui a du mal à parler : les langages de l'inadaptation.

● **FILM : NOBLESSE OBLIGE. — Lundi 30 août, TF 1, 20 h. 30.**

Un classique de l'humour noir anglais appliqué au cinéma. Mais qu'est-ce que l'humour noir anglais ? Pour venger sa mère et reconquérir un aristocratique héritage, un jeune homme de la société post-victorienne (Dennis Price) supprime, par des astuces, les huit badernes titrées de sa famille, toutes incarnées par Alec Guinness, génial travesti. Ce film a plusieurs « niveaux de lecture », comme on dit aujourd'hui, ce qui ne l'empêche pas d'être un régal.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 21 août

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Music-hall à Provins (avec Martin Circus, G. Lenorman, etc.) ; 21 h. 35, Série policière : Matt Helm (Les trafiquants d'armes), de S. Rolfe. Réal. B. Kulik. Avec T. Franciosa, C. Kronski.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Théâtre : « Histoire de rire », d'A. Salacrou, réal. Y.-A. Hubert, avec M.-H. Breillat, P. Mondy, A. Dussolier, B. Giraudeau.

A ne pas manquer
Jr WALKER
un nouvel album : "SAX APPEAL"
PATHÉ MARCONI

Histoire de s'occuper, Adelaïde s'invente une jalousie féroce pour un grenier dont l'entrée lui est interdite et où son mari retrouve chaque soir un ami de toujours.

22 h. 30, Variétés.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (●), Théâtre : « l'Ombre », d'E. Schwartz, mise en scène G. Bourdet, réal. J. de Nesle, avec P. Aimé, J.-M. Chotteau, R. Cousseau, C. Drillaud.

Fable soviétique sur l'amour et le pouvoir où l'intellectuel n'épousera évidemment pas la princesse. Par le théâtre de la Salamandre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 7 h. 40, Français des Caraïbes ; De 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les mots ; 12 h. 5, La France des autres ; 12 h. 45, Concert du nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (Capdenat, Finzi, Meale, Milhaud) ; 14 h., La Comédie-Française présente : « le Courrier de Lyon » (Straudin, Delacour, Moreau) ; réalisation J. Reynier, avec J. Tola, M. Etcheverry, C. Winter, B. Agenin ; 16 h. 5, Musique de chambre ; 17 h. 30, Sonnailles et bergers en pays d'Arles ; 19 h. 10, « le Bal de miss Tessa Benton » (P. Dupriez) ;

20 h. (●), Les opéras de Janacek : « la Maison des morts », présenté par M. Kundera ; 22 h. 20, Instruments rares.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, C'est dimanche ; 8 h. 30, Pour le dixième dimanche après la Trinité ; 9 h., Estival graffiti ; 11 h., Musique dans la ville ; 12 h., En direct du Festival de Salzbourg avec l'orchestre Mozarteum de Salzbourg et le pianiste G. Anda (Mozart) ;

14 h., Zarzuelas ; 15 h., L'envers du silence ; 17 h., Avec tambours et trompettes ; 19 h. 10, Jazz vivant ;

20 h. 15, Studio 107 : « Goethe » ; 21 h. 30 (●), En direct du Festival de Salzbourg : l'Orchestre philharmonique de Vienne ; direction C. Abbado, avec le soprano F. von Stade et le pianiste M. Pollini (Brahms, Mahler) ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

Dimanche 22 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (C.), Emissions philosophiques et religieuses (messe à 11 h.) ; 12 h. (C.), Allons au cinéma ; 12 h. 30 (C.), Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 20 (C.), C'est pas sérieux ; 14 h. 5 (C.), Voyage : Au-delà de l'horizon (Magellan, le premier tour du monde) ; 15 h. 5 (C.), Sport ; 17 h. 35, Téléfilm : « le Grand Niagara », de R. Thompson. Réal. W. Hale.

Devenu à moitié infirme après une chute dans le Niagara, Aaron Grant lance un défi aux gouffres.

18 h. 45, Feuilleton : Les jours heureux ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30 (R.), Film : « Jeff », de J. Herman (1968), avec A. Delon, M. Darc, G. Bouquier, M. Garrel.

Un chef de bande disparaît avec le butin d'un hold-up. Ses complices le recherchent. Seul, son second refuse de croire à sa trahison.

Imitation laborieuse d'un film noir américain.

22 h. (●), Documentaire : L'épreuve des faits : La vallée des premiers hommes, de P. Breugnot, réal. D. Chegaray.

CHAINE II : A 2

15 h., Dessins animés : L'ami public n° 1 ; 15 h. 55, Dimanche en fête (suite à 17 h. 45) ; 17 h. 30, La vie secrète des animaux ; 17 h., Stade 2, 19 h. 30 (●), Jazz Averty.

20 h. 30, Jeux sans frontières à Caslano (Suisse) ; 22 h. (R.), Feuilleton : La dynastie des Forsyte (La procédure).

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Pour les jeunes : Les animaux chez eux ; 20 h. 30 (●), Essai : Sur et sous la communication, de J.-L. Godard et A.-M. Miéville (« Nous trois » et « René »).

Première partie : un couple (masculin-féminin) plus un troisième élément, qui peut être un enfant, un rêve, un savoir, etc. Deuxième partie : interview du mathématicien René Thom sur la notion de catastrophe.

22 h. 30 (R.) (●), Cinéma de minuit, cycle Jean Renoir : « Toni » (1934), avec Ch. Blavette, C. Montalvan, J. Hélia, Delmont, Andrex (N.).

Un ouvrier italien, émigré en Provence, s'éprend d'une jeune Espagnole que son père oblige à épouser un autre homme. Il en résulte un drame.

Renoir inventeur du « néo-réalisme » au pays de Pagnol.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h., Les chemins de la connaissance... (R.), « les Demeures d'Albert Dürer » ; à 8 h. 32 (R.), « la République originelle ou les itinéraires d'Ivan Illich » ; 9 h. 7, « le Tour de France par deux enfants » ; 9 h. 30 (R.), 1950-1975, Le troisième quart de siècle : année 1969, par G. Cazaubon ; 11 h. 2, Musique de chambre ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30 (●), Quinze minutes en compagnie de Paul Léautaud ; 13 h. 45, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 20, « Au-delà du fleuve et sous les arbres », d'Ernest Hemingway ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Dvorak ou l'Amour de la patrie ; 19 h. 30 (R.), « Bouvard et Pécuchet », d'après G. Flaubert ;

20 h. (ID), « Le Tombeau de Cristobal Colon » (II), par J. de Bear ; 21 h. 15, Concert par la Société nationale de musique (Hasquenoph, M. de Manziarly, M. Martelli, Milhaud) ; 22 h. 30 (R) (●), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h. (★), Radio-cri.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Deux heures avec Jacques Lacarrière ; 9 h. 7, Compositeurs de vingt ans (Mozart, Brahms, Boulez) ; 10 h., Jazz alphabet rock ; 10 h. 30, Clair obscur ; 12 h. (★), Léo Ferré ; 12 h. 50, Hollywood-Broadway ;

13 h. 30, Méridiennes : XIXe, de l'Eglise au salon ; 18 h., Ecoute en concert ; 19 h. 15, Le sabot à feu ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Intertude ; 21 h., Festival de Salzbourg : récital de lieder, par Dietrich Fischer-Dieskau (Mahler) ; 22 h. 40, Intertude ; 23 h., France-Musique la nuit : Sites ; 24 h, E pericoloso sporgersi.

Lundi 23 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35 (C.) (R.), Série : Les six femmes d'Henry VIII ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30 (●), Film : « Un certain Monsieur Jo », de R. Jolivet (1957). Avec M. Simon, G. Kervine, J. Morel, J. Fournier.

Un vieux truand à la retraite protège une fillette enlevée par des gangsters et cachée par eux dans son hôtel-restaurant. Un numéro de Michel Simon.

22 h. 10 (●), Documentaire : La vie des estampes, de R. Leenhardt.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Mission impossible ; 16 h. 45, Documentaire : La mer et les hommes ; 17 h. 15, Feuilleton : Les douze légionnaires ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15 (●), Chronique de la Résistance : Ce jour-là, j'en témoigne (19 août 1942) ; 18 h. 45, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. (●), Variétés : Ticket de rétro, de J.-C. Averty.

Avec Henri Genès, Jacqueline Danno, Francined, Christian Borel et Caroline Cler, Audrex, Guy Marchand et Liliane Montevecchi, Jean Sablon, Georgette Plana. Extraits d'actualités Pathé de 1938.

21 h. 35 (●), Chronique : Le raid américain, de J.-M. Drot.

New-York revisité.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ? ; 19 h. 40, Pour les jeunes : les Osmonds brothers ; 20 h., Jeux : 20 heures en été.

20 h. 30, Prestige du cinéma : « le Jeu de la vérité », de R. Hossein (1961), avec J. Servais, N. Gray, J.-L. Trintignant, F. Prévost, P. Meurisse. (N.).

Au cours d'un « jeu de la vérité » dans une soirée mondaine, un homme, qui avait annoncé des révélations compromettantes pour l'une des personnes présentes, est assassiné.

Un suspense faible et des artifices de mise en scène psychologique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les demeures d'A. Dürer ; à 8 h. 32, La république originelle ou les itinéraires d'I. Illich ; 9 h. 7, « le Tour de France par deux enfants » ; 9 h. 30 (R.), 1950-1975, Le troisième quart de siècle ; 11 h. 2, Musiciens français contemporains ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, En compagnie de J. Cocteau ; 13 h. 45, L'orgue en Avignon ; 14 h. 20, « Au-delà du fleuve et sous les arbres » (Hemingway) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, A. Dvorak ou l'Amour de la patrie ; 19 h. 30 (R.), « Bouvard et Pécuchet » (G. Flaubert) ;

20 h., « Le Point rouge » (de L. Candoni), avec R. Gulliet, S. Pelayo, « la P'tite Oreille » (E. Favre) ; 21 h., L'autre scène ou les Vivants et les Dieux : l'ange et la révolution culturelle ; 22 h. 30 (●), Entretiens avec A. Gide ; 23 h. (★), Radio-cri, par J. Couturier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2 (●), Voix au chapitre, par J. Lacouture ; 9 h. 7, Compositeurs de vingt ans ; 10 h., Jazz alphabet rock ; 10 h. 30, Clair-obscur ; 12 h. (★), Léo Ferré ; 12 h. 45, Sélection concert ; 12 h. 50, Hollywood-Broadway ;

13 h. 30, Méridiennes ; 18 h., Ecoute en concert ; 19 h. 15, Le sabot de feu ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Intertude ; 21 h., En direct du Festival de Salzbourg : Mozart par l'orchestre Mozarteum de Salzbourg, direction T. Guschlbauer, avec B. Tuckwell (cor) ; 23 h., Intertude ; 23 h. 15, Mille media ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

Mardi 24 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 45 (C.), Objectif santé ; 14 h. (C.) (R.), Série : Les six femmes d'Henri VIII ; 18 h. 20, Pour chaque enfant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30, Téléfilm : « L'étrange visite ».

Un peintre (elle) et un professeur (lui) : elle est anxieuse, et lui n'y est pour rien ni personne, d'après elle. Or, un des tableaux se met à changer, comme s'il venait d'un autre monde.

21 h. 40 (★), Chronique : Le sens de l'histoire... La fête, de J. Aurel, avec J. Laurent.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Mission impossible ; 16 h. 45, Documentaire : La mer et les hommes ; 17 h. 15 (R.), Série : Ma sorcière bien-aimée ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15 (●), Chroniques du temps de l'ombre... Ce jour-là, j'en témoigne (8 novembre 1942) ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : « Douglas Mac Arthur », de C. Barnett. Narrateur : F. Gillard.

La carrière du général américain Douglas Mac Arthur, commandant en chef des forces alliées du Pacifique sud pendant la guerre contre le Japon, puis commandant des troupes des Nations unies en Corée. Sa défaite politique en 1951.

Un montage de documents produit par la B.B.C. et inédit en France.

Début : La défaite politique du vainqueur du Pacifique.

Avec la participation de MM. Henri Michel, président du comité international d'histoire de la deuxième guerre mondiale, Roger Egeberg, aide de camp et médecin du général Mac Arthur, Etji Takemae, maître de conférence à l'institut des sciences sociales de Tokyo, Jean-Baptiste Duroselle, professeur à la Sorbonne, Bernard Valéry, correspondant à Paris du New York Daily News, et Ernest Goldstein, avocat américain.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ? ; 19 h. 40, Pour les jeunes : Les Osmonds Brothers ; 20 h., Jeu : 20 Heures en été.

20 h. 30 (R.) (●), « le Tigre du Bengale » de F. Lang (1958), avec D. Paget, P. Hubschmid, W. Reyer, Cl. Holm.

Venu effectuer des travaux en Inde, pour le compte du maharadjah d'Eschnapur, un architecte français s'éprend d'une danseuse sacrée dont ce prince veut faire sa femme. (La deuxième partie du film, le Tombeau hindou, sera diffusé le 31 août.)

Rigueur et beauté de la mise en scène de Fritz Lang sur un sujet de roman d'aventures.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h., Les chemins de la connaissance... (R.), « les Demeures d'Albert Dürer » ; à 8 h. 32 (R.), « la République originelle ou les itinéraires d'Ivan Illich » ; 9 h. 7, « le Tour de France par deux enfants » ; 9 h. 30 (R.), 1950-1975, Le troisième quart de siècle : année 1969, par G. Cazaubon ; 11 h. 2, Musique de chambre ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30 (●), Quinze minutes en compagnie de Paul Léautaud ; 13 h. 45, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 20, « Au-delà du fleuve et sous les arbres », d'Ernest Hemingway ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Dvorak ou l'Amour de la patrie ; 19 h. 30 (R.), « Bouvard et Pécuchet », d'après G. Flaubert ;

20 h. (ID), « Le Tombeau de Cristobal Colon » (II), par J. de Bear ; 21 h. 15, Concert par la Société nationale de musique (Hasquenoph, M. de Manziarly, M. Martelli, Milhaud) ; 22 h. 30 (R) (●), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h. (★), Radio-cri.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Deux heures avec Jacques Lacarrière ; 9 h. 7, Compositeurs de vingt ans (Mozart, Brahms, Boulez) ; 10 h., Jazz alphabet rock ; 10 h. 30, Clair obscur ; 12 h. (★), Léo Ferré ; 12 h. 50, Hollywood-Broadway ;

13 h. 30, Méridiennes : XIXe, de l'Eglise au salon ; 18 h., Ecoute en concert ; 19 h. 15, Le sabot à feu ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Intertude ; 21 h., Festival de Salzbourg : récital de lieder, par Dietrich Fischer-Dieskau (Mahler) ; 22 h. 40, Intertude ; 23 h., France-Musique la nuit : Sites ; 24 h, E pericoloso sporgersi.

Mercredi 25 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35 (C.), (R.), Série : Les six femmes d'Henry VIII ; 15 h. 5 (★), Essai : L'imagination au galop... « Lettre de Dieulefit », de P. Gisling et L. Barby ; 18 h. 20, Pour chaque enfant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30, Série : Commissaire Moulin (Choc en retour). Réal. J. Trebouta, avec Y. Renier, C. Morin ; 22 h., Documentaire : Guérilla, de G. Dister-Place.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55, Série : Bonanza ; 16 h. 45 (●), Essai : Viens avec nous à Saint-Paul-de-Vence ; 17 h. 15 (R.), Feuilleton : Teva ; 18 h. 15 (●), Chronique du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne (26 janvier 1943) ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30, Série : Un shérif à New-York (« Un contrat pas banal ») ; 21 h. 55 (●), Chronique : Inventaire... D'un Nord à l'autre : La mine, la terre, le verre, de P. Breugnot. Réal. M. Fresnel.

Comment vivait-on dans le Nord autrefois, et comment aujourd'hui ?

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger d'où viens-tu ? ; 19 h. 40, Pour les jeunes : Les Osmond Brothers ; 20 h., Jeu : 20 heures en été.

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (cinéma d'aujourd'hui) : « l'Etrangère », de S. Gobbi (1967), avec M.-F. Boyer, P. Vaneck, P. Massimi, C. Castel.

Un écrivain recueille dans sa maison de campagne une mystérieuse jeune fille blonde qui se prétend traquée. Il croit trouver en elle le grand amour romantique.

Quand Sergio Gobbi cherchait à rivaliser avec Lelouch dans le mélodrame sentimental.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h. (R.), Les chemins de la connaissance... « les Demeures d'Albert Dürer » ; à 8h. 32, La République originelle ou les itinéraires d'Ivan Illich ; 9 h. 7 « le Tour de France par deux enfants » ; 9 h. 30 (R.), 1950-1975, Le troisième quart de siècle : année 1970 ; 11 h. 2, Concert de musique de chambre de Max d'Ollone (Henri Sauguet) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30 (●), Quinze minutes en compagnie de Robert Desnos ; 13 h. 45, Musiques, folklores, sagesse des peuples ; 14 h. 20 (R.), « Au-delà du fleuve et sous les arbres » d'E. Hemingway ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Dvorak ou l'Amour de la patrie ; 19 h. 30 (R.), « Bouvard et Pécuchet », d'après Gustave Flaubert ;

20 h. (●), Les maîtres du roman populaire français, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Sradella, Bela Bartok, Ravel) ; 22 h. 30 (R.) (●), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h (★), Radio-cri.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Deux heures avec Jacques Lacarrière ; 9 h. 7, Compositeurs de vingt ans (Brahms, Poulenc) ; 10 h., Jazz alphabet rock ; 10 h. 30, Clair obscur ; 12 h. (★), Léo Ferré ; 12 h. 50, Hollywood-Broadway ;

13 h. 30, Méridiennes : XIXe siècle, de l'Eglise au salon ; 18 h., Ecoute en concert ; 19 h. 15, Le sabot à feu ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Festival de Salzbourg... Orchestre philharmonique de Vienne, direction Karl Böhm : « Symphonie n° 2 en si bémol majeur » ; « Symphonie n° 2 en ré majeur, opus 73 » (Schubert) ; 22 h. 30 (●), Dossier musical : « Goethe » ; 24 h., Mille media ; 0 h. 30, E pericoloso sporgersi.

Jeudi 26 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35 (★), Film : « les Portes de la nuit », de M. Carné (1946), avec : Y. Montand, N. Nattier, P. Brasseur, S. Reggiani (N.).

Par une nuit d'hiver, dans le Paris populaire d'après la libération, un ancien résistant et la fille d'un ex-collaborateur ont un rendez-vous d'amour, fixé par le destin.

Apogée et agonie du « réalisme poétique » de l'équipe Carné-Prévert.

15 h. 15 (★), Essai : L'imagination au galop... « Trésors des champs » ; 18 h. 20, Pour chaque enfant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30 (●), Série : Faits divers... « Attila », de M. Andrieu et P. Dumayet. Réal. F. Martin ; 21 h. 30 (★), Reportage : Hays, l'Amérique bien tranquille ; 22 h. 30, Jazz à Juan.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Mission impossible ; 16 h. 45, Documentaire : La mer et les hommes ; 17 h. 15 (R.), Série : Ma sorcière bien-aimée ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15, Chronique du temps de l'ombre : Ce jour-là j'en témoigne (15 février 1943) ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30, (●) : Le grand échiquier, de J. Chancel.

« Les téléspectateurs composent cette soirée. » On reverra donc Yves Montand, Yehudi Menuhin, Georges Ciaffra, Raymond Devos et quelques grands moments.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger d'où viens-tu ? ; 19 h. 40, Pour les jeunes : Les Osmonds Brothers ; 20 h., 20 heures en été.

20 h. 30 (●), Les grands noms de l'histoire du cinéma (cinéma d'hier) : « La crise est finie », de R. Siodmak (1934), avec : D. Darrieux, A. Préjean, R. Bary, S. Debelly, R. Lestelly. (N.).

Des comédiens en chômage du fait de la crise cherchent à monter, par leurs propres moyens, une revue optimiste dans un théâtre désaffecté.

Un à la manière de Chercheuses d'or *sans Busby Berkeley. A voir par curiosité et à écouter pour Danielle Darrieux qui chante.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h. (R.), Les chemins de la connaissance... « Les demeures d'Albert Dürer » ; à 8 h. 32, « La République originelle ou les itinéraires d'Ivan Illich » ; 9 h. 7, « Le tour de la France par deux enfants » ; 9 h. 30 (R.), « 1950-1975, le troisième quart du siècle : année 1971 » ; 11 h. 2 (●), Si, la musique : Cristobal Halffter ; 12 h. 5 Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30 (●), Quinze minutes en compagnie de Colette ; 13 h. 45, Musique, folklore, sagesse des peuples ; 14 h. 20 (R.), « Au-delà du fleuve et sous les arbres », d'E. Hemingway ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Dvorak ou l'Amour de la patrie, par E. Chevalley ; 19 h. 30 (R.), « Bouvard et Pécuchet », d'après G. Flaubert ;

8 h. (R.), « Un brave homme », de Upton Sinclair ; 22 h. 30 (R.) (●), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h. (★), Radio-Cri.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Deux heures avec Jacques Lacarrière ; 9 h. 7, Compositeurs de vingt ans (Mendelssohn, Schumann, Rachmaninov, Enesco) ; 10 h., Jazz-alphabet-rock ; 10 h. 30, Clair-obscur ; 12 h. (★), Léo Ferré ; 12 h. 50, Hollywood-Broadway ;

13 h. 30, Méridiennes : XIXe siècle, de l'Eglise au salon (Mendelssohn, Puccini, Liszt, Reger, Schubert, Berlioz, Verdi) ; 18 h., Ecoute en concert ; 19 h. 15, Le sabot à feu ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 21 h. 30, Festival de Salzbourg : récital de lieder (Berg, Brahms, Mahler, Schumann), par Christa Ludwig, avec E. Werba, piano ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Mille-Media ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Journal ; 20 h., Journal (le dimanche, à 19 h. 45) ; vers 23 h., TF 1 dernière.

A 2 : 13 h., Flash ; 20 h., Journal ; vers 23 h., Dernière édition.

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

19 h. 20, ensemble du réseau.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h., Foi et tradition des chrétiens orientaux (le 15) ; 9 h. 15, A bible ouverte (le 22) ; 9 h. 30, La source de vie (le 15), Orthodoxie (le 22) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : Prières secrètes des Français d'aujourd'hui (le 15), Ecouter l'Islam (le 22) ; 11 h., Messe à la cathédrale d'Aqui (le 15), à Saint-Pantaléon-de-Gueberschwir (le 22).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h. 10, Radios francophones ; 10 h., Ça sent les vacances ; 11 h., Content de vous voir ; 12 h., Rétro-nouveau ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 14 h., Bon pour le son ; 18 h., Bananas ; 20 h. 10, Marche ou rêve (le samedi : la tribune de l'histoire) ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30 (●), Les dossiers extraordinaires du crime ; 16 h. 30, Ch. Morin ; 18 h., Europe-soir ; 19 h., Jean-Loup Lafont.

RADIO - MONTE - CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 30, Quinte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h. 5, Sans salamalec.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 11 h. 30, La case trésor ; 14 h. 20, Appelez, on est là ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste (le 22) ; 10 h., Messe.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 27 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35 (C.), Série : Paul Temple ; 14 h. 25 (★), Essai : L'imagination au galop... « File la laine » ; 18 h. 20, Pour chaque enfant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Bon week-end, monsieur Bennett », d'A. Watkin. Avec D. Grey, H. Guisol, R. Henry.

Un jeune romancier raconte son livre à un brave homme d'Anglais. M. Bennett. S'en est-il inspiré pour faire disparaître un maître-chanteur encombrant ?

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Mission impossible ; 16 h. 45, Documentaire : La mer et les hommes ; 17 h. 15 (R.), Série : Ma sorcière bien-aimée ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15, Chronique du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne (27 mai 1943) ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30 (●) (R.), Feuilleton : Molière pour rire et pour pleurer, de J. Aurenche, P. Bost. Réal. M. Camus. Avec J.-P. Darras, C. Cellier, G. Descrières ; 21 h. 35, Magazine littéraire : Ah ! Vous écrivez, de B. Pivot.

Avec la participation de P. Schoendoerffer (« le Crabe-tambour »), A. Stil (« Romancero ») et P.-J. Rémy (« la Figure de pierre).

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ? ; 19 h. 40, Pour les jeunes : Les Osmonds brothers ; 20 h., 20 Heures en été.

20 h. 30 (R.), Série : Erreurs judiciaires (Faux témoignage) de D. de la Patellière et R. Floriot ; 20 h. 55, Documentaire : Ballade irlandaise, de H. Roanne et G. Valet ; 21 h. 45, Festival de jazz à Antibes-Juan-les-Pins.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h. (R.), Les chemins de la connaissance... « Les demeures d'Albert Durer » ; à 8 h. 32 (R.), « La République originelle ou les itinéraires d'Ivan Illich » ; 9 h. 7, « Le tour de la France par deux enfants » ; 9 h. 30 (R.), « 1950-1975, le troisième quart du siècle » : année 1972 ; 11 h. 2, Trente ans de musique française : Jacques Ibert ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30 (●), Quinze minutes en compagnie de Pierre Fresnay ; 13 h. 45, Musique, folklore, sagesse des peuples ; 14 h. 20 (R.), « Au-delà du fleuve et sous les arbres », d'Ernest Hemingway ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Dvorak ou l'amour de la patrie ; 19 h. 30 (R.), « Bouvard et Pécuchet », d'après G. Flaubert ;

20 h. (S.) (●), Dvorak, ou l'amour de la patrie, par E. Chevalley ; 22 h. 30 (R.) (●), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 22 h. (★), Radio-cri.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Deux heures avec Jacques Lacarrière ; 9 h. 7, Compositeurs de vingt ans (Mozart, Chostakovitch, Prokofiev) ; 10 h., Jazz-alphabet-rock ; 10 h. 30, Clair-obscur (Beethoven, Scriabine, Schumann) ; 12 h. (★), Léo Ferré ; 12 h. 30, Hollywood-Broadway ;

12 h. 30, Méridiennes : XIXe siècle, de l'Eglise au salon ; 18 h., Ecoute en concert ; 19 h. 15, Le sabot à feu ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 21 h., Festival de Salzbourg... L'orchestre Mozarteum de Salzbourg, dir. Ralf Weikert : « Divertimento en ré majeur », « Concerto pour basson et orchestre en si bémol majeur », « Marche en ré majeur », « Sérénade en ré majeur, Posthorn » (Mozart) ; 22 h., Jazz-forum ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

Samedi 28 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Jeu : Le francophonissime ; 12 h. 45, Femmes pratique ; 13 h. 35, Concert ; 14 h. 15 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 40, Pour chaque enfant ; 18 h. 45, Magazine auto-moto 1 ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30, Variétés : Enrico Macias à l'Olympia ; 21 h. 35, Série : Matt Helm (L'altimètre de la mort) ; 22 h. 25 (●), Portrait : A bout portant... P. Préboist.

CHAINE II : A 2

15 h., Rendez-vous avec... La recherche du merveilleux, de L. Bordoni et P. Bellot. (avec en rediffusion (●) le feuilleton Jean-Roch Coignet) ; 18 h. 15, Les 15-25 ; 18 h. 25, Documentaire : Caméra au poing, de C. Zuber ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Accordéon.

20 h. 30, Théâtre : « Adieu prudence », de L. Stevens. Réal. J. Cohen, avec : M. Boudet, H. Garcin.

Une allumeuse suédoise débarque chez un couple parfait. Adapté de l'anglais par Barillet et Gredy.

22 h. 30, Variétés.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Pour les jeunes : Les Osmonds Brothers ; 19 h. 40, Un bateau, un événement : Le « Batillus » (le plus grand bateau du monde).

20 h., Magazine de la mer : Thalassa ; 21 h., (★) Portrait : Rudolph Valentino, de M. Shavelson, avec F. Nero.

La vie, les triomphes et les échecs de Rudolph Valentino, retracés dans un film où se superposent la transposition Nero-Valentino et des documents d'époque.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h. (R.), Les chemins de la connaissance... « Regards sur la science » ; à 8 h. 32 (R.), « La République originelle ou les itinéraires d'Ivan Illich » ; 9 h. 7, « Le tour de la France par deux enfants » ; 9 h. 30 (R.), « 1950-1975, le troisième quart du siècle » : année 1973 ; 11 h. 2, A B C D : Dao ; 12 h. 5, La pont des arts ;

14 h., Samedis de France-Culture : « Eloge de la rose » ; 16 h. 28, Solistes : Claude Helffer, piano ; 17 h. 27, Concert par l'Orchestre de musique d'Amérique ; 19 h. 15, Sciences humaines ; 19 h. 45, Les chants de la terre : Vietnam ;

20 h. (S.) (●), Soirée fantastique : « Bernie le Faust », de W. Terre ; à 21 h. 25, « la Septième Victime », de R. Scheckley ; 22 h., La fugue du samedi, au mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles ; 9 h. 30, Ensemble d'amateurs ; 10 h., Etude ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 30, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les jeunes Français sont musiciens ; 15 h. 30, Discothèque 76, la critique des auditeurs ; 17 h. 30, Disques ; 18 h., En direct de Berlin, 5ie festival Bach, avec le Deller Konsort ; 19 h. 30, 25 notes seconde ;

21 h., Festival de Salzbourg : récital de lieder (Schubert), avec G. Janowitz et I. Gage, piano ; 23 h., Vieilles cires : 1936... Toscanini dirige le New-York Philharmonic Symphony Orchestra (Rossini, Wagner) ; 24 h., Mikes Media ; 1 h., A la nuit.

Dimanche 29 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (C.), Emissions philosophiques et religieuses (messe à 11 h.) ; 12 h. (C.), Allons au cinéma ; 12 h. 30 (C.), Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 20 (C.), C'est pas sérieux ; 14 h. 10 (C.), Voyage : Au-delà de l'horizon (le pôle Nord, l'inutile devient trésor) ; 15 h. 15, Sports : Direct à la une ; 17 h. 15, Téléfilm : « Ballade pour des diamants » de D. Curtis.

Chaque hold-up correspond au passage d'un autobus. Mais un jour, au lieu de rejoindre ses complices, l'auteur du « casse » file tout seul dans le bus où sont cachés les diamants.

18 h. 45, Feuilleton : Les jours heureux ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « le Sous-marin de l'apocalypse » d'I. Allen (1961). Avec W. Pidgeon, J. Fontaine, B. Eden, P. Lorre, R. Sterpling.

Le globe terrestre se trouve entouré d'une ceinture de feu qui risque de l'anéantir. Le commandant d'un super-sous-marin atomique américain conçoit un plan audacieux pour sauver la planète. Un climat dramatique assez passionnant, malgré les faiblesses du scénario.

22 h. 15 (★), Essai : Au rendez-vous des ancêtres, de G. Guillaume.

CHAINE II : A 2

15 h. 15 (●), Dimanche en fête à La Teste (Gironde) (suite à 16 h. 15 et 17 h. 45) ; 15 h. 10, Téléfilm : « le Mystère sur le vol 502 » de D. Chasman. Avec P. Bergen, R. Stack, W. Pidgeon.

Après le départ du Boeing-747 à destination de Londres, un inconnu prévient : il y aura plusieurs meurtres à bord. Haute tension.

17 h. 30, Série : La vie secrète des animaux ; 19 h., Stade 2 ; 19 h. 30 (●), Jazz Averty.

20 h. 30, Jeux sans frontières à Leeds (Grande-Bretagne) ; 22 h. (R.), Feuilleton : La dynastie des Forsyte (Le défi).

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Pour les jeunes : Les animaux chez eux ; 20 h. 30 (★), Essai : Sur et sous la communication de J.-L. Godard et A.-M. Mieville (« Avant et après »).

Première partie : avant et après la révolution. Avant, aujourd'hui, on sait comment ça se passe. Mais après, demain ? En deuxième partie, conversation avec « X... », qui n'a pas, ou qui n'a plus, de langage.

22 h. 30 (●), Cinéma de minuit, Cycle Jean Renoir : « La vie est à nous » (1936). Avec J. Dasté, J. Brumius, S. Guisin, P. Unik, M. Sologne (N.).

Le climat social et politique avant les élections de 1936. Les luttes et les espoirs de la classe ouvrière.

Un remarquable travail collectif (sous la direction de Jean Renoir), apport du parti communiste et de ses militants à la propagande électorale en vue du Front populaire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Des Français des Caraïbes ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les mots (Debussy) ; 12 h. 5, La France des autres : « L'Allemagne » et « La Pologne » ; 12 h. 45,

1939 par suite d'une manœuvre d'un gendarme connaissant sa femme, va se trouver, du fait de la guerre, et pendant dix ans, rejeté de pays en pays et interné dans différents camps.

Adaptation anecdotique et à grand spectacle du roman de Virgil Gheorgiu, succès de librairie du temps de la « guerre froide ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h. (R.), Les chemins de la connaissance... « Les demeures d'Albert Durer » ; à 8 h. 32, « Quelques plantes et leurs symboles » ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7 (R.), « 1950-1975 : le troisième quart du siècle », année 1975 ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Musiciens français contemporains : L'Ecole de Paris (M. Mihalovici, A. Tansman) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Bel amant et les sirènes », d'A. Sernin ; 14 h. 45, Disques ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : « Paris les beaux jours », « le Génie du lieu » ; à 16 h. 25, Reportage : L'Orient regarde comment l'Occident l'a montré dans ses films ; 17 h., Ne quittez pas l'écoute ; 18 h. 2, Disques ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Jean Desailly lit Maupassant ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Les Chats du docteur Watson », de U. Widner ; 21 h. 5, L'autre scène ou « les Vivants et les Deux » : « Retour à l'abbaye de Landevennec » ; 22 h. 35 (R.) (●), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 7, Petites formes ; 10 h., Musiciens de la Révolution et de l'Empire ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro lecteur ; 14 h., Mélodies sans paroles ; 15 h., Après-midi lyrique : « Lucrezia Borgia » (Donizetti) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Quatre, quatre ; 19 h. 15, Instruments et solistes : Ninon Vallin, cantatrice ;

20 h., Concours internationaux de guitare ; 20 h. 30, Présentation du concert ; 20 h. 50, Festival estival... Schola Hungarica : antiennes et hymnes de Noël et de Pâques ;

22 h., Les fous du clavier ; 23 h., Almanach du laboureur ; 24 h. (●), « Pimpinone », opéra baroque de Telemann.

Lundi 30 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35 (C.), Série : Paul Temple ; 14 h. 25 (C.), (★), Essais : L'imagination au galop... Bleue la mer ; 17 h. 45, Pour chaque enfant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30 (★), Film : « Noblesse oblige » de R. Hamer (1949). Avec D. Price, V. Hobson, J. Greenwood, A. Guinness (N.).

Un jeune homme, fruit d'une mésalliance, a été rejeté par son aristocratique famille. A la fois par ambition et par vengeance, il entreprend d'en faire périr tous les membres, en fignolant des « crimes parfaits ».

Le grand classique de la comédie britannique d'humour noir.

22 h. 15 (●), Documentaire : Ombre et lumière... Regards sur l'art abstrait.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Mission impossible ; 16 h. 45, Documentaire : La mer et les hommes ; 17 h. 15 (R.), Série : Ma sorcière bien-aimée ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15 (●), Chronique du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne (21 juin 1943) ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30, Variétés... A la française : C. Trenet, Djamee, Alam, Victor Ullate, Piazzola, C. Lara, Y. Lecoq, M.-P. Belle ; 21 h. 35 (●), Chronique : Le raid américain, de J.-M. Drot.

« Créativité à l'américaine. »

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Tintin et Origami ; 19 h. 40, Le dix-neuvième siècle, ce romantique (Courbet, Daumier) ; 20 h., Jeu : 20 Heures en été.

20 h. 30, Prestige du cinéma (R.) : la Vingt-Cinquième Heure », de H. Verneuil (1966). Avec A. Quinn, V. Lisi, S. Reggiani, G. Aslan, F. Rosay.

Un paysan roumain, arrêté au printemps

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

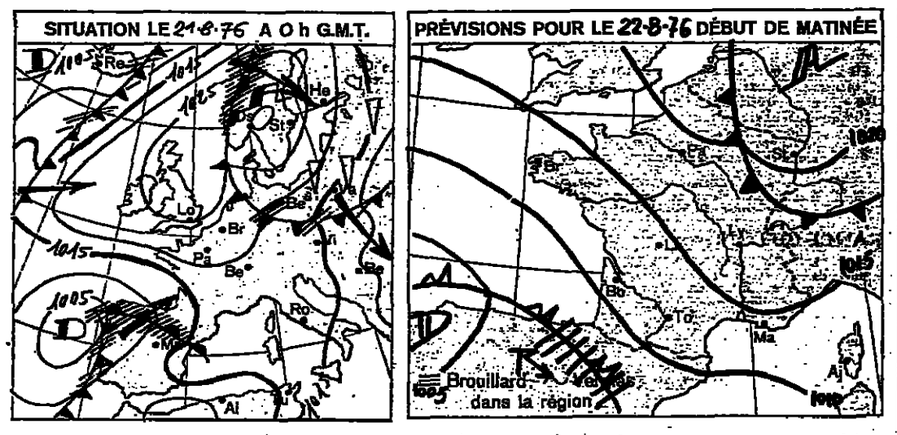

Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 août à 0 heure et le dimanche 22 août à 24 heures :

L'évolution du temps en France, au cours de ces deux jours, sera liée d'une part à la pénétration de masses d'air frais, venant d'Allemagne, sur nos régions de l'est, et, d'autre part, à l'extension, vers nos régions du sud-ouest, de masses d'air chaud et instable venant d'Espagne.

Dimanche 22 août, sur les régions s'étendant de l'Alsace à la Lorraine et au Jura, le temps sera un peu plus frais que la veille, brumeux le matin et passagèrement nuageux l'après-midi. Du golfe du Lion au Massif central, aux Pyrénées et à la basse vallée de la Loire, les nuages deviendront plus abondants que les jours précédents et ils donneront des orages l'après-midi et le soir. Sur le reste du pays, le temps demeurera bien ensoleillé. Les vents d'est à sud-est, modérés en général, seront assez forts par moments près des côtes et des rafales accompagneront les orages.

Samedi 21 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 020,3 millibars, soit 765,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 août ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 28 et 13 degrés ; Biarritz, 29 et 17 ; Bordeaux, 30 et 17 ; Brest, 28 et 15 ; Caen, 26 et 12 ; Charbourg, 23 et 16 ; Clermont-Ferrand, 26 et 8 ; Dijon, 28 et 13 ; Grenoble, 25 et 8 ; Lille, 27 et 15 ; Lyon, 27 et 10 ; Marseille, 29 et 17 ; Nancy, 28 et 9 ; Nantes, 31 et 17 ; Nice, 26 et 17 ; Paris-Le Bourget, 29 et 15 ; Pau, 30 et 14 ; Perpignan, 28 et 17 ; Rennes, 30 et 16 ; Strasbourg, 26 et 11 ; Tours, 30 et 15 ; Toulouse, 30 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 20 degrés ; Amsterdam, 25 et 16 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 25 et 11 ; Bonn, 25 et 12 ; Bruxelles, 28 et 15 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 26 et 11 ; Genève, 24 et 10 ; Lisbonne, 27 et 18 ; Londres, 28 et 14 ; Madrid, 32 et 19 ; Moscou, 20 et 10 ; New-York, 28 et 23 ; Palma-de-Majorque, 31 et 16 ; Rome, 28 et 15 ; Stockholm, 17 et 6 ; Téhéran, 34 et 24.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 août 1976 :

DES DECRETS

● Relatif au permis de construire et modifiant l'article R. 421-15 du code de l'urbanisme et arrêté du 20 août 1976 pris pour l'application de cet article.

● Modifiant l'article 15 de la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution.

Visites, conférences

LUNDI 23 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, entrée de la basilique (métro Basilique-Saint-Denis), Mme Philippe : « La basilique Saint-Denis et les tombeaux des rois de France ». — 11 h. 30, Grand Palais, avenue de Selves, Mme Legregeois : « Ramsès le Grand ». — 15 h., 7, rue des Réservoirs : « Parc de Versailles : les bosquets », Mme Allaz. — 15 h., métro Raspail, Mme Pennec : « Les tombes célèbres du cimetière Montparnasse et le moulin « moliniste ».

11 h., orangerie des Tuileries : « Exposition Delaunay ». — 14 h. 30, Grand Palais : « Exposition Ramsès II » (Association française des arts). — 14 h. 45, sortie, métro Chambre-des-Députés (rue de Lille) : « Le Palais-Bourbon, la salle des séances » (Mme Ferrand). — 15 h., Louvre, entrée porte Denon : « L'atelier du peintre ». — 15 h., 1, rue de Sully : « Les salons et la bibliothèque de l'Arsenal » (Paris et son histoire). — 10 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'île Saint-Louis, l'église, les hôtels ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1541

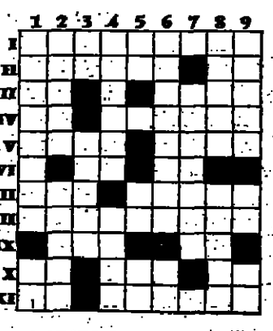

HORIZONTALEMENT

I. Une femme piquée. — II. Une vraie poire quand elle est bonne ; Allaient et venaient à Rome. — III. Symbole ; Perdent tout à être déposés. — IV. Abréviation ; Exige un effort épistolaire soutenu. — V. En Thessalie ; Débutent dans des harangues enflammées. — VI. Article d'usage courant ; Mot d'enfant. — VII. Cours étranger ; Ses jours sont comptés. — VIII. Pièce de service. — IX. Guère ; D'un auxiliaire. — X. Etalon de valeur ; Nom de famille ; Pronom. — XI. Annonce une restriction ; En Tunisie.

VERTICALEMENT

1. Voix d'eau ; Quelqu'un. — 2. Se déplace discrètement ; Perd la face. — 3. Canton ; Ne pas faire circuler. — 4. Appartient à un monde très spécial ; Photos. — 5. Abréviation ; Bout d'essai ; Grecque. — 6. Fort légère ; Eventuellement oublié. — 7. En Italie. — 8. Crier comme un porteur de bois ; On peut leur confier bien des choses. — 9. Points d'accrochages ; Fin de participe ; Le long de la Volga.

Solution du problème n° 1540

Horizontalement

I. Desquamera ; Glas. — II. Caution ; Aga. — III. Eolle ; Né ; Poe ; Ri. — IV. NNE ; Dérangées. — V. Toto. De ; Engotal. — VI. Ame ; Io ; Ua. — VII. Mis ; Confiture. — VIII. EQ ; Etérales ; As. — IX. Us ; Obus ; Naevus. — X. Léss ; Disette. — XI. Im ; Lotis ; Tierce (cartes). — XII. Télé ; OT ; Ars. — XIII. ONU ; Lierre ; Sou. — XIV. TTC ; Ossues ; Pure. — XV. Este ; Es ; Baser.

Verticalement

1. Entame ; Litote. — 2. Economiquement. — 3. Salsifis ; SS ; Lucé. — 4. Qui ; Ale. — 5. Jtes ; Iséo ; Loi (loterie). — 6. Al ; Do ; TB ; Toise. — 7. Monde ; Crudités. — 8. Enée ; Oasis ; Rue. — 9. Réuni ; Arès. — 10. Par ; Fenêtres. — 11. Gong ; Isatis. — 12. Egout ; Eté ; Spa. — 13. La ; Etau ; Verrous. — 14. Agréa ; Rau ; Ure. — 15. Saisi ; Essieu ; Er.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

ETRANGER

Reflets du monde entier

The New York Times

Les nostalgiques d'Odessa-sur-Mer

« *Cet été*, écrit le *NEW YORK TIMES*, *la plus grande vague d'immigrants soviétiques depuis 1971 — deux mille juifs — est attendue à New-York. Elle rejoindra une communauté de quelque cinq mille personnes arrivées ces dernières années.*

» *Le quart environ des nouveaux immigrants appartiennent aux professions libérales et à l'intelligentsia. Ils viennent de Leningrad et de Moscou, et se sont installés dans le quartier de Queens, près de l'université Columbia, ou dans le Bronx. (...) Mais les immigrants de Georgie ou de la région d'Odessa — pour la plupart ouvriers ou employés de commerce — se fixent plutôt à Brooklyn, dans la plus grande communauté soviétique de la ville, qu'on appelle maintenant Odessa-sur-Mer. Assis sur des bancs, des vieillards y jouent aux échecs ou lisent le* Novoye Rouskoye Slovo *(la Nouvelle Parole russe)...*

» *Nombre de ces immigrants imaginaient un voyage romantique avec un accueil triomphal. (...) « Le gouvernement soviétique faisait une telle propagande anti-américaine*, raconte Mary Rostov, qui était guide de l'Intourist, *que nous ne croyions pas un mot de ce qu'on nous racontait. Juste avant notre départ, un article parlait d'une terrible crise financière à New-York et d'une vague de criminalité. Nous en avons bien ri ! »*

Malgré les difficultés de reclassement, la plupart des nouveaux venus sont contents d'avoir immigré. Mais, indique le quotidien américain, « *la nostalgie de la mère-patrie est terrible, même et surtout chez ceux qui assurent ne rien regretter. (...) Certains évoquent l'odeur du miel et les forêts de bouleaux* ». « *C'est comme une maladie* », soupire Vladimir Grigorovitch, un peintre de Queens.

TIME

Oiseaux rares contre L.S.D.

L'hebdomadaire américain *TIME* révèle un étrange trafic : « *L'une des contrebandes les plus fructueuses et les plus bizarres d'Orient est sans doute l'opération australienne « perroquets contre porno ». Les fraudeurs australiens importent de la cocaïne, du L.S.D., de la marijuana, des films pornographiques, voire des immigrants clandestins, contre des oiseaux bariolés, des tortues et des serpents indigènes pour lesquels des collectionneurs du monde entier sont prêts à payer n'importe quel prix.*

» *Grâce à quelque huit cents pistes d'atterrissage isolées et des prix d'« exportation » qui vont jusqu'à 10 000 dollars* (50 000 francs) *pour un couple de perroquets dorés, la contrebande de la faune exotique du continent est devenue un véritable « racket » dont les profits, estime la police, atteignent quelque 28 millions de dollars par an. Les organisations qui achètent et revendent les animaux sont installées à Singapour, Hongkong, Londres, Zurich.*

» *Dans le passé, les fraudeurs droguaient les oiseaux et les reptiles et les enfermaient dans des valises à double fond, des caisses d'alcool, ou même des magnétophones. Aujourd'hui, ils préfèrent se les attacher aux chevilles, sous des pantalons flottants, ou autour de la taille, sous des robes-sacs. Les officiers des douanes sont désormais équipés d'une sorte de stéthoscope qui détecte les mouvements et d'un nouveau « gadget » qui révèle la présence de bioxyde de carbone exhalé par des volatiles.* »

ivoire dimanche

Un cycle infernal

L'hebdomadaire d'Abidjan *IVOIRE-DIMANCHE* s'indigne : « *Depuis quelque temps, un spectacle insolite s'offre aux Abidjannais : des enfants en âge scolaire s'adonnent à la mendicité. Pour mener à bien leur « métier » ces « talibés » jettent leur dévolu sur les grandes artères de la capitale. Les endroits que les mendiants en herbe fréquentent le plus sont les principaux carrefours de Treichville.*

» *Cette localisation des mendiants s'explique par le fait que ce quartier populeux regorge de marabouts. Ces derniers dispensent les « paroles saintes » aux enfants dont l'éducation leur a été confiée. L'enseignement étant gratuit, ces élèves de l'école coranique sont tenus à recevoir l'aumône pour leurs maîtres.*

» *Il paraît que c'est le Coran, livre saint de l'Islam, qui le dit. Soit. Mais nous constatons que ces élèves de l'école d'Allah consacrent plus de temps à la mendicité qu'à leurs études. Dès 8 heures, ils choisissent leur point stratégique, qui une boîte de tomates vide accrochée à l'épaule, qui une assiette rouillée à la main, pour mendier. Très souvent, ils oublient de réciter les versets sacrés qui, en principe, devraient inciter les croyants à faire des aumônes. (...)*

» *Cette situation ne saurait durer, car elle prendrait des proportions importantes : les élèves-mendiants deviendront des marabouts qui auront leurs élèves et le cycle recommencera...* »

Le Quotidien d'Ottawa

Du renfort pour les Québécois

Les séparatistes québécois reçoivent des renforts inattendus : selon le quotidien anglais *THE DAILY TELEGRAPH*, « *les chrétiens libanais qui arrivent au Canada pour échapper au drame de Beyrouth s'enrôlent activement dans le mouvement québécois.*

» *Quelque trois mille Libanais, pour la plupart des chrétiens de droite, sont arrivés au Canada depuis le printemps 1975. La plupart se sont fixés au Québec, la province francophone (...).*

» *Les autorités canadiennes n'ont aucune objection à ce que des Libanais ou autres adhèrent ou soutiennent financièrement le parti québécois, formation tout à fait légale. Ce qu'elles redoutent, en revanche, c'est que des phalangistes militants, arrivant tout droit des batailles de Beyrouth, entrent au Canada comme réfugiés et tient partie avec les guérilleros séparatistes.* »

Lettre d'un pétrolier géant

Des fonctionnaires au long cours

DIX-SEPT JUILLET, 7 heures du matin. Le bateau se dirige à vitesse réduite vers la silhouette rectangulaire du Mont-de-la-Table, qui domine Le Cap. La ville elle-même reste masquée par les brumes hivernales. Hormis au large des Canaries, c'est la première fois depuis le départ de Marseille, il y a dix-huit jours, que la terre est en vue.

Une vedette apparaît, qui vient se ranger le long du bord. Le mât de charge du navire entre aussitôt en action et hisse une demi-tonne de vivres frais, mais, surtout, quatre films et le courrier. On laisse glisser jusqu'à la vedette les lettres pour les familles et les formulaires destinés aux autorités sud-africaines. Elle s'écarte aussitôt, et le navire reprend sa direction et sa vitesse initiales. Au cours de leurs cent jours d'embarquement, jamais les marins n'auront de contact plus étroit avec la terre.

La conception même des pétroliers géants les empêche d'effectuer de véritables escales. Chargés et déchargés le plus souvent sur une bouée en pleine mer, ils ne restent à quai, dans les rares ports où ils peuvent accoster, que vingt ou trente heures. Les marins, occupés à la manœuvre, n'ont alors guère le loisir d'en profiter. La solitude des trois longs mois de navigation n'est donc rompue que par l'arrivée du courrier, toutes les deux ou trois semaines, et par d'éventuels messages-radio personnels.

CET isolement vis-à-vis du monde extérieur se double et s'aggrave d'une solitude provoquée par la taille du navire et le cloisonnement du personnel navigant, selon le niveau hiérarchique et le domaine d'activité.

Il est difficile, sans y avoir vécu, de se représenter véritablement ce qu'est un pétrolier dit « géant ». D'un port en lourd de 270 000 tonnes, celui sur lequel je me trouve est du type désormais le plus courant. La promenade autour du pont est de 750 mètres. Le lieutenant de quart, à la passerelle, surplombe l'eau de plus de 30 mètres, tandis que l'ascenseur dessert neuf étages, dont cinq consacrés au logement et aux loisirs. Dans un tel espace vivent et travaillent trente-quatre hommes. Il est fréquent, en parcourant les coursives, de n'en rencontrer aucun : 300 mètres et dix étages séparent l'équipe qui règle un treuil à l'avant du navire de celle qui se trouve au fond de la chambre des pompes.

Le personnel, d'autre part, se répartit verticalement en groupes de travail — service pont, service machine, restaurant — et horizontalement en groupes de « repas et loisirs » — officiers, équipage. C'est ainsi, par exemple, que les officiers du pont ne rencontrent jamais les ouvriers des machines. Les rapports entre état-major et équipage sont certes cordiaux — et l'on peut voir le commandant affronter le boulanger à la belote — mais les officiers veillent à ce que la séparation reste bien nette. Le nombre de personnes avec lesquelles chacun est vraiment en relation est très limité.

Dans un tel contexte, un engagement total dans son travail serait la meilleure défense de l'individu, la meilleure façon de donner un but à ces trois mois de solitude. Or il ne peut en être ainsi.

En effet, le navire est automatisé. Cela signifie que, pour le personnel navigant, le travail est, au mieux, routinier (entretien), au pire complètement inactif (surveillance). Aussi, bien rares sont les officiers ou les hommes d'équipage capables de s'y intéresser.

Dans ces conditions, la vie du bord se caractérise non pas par une mauvaise ambiance, puisque les relations personnelles sont généralement cordiales, mais bien par une absence complète d'ambiance. Englué dans l'inexorable retour de jours tous identiques, le marin se laisse aller. Il loge dans une cabine individuelle avec salle de bain privée, et, le travail ou le repas terminés, il s'y enferme, comme si, cette solitude qui lui est imposée, il voulait se donner l'illusion de l'avoir choisie, quitte à la pousser à l'extrême. Certains vont même jusqu'à ne jamais sortir prendre l'air sur le pont.

Les activités sociales ne sont pas recherchées. Les installations prévues pour les loisirs sont nombreuses, elles servent peu. La salle de gymnastique est toujours vide, celle de bricolage est fréquentée par deux personnes, la piscine par quatre ou cinq. Les jeux ne sont guère utilisés eux non plus : un peu le Scrabble, presque jamais les cartes, c'est encore le puzzle géant qui a le plus de succès. Il n'y a que le cinéma qui soit véritablement apprécié. Dans les deux jours qui suivent le départ du Cap, les quatre films embarqués sont projetés, et ceux qui plaisent, c'est-à-dire ceux qui font rire, seront regardés jusqu'à quatre ou cinq fois.

LE centre de la vie sociale, si l'on peut dire, son lieu quasi exclusif, c'est, pour les officiers, le carré et, pour l'équipage, le restaurant. Là, deux fois par jour, on célèbre le culte de la bonne chère. La nourriture en effet a l'inestimable avantage d'être nettement supérieure en qualité et en quantité à ce que l'on a habituellement à terre.

Et, si chacun reconnaît qu'« on mange trop » et qu'« à bord on prend du poids », personne n'admettrait que l'on supprime un plat ou une entrée. Le rôle de la cuisine est si important que la seule façon de marquer le dimanche ou le 14 juillet est de servir un déjeuner « amélioré », c'est-à-dire encore plus raffiné, encore plus abondant, et de chômer l'après-midi, la seconde mesure étant une conséquence évidente de la première.

Autant les heures de loisir sont solitaires, autant celles des repas sont consacrées aux échanges. Dans la bonne humeur provoquée par la nourriture, les conversations vont bon train : on parle de la vie à terre, on commente quelque nouvelle sportive entendue à la radio, on dit du mal — mais gentiment — des collègues qui ne sont pas à table, mais, surtout, on parle de navigation en racontant des souvenirs pittoresques ou étonnants, comme pour se convaincre qu'après tout elle peut être intéressante. On évoque les grandes figures de la vieille marine, pas si lointaine, les commandants tyranniques, les matelots alcooliques et bagarreurs ; on se moque de la royale (la marine nationale), on parle avec nostalgie de l'époque où l'on naviguait sur les cargos, où le travail était intéressant et varié, et les escales nombreuses, où l'on pouvait faire la fête. On compare les filles de Melbourne à celles de Dakar, celles de Rio à celles de Singapour. Manille laisse un souvenir impérissable : durant les trois jours d'escale, il y avait à bord deux fois plus de filles que de marins !

La vie à bord, routinière et passive, peut devenir insupportable quand le marin a des problèmes familiaux. Il est absent de chez lui sept mois par an. « *A bord* », dit un officier, *on ne vit pas, on existe !* » Quand, donc, le marin vit-il ? Durant ses congés. Ne sachant jamais, quand il monte à bord, combien de temps il y restera, il spécule, tout au long du voyage, sur la date possible de son débarquement. L'officier radio ne défait même pas ses bagages : il pose sa valise sur la commode de sa cabine et la laisse là, pleine, pour « être prêt à s'en aller » ! Lorsqu'on approche d'un port, la liste des débarquants est attendue avec passion.

Pourquoi, alors, mener à contre-cœur une vie aussi particulière ? Il y a d'abord — le nombre impressionnant de Bretons le prouve — ceux qui font ce métier soit parce que la tradition familiale les y a poussés, soit parce que le sous-développement de leur région d'origine ne leur laissait pas le choix. Il y a aussi, et surtout, tous ceux qui ont choisi d'exercer une profession qui les intéressait, c'est-à-dire la navigation sur les cargos, où, affirme-t-on, on avait moins envie de débarquer après dix mois de bord que sur un pétrolier après trois mois. Mais si la vie que l'on mène sur un cargo est passionnante pour un jeune marin, les inconvénients — longs embarquements, faible paie — prennent le dessus dès que ce dernier se marie, veut « s'installer ». C'est alors principalement pour des raisons financières qu'il va travailler au « pétrole », où les salaires sont très supérieurs. Le fait d'appartenir à une multinationale extrêmement puissante ne lui apporte rien : il est marin, pas employé de telle ou telle compagnie pétrolière. Et, toute sa vie, il gardera la nostalgie du « bon vieux temps » où il « faisait » les ports d'Amérique latine.

CEUX du golfe Persique n'en ont pas le charme. Le 31 juillet, le bateau est à Fateh, port pétrolier situé au large de l'émirat de Dubaï, à 50 milles des côtes.

La mer est couverte de plates-formes aux dimensions, aux silhouettes, aux usages infiniment variés : plates-formes de recherche, plates-formes de forage, plates-formes usines, plates-formes d'habitation. Des hélicoptères sautent de l'une à l'autre, des remorqueurs filent de tous côtés, plusieurs pétroliers sont au mouillage. La scène est éclairée d'une lumière orange par les flammes colossales des torchères. Le 3 août, nous sommes à Ras-Tanura, port d'Arabie Saoudite. Si le spectacle de Fateh était dantesque, du moins un spectacle était-il offert. Ici, il n'y a rien. Le bateau est en pleine mer, amarré à une bouée. Le chargement est effectué grâce à un pipe-line sous-marin. Ni dans un « port » ni dans l'autre, la terre n'aura été en vue. Après plusieurs heures de traversée, la vedette amenant la relève arrive au navire. Les débarquants se laissent glisser le long de la prodigieuse muraille d'acier de la coque. Les autres commencent déjà à compter les jours qui les séparent du retour à Marseille.

PATRICK DE JACQUELOT.

MADRID

Des cafés-théâtres qui ne sont ni des cafés ni des théâtres

Madrid. — Le développement économique a transformé la nuit madrilène et a mis fin aux cabarets espagnols. Mais ceux-ci ne se sont pas résignés à mourir et, pour s'adapter aux nouveaux temps, ils ont lancé la formule du café-théâtre à l'espagnole. Dans son livre *Pecar en Madrid* (Ediciones 89, Madrid), qui vient de paraître, l'un des guides les plus agréables et les plus complets des distractions qu'offre la capitale de l'Espagne, Antonio D. Olano estime qu'il ne s'agit « *habituellement ni de cafés ni de théâtres, mais c'est ce qui est à la mode* ».

Ces cafés-théâtres commencent leur représentation à 1 heure du matin : la Madrilène est essentiellement noctambule. Mais la nuit ici n'est plus ce qu'elle était autrefois, et la Gran Via n'est pas restée l'avenue où, à 2 heures du matin, on se promenait en se saluant parce que tout le monde se connaissait. La croissance de la capitale a enlevé à la Gran Via son exclusivité d'antan, et les noctambules sont aujourd'hui répartis entre divers quartiers de la ville. L'humour madrilène, qui aide à supporter les chaleurs de l'été dans la capitale, a donné des noms de plages à ces quartiers, ce qui fait dire : « *Je suis allé à la Costa Fleming* » ou « *Je vais à la Costa de la Pallesta* ».

Le développement a mis fin aussi aux longues promenades *(paseos)*, aux cercles de café *(tertulias)*, et les *costas* de Madrid les ont remplacés avec leurs boîtes de nuit, leurs discothèques, leurs bars américains, où le client peut prendre un whisky écossais, généralement frelaté, pour 150 pesetas. Mais, depuis quelques années, le dernier cri consiste à fréquenter les cafés-théâtres. Il y en a une dizaine à Madrid.

Pour 350 pesetas en moyenne, on a droit à une boisson et à un spectacle. Ce dernier généralement est médiocre quant au texte, caractérisé par un humour plutôt lourd. Les acteurs ne sont pas des acteurs de théâtre et les auteurs non plus n'écrivent pas habituellement pour la scène.

Depuis la mort de Franco, les spectacles comme le régime politique se sont un peu libéralisés. Ce qui fait le succès des cafés-théâtres, c'est que les figurantes sont aussi déshabillées que possible et que l'acteur principal ajoute au texte initial des allusions à l'actualité, des critiques contre le gouvernement, dans le genre des chansonniers parisiens, mais avec plus de prudence. En effet, la loi interdit toujours tout texte qui n'a pas été préalablement autorisé par la censure. Aussi, le propriétaire de l'établissement risque-t-il de fortes amendes, parfois la fermeture, et l'acteur, de son côté, peut relever des poursuites judiciaires. Ainsi, les quatre acteurs participant au spectacle du café-théâtre Stefanis ont-ils comparu le 30 juin devant le tribunal d'ordre public après que l'établissement eut été fermé pour un mois. Le Stefanis présentait une pièce intitulée *la Maja desnuda de Caceres*, dont l'auteur est l'écrivain et journaliste Antonio Olano.

Il semble que l'incident — le premier qui affecte un café-théâtre à Madrid — ait eu pour origine la phrase « *en fumant j'attends l'homme que j'aime* », titre d'une chanson populaire du début du siècle, mais que l'actrice qui interprétait ces paroles, Mlle Perla Cristal, orna d'allusions au professeur Tierno Galvan (président du parti socialiste populaire) ainsi qu'à MM. François Mitterrand et Mario Soares.

Un acteur de café-théâtre assure : « *Il y a plus d'un an que je joue la même pièce. Elle dure une heure, mais, si je supprimais tout ce que j'y ai ajouté, la représentation durerait à peine vingt minutes. Je crois que ce sont les acteurs qui devraient toucher les droits d'auteur.* »

L'auteur n'est cependant pas très bien payé : il ne reçoit que 500 à 1 000 pesetas par représentation. Le propriétaire de l'établissement met en avant qu'il court de gros risques et que les salles sont petites — en général, elles peuvent contenir une centaine de spectateurs, — mais en fin de semaine la recette peut atteindre 200 000 pesetas.

Certaines œuvres représentées comportent une partie musicale. D'autres indiquent en sous-titre : « Sexy show » (un « sexy » d'ailleurs des plus anodins). Dans certains cas, le titre de la pièce est équivoque, comme *le Dernier Tango de Marylin Monroe et de Rodolfo Valentino*, attrapenigands pour les Espagnols qui n'ont pu s'offrir un voyage en France ou au Portugal et voir *le Dernier Tango à Paris*, film qui reste interdit en Espagne. Le gouvernement demeure en effet plus rigoureux en matière de morale que de politique : c'est ainsi que, depuis un mois, *le Dictateur* de Charlie Chaplin est projeté dans les salles espagnoles, alors que le général Franco l'avait personnellement interdit.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

CORRESPONDANCE

Humanisation et bureaucratie

A la suite de la publication d'une chronique, « Au fil de la semaine », de Pierre Viansson-Ponté, intitulée « Humanisation et bureaucratie » (le Monde daté *18-19 juillet 1976), un lecteur de Paris, M. Mazzoni, nous écrit :*

J'ai été appelé, dernièrement, à procéder à la constitution de dossiers de retraites pour deux veuves, l'une d'un fonctionnaire, l'autre d'un pensionné affilié à une caisse de retraites privée.

J'ai pu constater que dans le premier cas il fallait produire au minimum dix pièces administratives, alors que, dans le second, une simple demande accompagnée d'une fiche familiale d'état civil suffisait.

Il est à remarquer que toutes les pièces constituant le dossier à fournir par la veuve de fonctionnaire se rapportaient à des renseignements qui figurent sur la fiche familiale d'état civil à inclure audit dossier : déclaration de situation de famille, copie d'acte de naissance de fonctionnaire, extrait d'acte de naissance de la veuve, copie d'acte de décès du retraité, extrait d'acte de mariage, etc.

Pour le moment, j'ai reçu une réponse de M. le premier ministre m'informant qu'il transmettait ma lettre, pour examen, au secrétaire d'Etat à la fonction publique et une correspondance du secrétaire d'Etat à la fonction publique me faisant connaître qu'il transmettait ma lettre à M. le ministre de l'économie et des finances.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

IDEES

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

LEÇON DE LECTURES

UNE nouvelle revue, qui entend être une revue nouvelle : telle se présente *Œuvres et Critiques* (1), vouée à ce que son directeur, Wolfgang Leiner, appelle la « *réception critique des œuvres littéraires* » : comment les œuvres ont été « reçues » et si elles l'ont été convenablement. Le programme va nécessairement au-delà d'une très utile information sur l'état des différentes « interprétations existantes » : celles-ci seront non seulement recensées mais éventuellement mises en question, d'autres seront proposées. Somme toute, une revue de lectures.

Dans cette perspective, on prendra grand intérêt aux propositions de Wolfgang Leiner sur la « *rhétorique du sentiment* » à travers *les Lettres de la religieuse portugaise*. Qui, mieux qu'elle, pourrait illustrer les « *cheminements de la critique entre mythes et textes* » ? Des cheminements qui, en la matière, se sont poursuivis tout au long de trois siècles. Le propos se borne à un point très précis et très précisément rhétorique, qui est la phrase d'attaque de la première lettre et son contexte immédiat. Mais, d'abord, Wolfgang Leiner adopte comme vérité désormais établie l'attribution des *Lettres* à Guilleragues, tranchée définitivement, selon lui, par l'édition de MM. Deloffre et Rougeot. Ceux-ci ont d'ailleurs tranché eux-mêmes en annonçant que « leur » attribution était « *universellement admise* ». Nous mettons « leur » entre guillemets, car ils seraient, certes, les derniers à prétendre qu'ils ont inventé Guilleragues en tant qu'inventeur de Mariana Alcoforado. Simplement, ils ont rendu cette invention incontestable.

Tel est du moins leur avis, très largement, sinon universellement, partagé. Ce qui est incontestable, c'est qu'ils ont apporté des suppléments de preuves à celles qui avaient déjà été administrées (parfois par quelque avocat du diable qui ne les faisait ensuite que mieux mentir). Admettons-les en bloc : ce sont toutes des preuves « externes ». Les autres, loin d'emporter la conviction, la retourneraient. Il ne suffit point, par un entraînement d'auteur bien naturel, de déclarer « très belles » d'autres « œuvres » de Guilleragues pour qu'elles le soient en effet. Guilleragues a laissé quelques vers bien tournés, plutôt légers (on parle de leur poids), et, parmi d'autres sans vertu particulière, quelques lettres d'un bon style. Comme tout le monde, en son temps. Ses « chansons », d'ailleurs, sont aussi éloignées de valoir celle du roi Henri que le sonnet d'Oronte. On se souviendra à propos qu'un des « cris » les plus beaux de Mariana : « *...tant d'amour, et tout le reste n'est rien* », est — faut-il dire « repris » ? — l'année même de la publication des *Lettres*, par Molière. Et, curieusement, par La Fontaine aussi. L'essentiel, en tout cas, est là : quel lien intérieur imaginer à travers l'espace sidéral qui sépare les petits éclats littéraires de Guilleragues et l'aérolithe fulgurant que sont les *Lettres* ? Il faut vraiment croire à l'inspiration divine, à la grâce efficace dans toute sa force, pour penser que, de l'honnête, alerte, aimable plume de l'ambassadeur à Constantinople, soit sorti un beau jour ce chef-d'œuvre brûlant. On se demande même s'il peut être d'un homme. Non qu'on soit tenté de le rapporter à un esprit de l'air : tout simplement à une femme. Mais voilà qui ne plairait guère à ceux qui voudraient bien que La Rochefoucauld, ou au besoin n'importe quel Segrais de moindre importance, fût l'auteur — masculin — de *la Princesse de Clèves*.

C'est donc à l'attaque admirable de la première lettre (certains éditeurs sourds et aveugles lui ont substitué la quatrième) que s'attaque Wolfgang Leiner : « *Considère, mon amour, jusqu'à quel excès...* » Cette apostrophe de la femme à « son amour » éclaire la passion de Mariana et toute la rhétorique amoureuse du siècle. Or elle a généralement été vulgairement entendue — « mon amour » pour : « mon amant » — et M. Deloffre refuse encore de l'entendre. Il va sans dire, pourtant, que W. Leiner a raison, et qu'il n'est même pas besoin que cette raison soit savante : il suffit de lire. « *Tu as été trahi... Une passion...*, etc., *ne te cause qu'un mortel désespoir...* » Ce n'est évidemment pas l'abandonneur qui a été trahi et souffre de ce désespoir mortel : c'est bien l'amour même ; l'amour de l'abandonnée. Autre chose saute aux yeux : dans le mouvement (rhétorique) de la passion, Mariana tutoie son amour. Elle revient aussitôt, et définitivement, au « vous » quand c'est à son amant qu'elle s'adresse : comme il est convenable, comme le siècle l'impose (le « tu », les Hermione, les Roxane — mais non pas Bérénice — soudain le crient : elles ne l'écriraient pas) ; et le siècle proscrivait, en France du moins, « mon amour » comme on l'a voulu lire depuis.

Cela dit, et que sa rhétorique soit composée ou spontanée, Mariana, épistolière ou personnage, n'a que faire de la méthode du discours et des distinctions claires, elle est en état de beau désordre, elle peut bien confondre, embrasser tout ensemble et l'amour et l'amant, et elle-même.

Comment conclure, sinon en se souvenant de Segalen (sur un tout autre thème) : « *Connaître à l'excès, quel manque de goût !* »

* * *

Rencontre : le mot est rappelé par M. Roland de Margerie dans les fines et tendres évocations qu'il donne à *la Nouvelle Revue des Deux Mondes* (2).

C'est à propos de Gauguin et d'un tableau représentant des Bretonnes en costume, dans des vignes et des orangers. Ces cultures inattendues, l'érudition allemande les avait péremptoirement identifiées dans les environs de Pont-Aven. Là-dessus, M. de Margerie découvrit une lettre où Gauguin disait qu'il avait eu la fantaisie de mettre des Bretonnes dans son tableau — peint à Arles.

Souvenirs littéraires, familiers, et même familiaux, de l'ambassadeur : sur Valéry, Gide, Claudel, bien entendu, mais d'abord, dès l'adolescence et l'enfance, sur son oncle Edmond Rostand et sur Anna de Noailles. M. de Margerie, délicatement et diplomatiquement, ne dit rien de la distance ironique où la N.R.F. tenait le poète du *Cœur innombrable* (tout comme elle en userait avec un autre mondain, ami de la comtesse, un nommé Proust), cependant qu'on y faisait profession de mépriser furieusement l'auteur de *Cyrano*. Mais il raconte de façon piquante certaine réception qu'il donnait, où s'étaient formés « trois icebergs », respectivement autour de Paulhan, de Claudel et de Bernstein. Claudel vouait une haine des plus légitimes au théâtre bernsteinien ; mais mêlée d'une fascination inavouable pour ses recettes et son succès (la même, déclarée celle-là, que Gide éprouvait à l'égard de Duvernois). Aussi y a-t-il du Bernstein, heureusement claudélisé, dans *Partage de midi*. Cependant qu'un alexandrin spontané de *Jeanne au bûcher* semble échappé de *Chantecler* : « *Le serpent s'est sifflé lui-même au fond d'un trou.* »

La dernière image que nous laissent ces souvenirs est celle de Gide abandonnant sa main à une jeune femme, exégète à y lire entre les lignes. Elle scruta le texte, et se tut devant la difficulté de faire à haute voix cette lecture homosexuelle.

Les mêmes raisons de s'abstenir ne pouvaient évidemment troubler le professeur Libellule, qui, malgré sa transparence diaprée, se montre un redoutable déterreur de mandragore en tirant des profondeurs la secrète racine de Racine. Laquelle, bien entendu, est à la source de toutes les fleurs de la *rhetorica racinana*.

Le sonnet d'Oronte (déjà nommé) et la tirade de Dom Juan sur l'hypocrisie ont été écrits, comme chacun sait, dans le douloureux ressentiment causé par la trahison de Racine. Non point une trahison d'auteur, comme le croient les naïfs, mais la même, exactement, que celle dont Mariana se plaint et plaint son amour. Oui, celle qui mettait fin à la liaison — au sens fort — des deux poètes. Simple prélude biographique à cette « *lecture homo/sexuelle de Racine* », vraiment étourdissante (3). Mais il faudrait tout citer : du « *dimorphisme de l'univers racinien* » à l'« *ambiloquisme* » de cette *rhetorica racinana* ; en passant par l'illustration de la binarité racinienne : de la paire de pieds de Junie aux paires de seins de Bérénice (modèle américain) et de Monime (petite taille).

On s'explique que, chez Racine, la femme — à travers la variété des tortures : de Phèdre-au-bûcher à la baignoire d'Esther ; ou bien c'est Junie-Justine — à moins que d'être esclave, soit inexorablement vouée au rebut ou à l'abandonnement. Mais elle ne s'y résigne pas. D'où, par exemple, l'hémistiche, peu connu, signalé par M. Libellule, « variante du grand cri de Roxane » : « *Mais il me faut mon homme !* » Vous n'en avez pas tant attendu pour sourire. Mais allons vite à la conclusion : « *La rigueur démonstrative de ce qui précède ne peut, comme dans tous les cas ressortissant aux sciences humaines, se mesurer qu'à la valeur heuristique des résultats atteints. C'est donc en faisant varier à l'infini tous les paramètres possibles que la loi qui vient d'être établie pourra être vérifiée. Le vrai plaisir de la lecture des textes littéraires étant dans cette vérification, et non dans quelque vague hédonisme...* »

Mais, j'y pense — y a-t-on jamais pensé ? — que ne se livre-t-on à une lecture homosexuelle des *Lettres portugaises* (« mon amour » étant au pluriel et donc au féminin), adressées sous le masque à quelque amazone française. Hippolyte (pas celui de Racine : celle de Baudelaire) ou Mlle (de) Vinteuil ; *la Religieuse portugaise* se révélant alors l'aînée de *la Religieuse* tout court.

* * *

Du magnifique numéro double d'*Obliques* (4), j'aurais parlé plus longuement si *le Monde des livres* ne m'avait devancé par un compte rendu détaillé. Ce *Boris Vian de A à Z* ne saurait pourtant être tout à fait absent ici. Nous y renvoyons donc le lecteur, et particulièrement à la lettre S (« science-fiction »), en espérant qu'il sera aussi amusé que nous par *le Monde renversé*, numéro du 3 novembre 1922 (ça s'est beaucoup rapproché depuis), et par l'« Au jour le jour » au titre pas si renversant : « La Banque de France dépose son bilan — à la Caisse d'épargne ».

L'ordonnance est plus traditionnelle du *Cahier de l'Herne* (5) consacré à un écrivain qui l'est peu : Gustav Meyrink. Ou bien d'une *autre* tradition : ésotérique, occultiste, kabbaliste ; et encore : islamique, hindoue... Ces synthèses fiévreuses lui ont valu l'inimitié des « vrais » spirituels. Ici, l'accusateur, Manfred Türkheim, note négligemment : « *Il est certainement un grand romancier, mais cela nous importe peu...* » C'est cela qui nous importe à nous, mais que l'*Herne* pourrait bien révéler à ceux qui n'auraient pas lu au moins *le Golem*.

De Rilke, sur Rilke, *Création* (6) apporte deux inédits : une lettre à Charles Vildrac, en fac-similé, dans cette écriture si belle et si limpide qu'elle rend inutile l'imprimé. Elle est précédée d'un portrait par Vildrac que publie et commente Pierre Menanteau. On n'a guère l'habitude de rapprocher le nom de Rilke de celui de Vildrac qui fut pourtant l'un des amis français les plus fidèles du poète né en Bohême. Une amitié qui ne put d'ailleurs aller qu'à l'homme et à sa parole : les traductions, comme les poèmes écrits en français, ne vinrent qu'après la mort de Rilke. Or Vildrac écrit ceci : « *Son mobilier de Paris, ses manuscrits, ses livres, une correspondance de dix années, avaient été vendus comme biens ennemis. Des trésors d'art et de pensée étaient perdus, rôtis pour la somme totale de 538 francs par de discrets corsaires...* » Comme quoi la guerre rend bête. Sauf les profiteurs.

(1) 33, rue Godot-de-Mauroy, Paris-9e.
(2) Numéro d'août.
(3) *French Review*, vol. XLIX, n° 5.
(4) Numéro 8-9, B.P. n° 1, Les Pilles, 26110 Nyons.
(5) Numéro 30, 41, rue de Verneuil, Paris-7e.
(6) 48, boulevard Jourdan, Paris-14e.

L'AUDACE EN THÉOLOGIE

(Suite de la première page.)

Le Père Varillon mettra l'accent sur ce trait illuminateur de l'Evangile selon saint Jean : « *Qui m'a vu a vu le Père* », dit Jésus dans l'adieu aux disciples. Or Jésus est l'humilité même, et puisque la vérité du Christ est la vérité même de Dieu, pas d'autre issue que de déconstruire le discours théologique de la toute-puissance et de la gloire, non pour le détruire et annoncer la mort de la théologie, mais afin de le reconstruire à la paradoxale lumière de l'Evangile. La théologie demeure en effet comme projet de connaissance de l'être divin et de détermination de ses attributs — et l'humilité apparaîtra, le classique langage subsiste, comme un de ses attributs. Cette humilité ne sera rien d'autre pour le Père Varillon que la pureté et la radicalité de l'amour.

Non pas manière métaphorique de parler d'un être inconnaissable, mais invention d'une catégorie capable de nous faire penser moins dérisoirement le mystère de Dieu. Le fameux *fides quaerens intellectum* : la foi en quête d'une intelligence de soi, dont les livres du Père Varillon sont une si exacte illustration, ne peut s'interpréter que dans le sens d'une foi chrétienne cherchant l'intelligence de ce qu'elle a de plus spécifiquement chrétien. Un Dieu de gloire et de puissance peut se rencontrer en dehors du christianisme, mais non point le *Dieu qui est amour*, et qui crée et s'incarne par amour. Pas d'amour en effet sans respect de l'être aimé, et si cet amour est l'absolu de l'amour, ce respect doit être pareillement absolu. L'humilité de Dieu sera celle du suppliant sur le seuil qui ne frappe même pas à la porte et qui attend inlassablement sans rien exiger ni même demander.

Toute vraie pensée est itinérante, et c'est parce que la théologie est cheminement qu'elle est elle aussi œuvre de pensée. A partir de la puissance et de la gloire, on ne saurait trouver l'amour, mais à partir de l'amour peut être entrepris un heureux effort de purification de ces notions de puissance et de gloire qui, abandonnées à leur propre pesanteur, inclinent si fâcheusement du côté d'un autoritarisme surnaturel ou d'une esthétique divine. Se vouloir par amour impuissant et désarmé apparaître comme la suprême puissance. Et que ce même amour s'interdise toute complaisance en soi pour se maintenir sans cesse disponible à autrui dans la discrétion et la tendresse, là est la suprême majesté devant laquelle on est déjà tenté de « tomber à genoux » lorsqu'on en surprend quelque reflet dans un visage ou une conduite d'homme ou de femme.

Ainsi le Père Varillon n'ôte pas à Dieu « *le règne, la puissance et la gloire* », il les lui restitue au terme d'une critique purificatrice dans cet éclat de « terrible douceur », dont aimait à parler Teilhard de Chardin et qui, pour les mystiques, ces explorateurs de l'absolu, caractérise les mœurs de Dieu. L' « humilité divine », Bergson rencontre l'expression dans le commencement de théologie qu'à l'écoute des mystiques esquisse le troisième chapitre des *Deux Sources* ; et peut-être l'avait-il prise dans Maître Eckart, selon lequel « *la vertu qui a nom humilité est enracinée au fond de la déité* », maxime que le Père Varillon a inscrite en exergue du premier de ses deux traités de théologie.

En intitulant le second *la Souffrance de Dieu*, l'auteur paraît pousser encore plus loin que dans le premier de ses deux titres l'audace provocatrice. La souffrance est la plus commune des misères humaines, celle par le moyen de laquelle la créature prend le mieux conscience de sa finitude et de son imperfection. Que Dieu puisse souffrir est d'abord un scandale philosophique, car, pour les plus grands métaphysiciens, ni le parfait ni l'infini ne sauraient pâtir sous l'action de causes extérieures comme il arrive aux êtres de ce monde. Le scandale est aussi moral, car un Dieu qui, par une sympathie à sa mesure, c'est-à-dire par une passion démesurée, souffrirait la souffrance des hommes apparaîtrait, et notamment aux petits nietzschéens, comme atteint d'une pitié sénile qui le rendrait définitivement indigne de régner sur le monde et de gouverner l'histoire.

Et pourtant, ici encore, la logique de l'incarnation, le « *Qui m'a vu a vu le Père* », bref la spécificité chrétienne elle-même appellent une théologie paradoxale qui fasse place en Dieu à la souffrance. Celui qui n'est pas atteint en son cœur par la douleur de l'être aimé aime en simulacre et non sérieusement. Or on a assez dit que le Dieu chrétien est amour. Si Dieu n'avait pas été bouleversé en son être par tout le mal qui est dans le monde, comment comprendre qu'il soit venu le prendre sur lui et ait commencé par l'incarnation la grande aventure de la rédemption ?

La théologie du Père Varillon, il faut y insister, ne concède rien au fidéisme, ce sont des raisons, et chaque fois de même sorte, qui inclinent à conclure à l'humilité et à la souffrance de Dieu. Amour et volonté de puissance s'excluent complètement, mais l'amour est aussi volonté, et qui dans le cas de Dieu, déploie l'infini de son énergie à n'être jamais cette volonté de puissance qui capte et asservit ou qui, en se déguisant, cherche à apprivoiser ou à séduire. La grâce peut désigner le plus frauduleux des moyens pour obtenir l'adhésion d'autrui, mais elle est théologiquement parlant la pure sollicitation de l'amour qui est silence respectueux, proximité attentive, présence qui n'attend pour se communiquer à l'homme que le plus imperceptible signe de désappropriation de soi et d'ouverture au mystère.

De même que l'humilité, devenue attribut divin, délivre de toute contamination mondaine les idées traditionnelles de puissance et de gloire, la découverte de la souffrance en Dieu enlève au thème classique de la souveraine béatitude cette sorte de narcissisme métaphysique dont on n'a pas assez vu qu'il était fatal à la sainteté de Dieu, et d'un même mouvement elle fait de la joie divine le contraire même d'un bonheur égoïste, puisque au total, il n'y a pas sur la terre et dans le ciel d'autre joie que la joie d'aimer, et que la vulnérabilité à la souffrance d'autrui étant la perfection de l'amour, l'amour souffrant est seul capable de connaître la joie parfaite. En un certain sens tout l'héritage demeure, et gardent leur signification les idées métaphysiques de perfection, d'absolu, d'infini qui gardent jalousement le seuil de la transcendance ; le mystère ne se confond pas avec une nuit impénétrable et n'est pas non plus aboli par de superficielles clartés humanistes, il prend, par cette vue fulgurante d'un infini de sensibilité en Dieu, un pathétique et une profondeur, soupçonnés seulement par quelques mystiques. Révolution de pensée, peut-être, mais il ne s'agit au total que de donner enfin une figure chrétienne au Dieu des chrétiens.

Deux vérités qui n'en font qu'une

Deux livres minces de volume, mais qui contiennent chacun la substance d'un traité de théologie. Rien qui ressemble aux copieux développements soigneusement articulés des sommes scolastiques. Mais une suite de traits aigus, en apparence discontinus et disparates, interrogations, intuitions, citations, et qui au service de l'intention théologique fondamentale font une belle part au philosophique, au poétique, au spirituel. Une manière qui n'est pas sans complicité avec celle de cet autre théologien, si traditionnel, si novateur qu'est le Père Henri de Lubac, en ses *Paradoxes*, et qui chez l'un comme chez l'autre est mieux encore que du grand art. Car se dessine alors toute une méthode pour une théologie qui prend son bien partout où elle le trouve et élabore ainsi dans la lumière de la foi le plus humain de tous les savoirs.

Méthode est encore trop peu dire. Un savoir ne saurait être valide que s'il est purifié de toute prétention dogmatique, et ce dont le théologie a besoin, c'est d'une critique de la raison théologique dont on trouvera les amorces, ou si l'on veut les prolégomènes, dans les livres du Père Varillon. En gros, il s'agit de passer d'une logique linéaire et d'une intelligence analytique à une raison dialectique qui ne s'en tient pas à l'unilatéralité d'une détermination conceptuelle, mais qui voit non dans la complémentarité, mais de la tension entre les opposés le propre et la structure de toute existence vivante, et par analogie et passage à la limite de la vie divine elle-même. Alors la théologie pourra valablement conclure que le plus vivant des êtres est à la fois humilité et gloire, joie et souffrance, paix et passion.

Une théologie dialectiquement comprise n'a rien d'une nouveauté improvisée pour les besoins d'une apologétique moderne, et elle est d'autant plus enracinée dans le passé de l'intelligence chrétienne qu'il est manifestement impossible d'exposer comme une suite liée le contenu de la révélation sans user d'une dialectique qui oppose et joint les contraires, tels l'humain et le divin dans le Christ aussi bien que la grandeur et la misère dans l'homme. Le succès, qui fut un phénomène de modernité, du formalisme latin, de la logique aristotélicienne de l'identité, d'une rationalité irréalisant le devenir et qui contamina si fort et si longtemps la cléricature chrétienne, empêcha la théologie d'utiliser pour l'intelligence du mystère, rendu du coup irrémédiablement opaque, les ressources d'une pensée dialectique autrement apte à rendre compte des paradoxes dont est tissé le christianisme. L'antiquité chrétienne, surtout dans sa partie orientale, a été plus spontanément dialecticienne que le Moyen Age et les temps modernes ; et, en Occident, les mystiques, retrouvant une autre logique que la logique des théologiens, ont toujours su d'expérience que l'union avec le divin passait par la tension crucifiante, pacifiante entre les contraires, bref par une dialectique vécue. Si elle redevenait dialectique, comme l'y invite le Père Varillon, la théologie retrouverait le contact avec ces deux sources vives que sont l'Antiquité et la mystique chrétiennes.

Tant il est vrai qu'il n'est pas de bond en avant, en tout domaine, sans d'abord un retour à des sources d'un coup rajaillissantes. En pratiquant la dialectique, la théologie ne sera plus un discours mort, susceptible seulement de restauration archéologique. Et le Père Varillon, pourquoi ne pas dire qu'il y a là un événement, ouvre la voie à des progrès de capitale importance. La christologie sera dès lors le centre et le nœud de toute théologie, et il n'y aura d'autre Dieu pour la théologie chrétienne que celui dont le Christ est la similitude jusqu'à l'identité. Le dogme trinitaire apparaîtra dans toute sa vérité, qui coïncide avec sa genèse, comme une suite et une dépendance de la christologie. L'incarnation ne saurait donc être un « accident » n'ayant rien changé à une vie divine qui aurait pu se dérouler ou se serait affirmée éternellement elle-même telle qu'elle ne pouvait pas ne pas être, sans cette petite et insignifiante complication : le monde, et l'homme, le mal et le péché. En réalité, non seulement la vie et la mort de Jésus sont pour la foi une brèche dans le mur des phénomènes qui rendent accessible à l'esprit humain quelque chose de la vie intime du Dieu trinitaire, mais encore l'incarnation apparaît comme la raison d'être de la création que le verbe a pour mission d'assimiler à Dieu, et sans laquelle il ne serait pas le verbe. Le credo chrétien, cessant d'apparaître comme une rhapsodie de croyances, y gagnerait une puissante et assez vertigineuse unité. Dieu est Dieu dans la mesure où d'un seul mouvement il se « trinitise », comme disait Teilhard, crée et s'incarne. L'être le plus secret de Dieu serait alors le sacrifice, le don, l'anéantissement de soi pour autrui, comme pourrait le laisser entendre la fameuse « kénose » du deuxième chapitre de l'Epître aux Philippiens, et qui, après avoir été pour la théologie un assez cruel embarras, lui serait inspiration et principe de renouvellement.

On vient de durcir très sommairement quelques-unes des possibilités qui se montrent à l'horizon d'une théologie dialectique. Le Père Varillon voit bien les périls de cette sorte de recherche, surtout si, menée de manière intellectualiste, elle se fige en théories : gnose, panthéisme, hégélianisme, autant de façons de rationaliser le mystère sous couvert de mettre le drame en Dieu. Le « panthéisme » se ramène vite à un « panlogisme ». Le questionnement sur Dieu est donc pour la pensée le plus grand danger. Les illusions idolâtres ou idéolâtres guettent le moment où la marche s'arrête, où la démarche s'interrompt. Aussi la théologie du Père Varillon reste-t-elle en suspens et ouverte par sa richesse même à une pluralité d'interprétations, mais après avoir eu l'audace de laisser entendre que, si Dieu a besoin de l'homme comme l'homme a besoin de Dieu, ces deux vérités n'en font qu'une en leur profondeur.

ÉTIENNE BORNE.

(*) François Varillon, *l'Humilité de Dieu*, le Centurion (1974), 160 pages, 25 F ; *la Souffrance de Dieu*, le Centurion (1975), 115 pages, 20 F.

Pour les enseignants, les éditeurs, les écrivains, les secrétaires et les professionnels du livre et de la presse

LA PONCTUATION

Art et Finesse

par Jean-Pierre COLIGNON, correcteur au journal « le Monde »

1 volume, 98 pages, 15 F + 2,75 F frais d'envoi

Commandes à adresser :

J.-P. COLLIGNON - 25, avenue Ferdinand-Buisson, 75016 PARIS

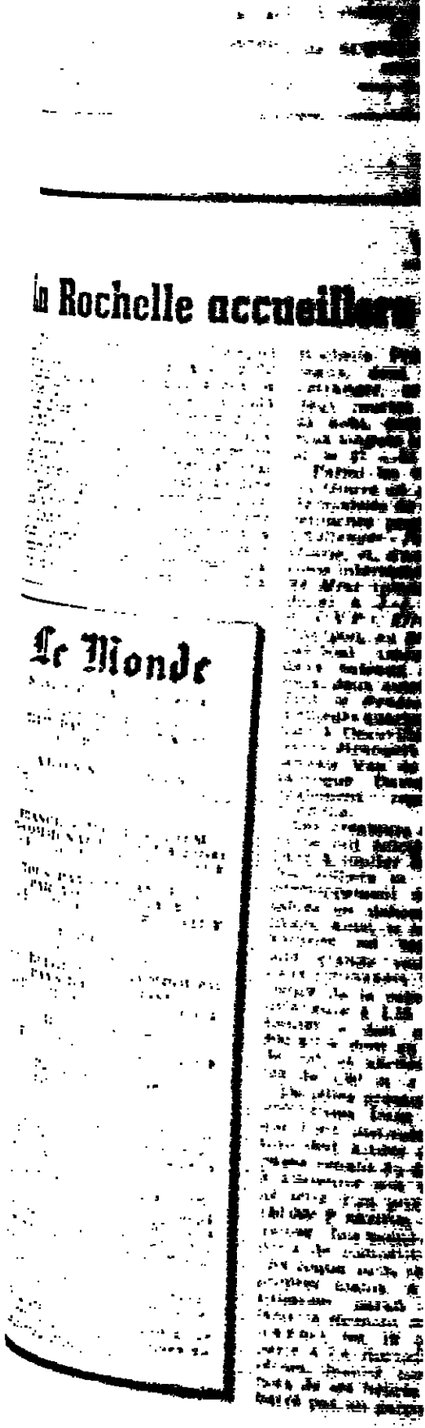

هكذا من الأصل

LE MONDE AUJOURD'HUI
REVUES
ES
LOGIE

هكذا من الأصل

CARNET

Décès

— Mme Maurice Abravanel, son épouse,
M. et Mme Gérard Abravanel,
M. et Mme Michel Abravanel,
Ses fils et belles-filles,
Mme Bella Rodrigue, sa belle-mère,
ses frères, beaux-frères, sœurs, belles-sœurs et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Maurice ABRAVANEL,
ingénieur E.B.P.,

survenu en son domicile à Paris, le 18 août 1976, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 23 août, à 11 heures.

Réunion entrée principale du cimetière de Pantin-Parisien,
9, rue Henri-Heine,
75016 Paris.

— M. et Mme Henri Constant,
M. Gérard Dubois-Burtha,
M. et Mme René Mouthier,
M. et Mme Philippe Hannoyer,
Mme V. Léonard Constant,
Leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léonard CONSTANT,

survenu le 20 août, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en la collégiale de Saint-Léonard de Noblat (87), le lundi 23 août, à 9 heures. Inhumation au cimetière de Pierre-Buffière, dans l'intimité.

— M. et Mme Pierre Gervais,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Guy-Gillet,
M. et Mme Fletcher-Cargill et leurs enfants,
Le docteur et Mme René Boissarie-Lacroix et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Louis GERVAIS,
ingénieur E.T.P.,

chevalier de la Légion d'honneur,
leur père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu à Saint-Pardoux, le 10 août, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Saint-Pardoux-d'Ans,
24840 Cubjac.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Marcel JEANSON,
née Suzanne Michellis,

survenu le 15 août 1976.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Paris dans l'intimité.

De la part de :
M. et Mme Michel Jeanson et leurs enfants,
M. et Mme François Jeanson et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Wambergue et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Rouast et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Jeanson et leurs enfants,
Mme Antoine Froissart et ses enfants,
M. et Mme Dominique Jeanson et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Jeanson et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

9, avenue Gourgaud,
75017 Paris.

— Mme André Pouey,
M. et Mme Michel Lécampagne et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Pouey et leurs enfants,
M. et Mme Georges Pouey, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André POUEY,

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,
survenu à Bordeaux, le 14 août 1976, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 17 août 1976, à Bordeaux, en la basilique Saint-Seurin, dans la plus stricte intimité familiale.

— Mme André Roubt,
M. et Mme Jean-Michel Roubt et leurs enfants,
M. et Mme Claude Chauvet et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 15 août 1976, de

M. André ROUBT,
agent de change honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
37, rue Decamps,
75016 Paris.
172, boulevard Berthier,
75017 Paris.
1, chemin du Petit-Bel-Air,
Chêne-Bourg - Genève (Suisse).

— M. et Mme Dominique Bricout et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Segrétain et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Segrétain et leurs enfants,
M. et Mme Marc Segrétain,
M. et Mme André Manet et leur fils,
M. et Mme Jean-Philippe Tam,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Segrétain, Rolland,
tous leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles SEGRÉTAIN,
expert-comptable,
hospitalier de N.-D. de Lourdes,

survenu le 18 août 1976, à l'âge de soixante-cinq ans, muni des sacrements de l'Eglise.

46, rue Robespierre,
42100 Saint-Etienne.

— M. et Mme Jean Simon,
M. et Mme Jacques-François Simon et leurs fils,
Mlle Régine Simon,
Mme Pierre Malosse et ses enfants,
Mme Pierre Simon,
Ses cousins,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Claude SIMON,
député de la Haute-Loire,
maire de Saugues,
président du Conseil général,

survenu accidentellement à Saugues, le 19 août, dans sa quarante-cinquième année, et prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu en la collégiale Saint-Médard de Saugues, le lundi 23 août, à 10 h. 30.

Selon les volontés du défunt, ni fleurs, ni couronnes, ni condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(La biographie du docteur Simon a paru dans le Monde du 21 août.)

Combien avez-vous retourné de bouteilles de SCHWEPPES Bitter Lemon cette semaine ?

SCIENCES

La première expérience de contrôle de Viking-1 accroît le mystère de la vie sur Mars

Les responsables de la mission Viking avaient annoncé que l'exploration de Mars poserait plus de questions qu'elle n'apporterait de réponses. C'est indubitablement le cas. Les expériences biologiques de contrôle, entreprises pour vérifier les résultats ambigus déjà obtenus, ajoutent en effet à l'incompréhension générale.

Il y a quinze jours, les savants constataient dans une des trois expériences biologiques un dégagement de gaz carbonique. Ce pouvait être l'indication d'une vie sur Mars : mais l'allure du dégagement, plus rapide que ce qu'on attendait, poussait les scientifiques de Pasadena à rechercher une explication chimique plutôt que biologique. L'expérience de contrôle portait, cette fois-ci, sur un échantillon de même provenance, mais stérilisé par chauffage. On a aussi observé un dégagement de gaz carbonique, qui ne peut être que d'origine chimique. Mais son évolution dans le temps est différente : assez intense au début, il a ensuite décru, ce qui n'était pas le cas précédemment.

Plusieurs explications sont possibles : dans la première expérience, l'émission de gaz avait une double origine, en partie chimique et en partie biologique. Dans la seconde, l'échantillon étant stérilisé, on n'observerait que l'émission d'origine chimique. Mais on peut aussi supposer que le chauffage a modifié l'échantillon : sa composition chimique ayant changé, l'émission de gaz aurait changé aussi; on ne peut pas non plus exclure un mauvais fonctionnement de l'appareillage.

Pendant que Viking-1 fournit ces informations déroutantes, Viking-2 cherche toujours un site où atterrir. Deux d'entre eux ont été éliminés, et les responsables étudient le troisième, Utopia Planitia. Malheureusement, ce site n'est pas « visible » par le grand radar installé à Porto-Rico, qui avait étudié le site où Viking-1 s'est posé. On ne dispose que des photographies envoyées par Viking-2, et leur définition n'est pas suffisante pour garantir un atterrissage sans difficultés.

Si le sol martien est peut-être habité par des micro-organismes, on sait que celui de la Lune est stérile. Mais sa composition est mal connue, surtout en profondeur. La sonde soviétique Luna-24 doit revenir sur la Terre dimanche 22 août, et l'échantillon qu'elle rapporte permettra sans doute d'en savoir plus sur les deux premiers mètres du sous-sol lunaire. — M. A.

MÉDECINE

La couverture sociale des anesthésiologistes

A la suite de l'article paru dans le Monde *daté 18-19 juillet à propos de l'amélioration de la couverture sociale de certains médecins hospitaliers, nous avons reçu la lettre suivante du docteur Bocca, vice-président du syndicat des anesthésiologistes du cadre hospitalier temporaire :*

C'est avec surprise que les anesthésiologistes hospitaliers ont lu que les décrets parus au *Journal officiel* du 17 juillet alignaient en bien des points leur couverture sociale sur celle des agents de la fonction publique.

Il n'y a en effet que le ministère de la santé qui l'affirme, et il suffit de comparer point par point le statut des fonctionnaires et la couverture sociale modifiée pour mesurer la différence.

C'est avec une profonde déception que nous avons constaté que les promesses faites étaient loin d'être tenues.

En effet, ces mesures étaient censées résulter de la dissociation, pour ce qui concernait le statut social, du « projet de décret des praticiens à temps plein des établissements d'hospitalisation publics », lequel projet subit les vicissitudes que l'on sait daté du l'introduction de la mono-appartenance.

Force nous est de constater que les améliorations appréciables (et néanmoins imparfaites) qu'il contenait n'ont été que partiellement retenues. En effet :

— La couverture pour les cas de tuberculose, maladie mentale, affection cancéreuse ou poliomyélite n'a pas été modifiée ;

— Les possibilités d'exercice à mi-temps n'ont pas été retenues ;

— Surtout, la couverture des personnels temporaires n'est pas alignée, comme il était prévu, sur celle des personnels titulaires, et rien n'est prévu pour la longue maladie, les maladies professionnelles, les accidents du travail ;

— Enfin, les améliorations des conditions de détachement et de disponibilité n'ont pas été retenues.

Par ailleurs, nous estimons insuffisante l'amélioration du calcul de l'assiette de cotisations aux deux tiers, et non à la totalité des salaires hospitaliers.

● *Le professeur Jean Bernard, membre de l'Institut, est nommé président de la commission de terminologie médicale*, par arrêté conjoint du ministre du travail et du ministre de la santé daté du 26 juillet 1976, en remplacement du professeur Maurice Lamy.

FAITS DIVERS

La S.N.C.F. et ses maîtres chanteurs

Depuis près d'un mois, la S.N.C.F. est l'objet d'un chantage de la part d'inconnus qui lui réclament 2,5 millions de francs sous peine de faire sauter entièrement la ligne Lyon-Marseille. La première demande de rançon, adressée au directeur général de la S.N.C.F., est parvenue le 29 juillet au chef de gare de Saint-Rambert-d'Albon (Drôme). Le destinataire devait faire connaître son accord au moyen d'une petite annonce insérée dans la rubrique immobilière d'un journal parisien. Le jour même où la lettre du maître chanteur parvenait à Saint-Rambert-d'Albon, des employés découvraient en deux points de la ligne Lyon-Marseille, à Péage-de-Roussillon (Isère) et à Saint-Rambert-d'Albon, deux charges explosives constituées chacune de cinq bâtons de dynamite et dont les mèches étaient en partie consumées.

La S.N.C.F. répondit à la demande de son maître chanteur en faisant publier le message prévu. Mais, peut-être, le maître chanteur ne lut-il pas de journal. Quelques jours après la parution du texte convenu, il écrivait au quotidien pour renouveler ses menaces. L'annonce reparut peu après le 15 août. Depuis, le maître chanteur ne paraît pas avoir donné de nouvelles, et la S.N.C.F. attend toujours qu'il précise les modalités de versement de la rançon. Son attitude après la première parution de l'annonce-message et son silence des derniers jours laissent penser, aujourd'hui, que la S.N.C.F. a affaire à un détraqué.

« As de Pique »

La société nationale est fréquemment l'objet de chantages — le plus souvent de douteuses plaisanteries ou des actes de maniaques. Elle avait toutefois connu quelques sérieuses alertes au cours de l'année 1973.

En février 1973, on avait enregistré quatre sabotages en trois jours sur la ligne Paris-Lyon, à Sennecay-le-Grand (Saône-et-Loire), à Malain et à Plombières-lès-Dijon (Côte-d'Or) : des morceaux de rail avaient été glissés en travers de la voie, et dans l'un des cas, plusieurs tire-fond arrachés. Après une explosion sur la voie Auxerre-Avallon, près d'Arcy-sur-Cure (Yonne) et la découverte d'une charge de cheddite sur la ligne Marseille-Martigues, un inconnu avait réclamé, dans un appel téléphonique au chef des lignes du Sud-Est, à Lyon, une rançon de 500 000 francs qui devait être remise dans le centre de Lyon le 10 août 1973. La police avait tendu une « souricière », mais l'inconnu n'était pas venu au rendez-vous.

Au même moment, un autre maître chanteur, répondant au pseudonyme d' « As de Pique » prétendait faire sauter trois trains — dont le Mistral — si la S.N.C.F. ne lui remettait pas 500 000 francs. « As de Pique » avait été arrêté en venant prendre possession de la rançon : c'était un sous-officier de l'infanterie coloniale, en retraite, M. Joseph Poggio-Novo, âgé de soixante-cinq ans, qui a expliqué que la lecture des journaux l'avait incité à se lancer dans cette aventure.

ANNIVERSAIRE

A PROPOS DU 6 JUIN 1944

M. Maurice Druon, de l'Académie française, nous adresse la lettre suivante :

Le Monde a repris, dans son numéro du 23 juin dernier, les principaux passages d'un article de M. Georges Broussine, publié par *le Quotidien de Paris* et relatif à un témoignage que j'avais relaté à l'occasion de l'anniversaire du 18 juin.

M. Broussine contestait que le général de Gaulle ait visité, avant le débarquement de Normandie, les volontaires du bataillon de parachutistes français qui devait y prendre part, et qu'il leur ait adressé une brève allocution qui se terminait par ces mots : « *Il s'agit de libérer la France. C'est une grande cause. Vous allez mourir. Quelle chance !* »

Par égard pour les titres de Résistance de M. Broussine, je n'ai pu mieux faire que de lui indiquer ma source et de l'inviter à consulter le témoin dont j'avais rapporté fidèlement le récit.

Rentrant d'un voyage à l'étranger, je vois que M. Broussine, dans *le Quotidien de Paris* du 31 juillet, a tenu à rectifier de lui-même son opinion. Il écrit notamment : « *M. Maurice Druon avait fait état le 18 juin dernier d'une adresse faite à la veille du débarquement du 6 juin 1944 à l'intention des unités françaises qui allaient participer à cette opération.*

» *Dans un article, publié le 22 juin dernier dans ces colonnes, j'avais mis en doute l'authenticité de cette déclaration ainsi que les circonstances dans lesquelles elle aurait été formulée.*

» *Cet article a donné lieu à une exploitation désagréable.*

» *Or, à la lumière des précisions qui m'ont été données, notamment par M. Druon, il semble que, à quelques nuances près, le général a pu effectivement tenir un propos de cet ordre dans des circonstances moins solennelles il est vrai, car il ne l'a sûrement pas fait à la date du 5 juin 1944. C'est dans le but d'éviter une polémique finalement inutile entre d'anciens compagnons d'armes que j'ai estimé nécessaire de faire cette mise au point...* »

Je vous serais vivement reconnaissant de porter cette mise au point à la connaissance de vos lecteurs, qui verront qu'en effet il n'y a pas de polémiques « entre anciens compagnons d'armes ».

SPORTS

VOILE

La Rochelle accueillera la première Mini Ton Cup

Créée l'an dernier par François Tuffier, du Cercle de la voile de Paris (C.V.P.), dix ans après la One Ton Cup instituée en 1965 par Jean Peytel, du même club, la Mini Ton Cup est ouverte aux bateaux se situant au minimum de la jauge I.O.R. (International Offshore Rule), c'est-à-dire 16 pieds. Pour la première fois, des voiliers d'environ 6,50 mètres de long, ayant trois équipiers à leur bord, vont disputer cette compétition organisée par la Société des régates de La Rochelle. Près de cinquante bateaux, dont un tiers venus de l'étranger, se mesureront dans deux courtes épreuves les 22 et 23 août, puis dans des courses plus longues le 25 août (30 milles) et le 27 août (50 milles).

Parmi les voiliers en présence on trouve un assez grand nombre de modèles de série plus ou moins retouchés pour la circonstance : *Challenger - Junior, Kéti, Midjet, Otarie*, et, d'autre part, des créations intéressantes, comme *Démon de Mini* (plans de Laurent Cordelle) à J.-J. André (président du C.V.P.), *Effraie*, dû à Patrick Phélipon, au grément original de cat-boat (sans voile d'avant), deux bateaux de Jacques Pauroux, deux autres de Jean Berret, dont le *Benèze* s'était révélé le meilleur quarter tonner » l'an dernier à Deauville. Plusieurs architectes étrangers, comme le Néerlandais Van de Stadt et le Britannique David Thomas, sont également représentés à La Rochelle.

Les créateurs de cette nouvelle coupe ont édicté des règles tendant à limiter le prix de revient des voiliers et à encourager le développement de modèles utilisables en dehors de la compétition. Ainsi, le nombre des voiles autorisé est bien déterminé : une grande voile, quatre focs, deux spinnakers. La hauteur intérieure de la cabine ne peut être inférieure à 1,25 m. Tout « mini tonner » doit peser au moins 800 kilos, dont au maximum 40 % de lest, et abriter deux couchettes de 1,90 m × 0,60 m.

De telles précautions paraissent judicieuses. Dans l'esprit de ceux qui l'ont instituée, la Mini Ton Cup doit attirer de jeunes équipages venant du dériveur et prêts à s'orienter soit vers un modèle de série d'un prix non prohibitif (40 000 F environ, soit à peu près quinze fois moins qu'un « one tonner » de compétition...), soit vers une coque qu'ils réaliseront de leurs propres mains. A cet égard, la situation paraît encourageante, pour le moment du moins. Ainsi, parmi les 16 pieds dont on parle à La Rochelle, figure *Psalitérion*, dessiné, construit (en dehors de ses heures de travail), et barré par un garçon de vingt ans, Olivier Le Carrer. Mais combien de temps un tel éclectisme pourra-t-il se manifester dans le cadre de cette coupe ? Avec le succès, viendra bientôt le temps de l'escalade, de la surenchère, de la sélection à l'échelle internationale.

Les Ton Cup sont devenues des championnats du monde, disputés avec une résolution, un talent et des moyens considérables. Dans la récente coupe du C.V.P., à Marseille, on a vu arriver et s'imposer la fine fleur des navigateurs américains et néo-zélandais. Les épreuves nationales de sélection ont atteint une sévérité qui en dit long sur le niveau des équipes accédant à la finale. Chris Bouzaid, maître voilier à Auckland, vainqueur de la One Ton Cup en 1972, a été écarté cette année au cours des éliminatoires néo-zélandaises. Et l'amiral Straulino, deux fois médaillé olympique dans la catégorie des Star, n'a pu, de son côté, franchir le barrage établi en Italie. L'évolution de la One Ton Cup préfigure-t-elle celle de la Mini Ton Cup ? C'est bien possible.

Mais, dira-t-on, les exigences s'accroissent dans la voile comme dans les autres sports ; cette évolution est naturelle, mais on peut la déplorer. D'année en année, la Mini Ton Cup réunira des bateaux plus rapides, mais aussi plus coûteux, parce que plus élaborés — malgré les restrictions édictées, — et plus importants, parce que les architectes cherchent à tirer le maximum de la jauge. Ce n'est pas trahir un secret que de le dire : Jean Peytel, fondateur de la coupe du C.V.P., trouve aujourd'hui les « one tonners » (11 mètres) un peu gros, et ne serait pas loin de leur préférer les « three quarters tonners » (10 mètres environ).

Dans ces conditions, on peut se demander si, à tant faire que d'innover, les créateurs de la Mini Ton Cup n'auraient pas dû descendre résolument au-dessous de la limite inférieure de l'I.O.R., et réserver la compétition à des bateaux de 14 pieds, se protégeant ainsi, à l'avance, contre une inflation qui paraît à peu près inévitable.

YVES ANDRÉ.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)
90 F 169 F 232 F 300 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
165 F 310 F 455 F 600 F

ETRANGER par messageries
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
115 F 216 F 307 F 400 F

II. — TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

ÉQUITATION

Des précisions de M. Pascal Marry sur l'« instruction équestre traditionnelle en accusation »

Après les deux articles de Roland Merlin intitulés « L'instruction équestre traditionnelle en accusation » (*le Monde* des 5 et 6 août), M. Pascal Marry, auteur d'une méthode d'enseignement dont nous avons esquissé les caractéristiques novatrices, nous fait part de ses « *scrupules de conscience* ». Nous les accueillons d'autant plus volontiers que leur contenu éclaire d'un jour complémentaire nos propres conceptions en ce domaine.

« *Je demeure convaincu que l'enseignement traditionnel est le seul qui puisse déboucher sur l'équitation de compétition. Ce que je crois, c'est qu'il est inadapté à l'initiation*, indique M. Marry.

» *Vous semblez penser qu'il y a querelle de doctrine*, voire « *polémique* ».

» *Nullement, et, s'il y en a une, j'y suis étranger. En effet, et il faut le souligner, il n'y a pas querelle mais complémentarité. Le rôle du Cadre noir est de traiter de la doctrine et de perfectionner les meilleurs cavaliers français dans les domaines techniques et pédagogiques et non pas de former des débutants et d'accueillir le grand public. Cela est une partie de mon rôle et de celui de mes semblables.*

» *Et il y a complémentarité, car le climat d'ouverture de réflexion de travail est tel que la Fédération française des sports équestres comme le Cadre noir n'hésitent pas à consulter en permanence tous ceux qui veulent bien collaborer avec eux. Par expérience personnelle, je peux dire que j'ai depuis plusieurs années l'occasion de participer à leurs travaux et j'ai rencontré des rapports de concertation témoignant du souci des dirigeants français de l'équitation de s'informer, d'agir et d'adapter.*

» *Que de chemin parcouru depuis dix ans ! Bien sûr, tout cela ne va pas sans difficultés de tous ordres, et les ministères intéressés sont souvent plus friands de médailles que de développement à la base — et les centres équestres sont la base de l'équitation — (voir les réactions récentes au retour de Montréal).*

» *Alors, dans ces conditions, il est bien difficile à nos dirigeants de se pencher sur ces problèmes anonymes où les succès sont si discrets.*

» *C'est votre mérite et celui du journal* le Monde *d'attirer l'attention sur ces sujets qui conditionnent l'avenir de façon irréversible.* »

FOOTBALL. — *Les premiers matches du championnat de France deuxième division ont été disputés le 20 août. Strasbourg a battu Chaumont 9 à 0, Besançon a dominé Brest 3 à 0, et Toulon a gagné devant le Red Star par 2 à 0.*

ÉCHECS

ALAR PUHM EN TÊTE DU 50e CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le champion provençal Alar Puhm (Aix-en-Provence) a pris seul la tête du cinquantième championnat national (prix du Président de la République) à l'issue de la troisième ronde disputée jeudi au Palais des congrès de Saint-Jean-de-Monts (Vendée), devant un nombreux public. Alar Puhm, ex aequo mercredi avec le Parisien Jacques Giaccomazzi, s'est en effet détaché en battant ce dernier au cours de cette troisième journée de championnat après une partie acharnée.

Classement provisoire après la troisième ronde : Alar Puhm, 3 points ; Nicolas Giffard et Roland Weill, 2 points 1/2 ; Chely Abravanel, Michel Benoit, Jacques Giaccomazzi et Miodrag Todorcevic, 2 points, etc.

L'U.R.S.S. a remporté le vingt-troisième championnat mondial universitaire d'échecs. En enlevant son dix-septième championnat universitaire d'échecs, sur les vingt-trois organisés, l'Union soviétique prouve sa suprématie dans cette discipline. L'équipe soviétique était composée des joueurs suivants : Oleg Romanishin, Raphael Vaganian, Alexander Beliavsky, Evgueny Sveshnikov, Semen Palatnick et Valery Chekhov. — (A.F.P.)

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LES ROCHELAIS SUR LEURS DROLES DE MACHINES

«Le vélo, ça vaut tous les centres aérés»

Rarement la saison estivale à La Rochelle avait été aussi « animée ». Deux événements survenus presque simultanément, à la mi-août, ont, en effet, défrayé la chronique locale : la fermeture de la plage pour cause de pollution et la mise en service des vélos municipaux. Des deux initiatives prises par le maire, M. Michel Crépeau, jeune radical de gauche, débordant d'imagination, la plus courageuse n'est pas celle que l'on croit. Interdire la baignade voilà qui a plutôt rassuré les Rochelais, habitués depuis longtemps à faire trempette sur les plages plus sauvages de l'île de Ré. Jeter dans la circulation deux cent cinquante bicyclettes mises gratuitement à la disposition du premier venu, voilà qui est beaucoup plus subversif (1).

Monsieur le maire ne s'en cache pas : « Mes concitoyens, *dit-il*, doivent cesser d'être esclaves de leur voiture. Loin d'être désuet en province, le vélo est un véhicule plus moderne que la bagnole : il est parfaitement adapté à nos centres-villes ; il est silencieux, non polluant ; il économise l'énergie, incite à l'effort physique et améliore les relations humaines. Qui dit mieux ? »

M. Crépeau mijotait le projet depuis son élection comme premier magistrat de La Rochelle, il y a cinq ans. Mais, il lui fallait d'abord préparer le terrain — les 100 hectares de la vieille ville aux rues étroites bordées d'arcades — et les Rochelais — quatre-vingt mille gaillards qui se souviennent avoir tenu la dragée haute à Richelieu. D'où un plan de circulation entièrement nouveau, six rues piétonnes ouvertes en 1975, et quelques autres initiatives, qui ont accoutumé les esprits au changement, comme la récupération des papiers et plastiques dans les ordures ménagères lancée en 1974.

Apparemment, les concitoyens de M. Crépeau acceptent de se laisser bousculer. D'abord, ils ont admis que le lancement de l'opération, le 14 août, soit une sorte de kermesse rigolarde. Ce jour-là, tout le monde était en selle. Le maire pédalait à côté de son adversaire politique, mais néanmoins ami, M. Lucien Neuwirth, député U.D.R. de Saint-Etienne et président de l'Association nationale des usagers du cycle.

Sous la protection du public

Depuis, le succès ne se dément pas. Dès l'aube, on s'arrache les vélos municipaux. De drôles de machines à petites roues, peinturlurées de jaune vif, munies à l'avant d'un panier métallique et dont la selle et le guidon se règlent en un tournemain aux dimensions de l'utilisateur. On les trouve rangées en bataille en une vingtaine de points stratégiques de la vieille ville. A la place du porte-bagages arrière un écriteau explique : « Ce vélo est placé sous la protection du public. Son usage est libre de 8 heures à 20 heures dans les limites du secteur intra-muros. Ne pas dépasser les marques jaunes peintes sur le sol et remettre le vélo sur un support. »

Les ménagères profitent évidemment de ce caddy à deux roues, mais aussi les touristes, qui abandonnent leurs voitures surchauffées dans les parcs de stationnement ceinturant la ville et se promènent en famille, ravis. Les gosses de La Rochelle ne sont pas les derniers à sauter sur l'occasion. En principe, les moins de dix ans n'y avaient pas droit, mais on ferme les yeux. « Après tout, *dit le maire*, pour ceux qui ne peuvent pas partir, ça vaut tous les centres aérés. »

L'engouement pour les machines municipales est extraordinaire.

L'expérience tentée à La Rochelle est audacieuse. Des deux cent cinquante vélos achetés 450 francs pièce combien rouleront encore dans trois mois ? Dès la première semaine, plusieurs avaient disparu. Une équipe de quatre jeunes mécaniciens, engagés pour la circonstance, font chaque soir le tour de la ville pour rassembler les machines et les enchaîner sur leurs supports pour la nuit. Pendant la journée, ils réparent sans discontinuer. Les avaries sont nombreuses, et certains matins plus du quart des bicyclettes sont au garage.

Le maire sait ce qu'il risque : l'échec dû à l'incivisme, au matériel trop fragile. « Comme j'essuie les plâtres, *dit-il*, le ministère de l'équipement m'a donné 60 % des 100 000 francs de la mise de fonds initiale. Ça ne me coûte pas cher. Et puis, si vraiment il y a trop de vols et de dégradation, on demandera une carte d'identité aux amateurs de vélos municipaux. Mais j'ai confiance, les Rochelais comprendront que l'amélioration de la qualité de la vie, c'est leur affaire autant que celle des pouvoirs publics. »

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) L'expérience des vélos banalisés a été tentée à Amsterdam (Pays-Bas), vers 1965, par un mouvement de jeunes contestataires, les « kabouters ». Bien que certains d'entre eux aient été élus au conseil municipal, elle resta sans lendemain.

Autre tentative, en 1970, dans l'enceinte des nouvelles halles de Bungis, au sud de Paris. Cinq cents mini-vélos blancs et jaunes furent mis à la disposition des négociants contre 20 F de caution et la location d'une clé passe-partout. Malgré ces précautions, 40 % des bicyclettes avaient disparu ou se trouvaient inutilisables au bout d'un an. D'où un second échec.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES CONSÉQUENCES

L'aide aux agriculteurs

(Suite de la première page.)

M. Charpentié a souligné, lui, l'aspect fiscal de l'affaire. « *Quand nous entendons les propos de Durafour disant qu'il faudra demander des sacrifices à ceux qui sont titulaires de revenus élevés, salaires et revenus non salariaux, nous constatons qu'une fois encore c'est vers les cadres que l'on se tourne pour demander les sacrifices. Ces sacrifices, nous les avons consentis en 1975 et nous n'avons pas, dans bien des cas, retrouvé toujours le pouvoir d'achat du début de l'année 1975...*

» *S'il s'agit de restituer aux agriculteurs en 1976 des revenus identiques à leurs revenus de 1975, le gouvernement doit prendre en considération les déclarations fiscales des agriculteurs ; à ce propos, peut-être aura-t-il des surprises.* »

Impôts réduits...

Il était inévitable que ces deux aspects de l'inégalité des conditions sociales des agriculteurs et des salariés fussent évoqués, dès lors que le gouvernement songeait à faire payer les seconds pour aider les premiers. Pour la raison simple que la formule chère à M. Giscard d'Estaing : « *à revenu connu égal, impôt égal* » ne règle rien. Pour trois motifs :

● *La connaissance des revenus des Français est fort inégale,* selon qu'il s'agit de citoyens dont les revenus sont déclarés au fisc par des tiers (cas des salariés, des médecins conventionnés, des architectes d'établissements publics, des géomètres travaillant pour des services officiels...) ou de contribuables qui déclarent eux-mêmes leurs revenus et ont donc la possibilité de les sous-évaluer, au moins jusqu'à ce que le fisc y mette son nez.

● *Plusieurs millions de Français conservent aujourd'hui la possibilité d'être imposés « au forfait »,* c'est-à-dire sur un revenu fictif convenu après discussion entre le fisc et les représentants de leur catégorie professionnelle. Même si les forfaits ont été relevés ces dernières années — ce qui a d'ailleurs provoqué ici et là des protestations de commerçants, d'artisans ou de paysans, — il est généralement admis que les évaluations forfaitaires administratives minorent les revenus par rapport aux bénéfices réels.

C'est le jeu de ces deux premiers facteurs qui aboutit aux étonnantes constatations du très officiel Conseil des impôts : un tiers seulement des exploitants agricoles paient l'impôt sur le revenu, mais 61 % des ouvriers, 75 % des employés, 91 % des cadres moyens (chiffres de 1972, cités par le dernier rapport du Conseil des impôts : « *le Monde* du 2 août 1974). La part des agriculteurs dans le total de l'impôt sur le revenu est inférieure d'un quart à celle de leurs ressources dans le total du revenu national ; à l'inverse, celle des salariés cadres moyens est identique et celle des cadres supérieurs presque double. Le taux moyen d'imposition des agriculteurs est de 9,7 % de leur revenu global, contre 11,2 % pour les cadres moyens et 19,8 % pour les cadres supérieurs. L'employé moyen paie plus d'impôt sur le revenu que l'agriculteur moyen, le cadre moyen deux fois et demie plus, le cadre supérieur huit fois plus...

... et subventions budgétaires

● *La troisième raison de la mauvaise humeur présente des syndicats* est celle à laquelle fait allusion M. Edmond Maire. Le Budget de prestation sociales agricoles (BAPSA) n'est financé qu'à concurrence de 18 % par des cotisations d'agriculteurs, alors que la Sécurité sociale des salariés l'est, elle, pour 95 % par des cotisations professionnelles. Le budget de l'Etat (alimenté par l'impôt de tous) procure 32 % des ressources du BAPSA, qui reçoit, en outre, 21 % de ses fonds de compensations interprofessionnelles et 15 % d'une aide du Fonds national de solidarité (1).

L'aide des non-agriculteurs au monde rural va d'ailleurs grandissant : en deux ans, la subvention budgétaire au BAPSA a progressé de 80 % : les prestations servies aux exploitants augmentent trois fois plus vite que les cotisations agricoles établies sur une base cadastrale. Chiffre record : l'assurance-vieillesse des agriculteurs n'est financée par les paysans qu'à concurrence de 6 %, les 94 % restants l'étant par le reste de la nation.

Pour la transparence

Ces chiffres ne doivent pas conduire à une démagogie anti-paysanne, hélas ! trop fréquente dans les milieux urbains. Les bas revenus d'une grande partie du monde rural justifient parfaitement une large aide nationale ; l'absence de retraites conventionnelles, qui pénalise la très grande majorité des exploitants âgés, impose un recours exceptionnel à la solidarité ; la baisse des revenus agricoles depuis trois années nécessite une aide publique ; à l'intérieur du monde paysan, les cotisations sociales ont déjà établi un début de péréquation des ressources...

Tout cela est vrai ; mais l'étendue de l'effort à consentir et les modalités de son assiette seraient discutées beaucoup plus sereinement aujourd'hui si l'on avait le sentiment que tous les chiffres sont mis sur la table. Et si ce n'était presque par hasard que les salariés apprennent l'ampleur des subventions budgétaires supplémentaires accordées par le gouvernement au monde paysan : 4,2 milliards en 1974, 4 autres en 1975, probablement davantage cette année.

M. Chirac s'est prononcé récemment contre un nouveau « Grenelle » entre salariés, patrons et gouvernement. Etait-il aussi contre un nouveau « Martignac », adresse du commissariat au Plan, où s'était tenue, en 1973, la fameuse conférence nationale des revenus ? Si le gouvernement souhaite que chacun prenne civiquement sa part de l'effort de solidarité en faveur des paysans victimes de la sécheresse, il doit faire en sorte que tous les citoyens soient convaincus du bien-fondé de la contribution qui leur est demandée. Sur la transparence totale du dossier des revenus en France, tout nouvel « appel au peuple » suscitera de légitimes réticences et bien des refus.

GILBERT MATHIEU.

(1) *Droit social* n° 4 (avril 1976), 3, rue Soufflot, Paris.

(PUBLICITÉ)

LA PREMIÈRE PARTIE DE CETTE LOI A PARU DANS « LE MONDE » DU 14 DATÉ 15-16 AOUT 1976

LOI DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE SUR LA PROTECTION ET L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE

CHAPITRE IV

L'ENSEIGNEMENT ET L'ÉDUCATION RÉVOLUTIONNAIRES DES ENFANTS

ARTICLE 29. — L'enseignement et l'éducation révolutionnaire de la génération montante dès son âge tendre constituent une œuvre importante garantissant le développement et la prospérité de la patrie et l'avenir splendide de la révolution.

A partir du principe de la pédagogie socialiste, l'Etat consacre ses efforts primordiaux à enseigner et à éduquer tous les enfants dans les crèches et les jardins d'enfants pour en faire les révolutionnaires de type djoutchéen.

ARTICLE 30. — L'Etat éduque les enfants de façon qu'ils n'oublient pas notre passé et la population sud-coréenne, et qu'ils aiment notre régime socialiste et l'avenir, splendide, communiste.

ARTICLE 31. — L'Etat éduque les enfants dans l'esprit collectiviste : « Un pour tous, tous pour un ».

ARTICLE 32. — Les organes de l'Etat et les établissements de protection et d'éducation éduquent les enfants de façon qu'ils aiment à travailler et s'habituent, dès leur âge tendre, à travailler.

ARTICLE 33. — Les organes de l'Etat et les établissements de protection et d'éducation éduquent les enfants de façon qu'ils épargnent, ménagent et respectent les biens communautaires de l'Etat et de la société.

ARTICLE 34. — Les organes de l'Etat et les établissements de protection et d'éducation éduquent les enfants de façon qu'ils aient la politesse et s'habituent à mener une vie esthétique et hygiénique.

ARTICLE 35. — Les organes de l'Etat et les établissements de protection et d'éducation cultivent chez les enfants les riches sentiments esthétiques et le talent artistique et développent sous divers aspects leur intelligence.

Les crèches et les jardins d'enfants enseignent notre langue aux enfants et leur apprennent à chanter, à danser et à jouer des instruments musicaux et organisent des jeux variés.

ARTICLE 36. — L'Etat donne un enseignement obligatoire préscolaire d'une année à tous les enfants de classe supérieure des jardins d'enfants.

Au cours de l'enseignement obligatoire préscolaire, l'Etat les habitue à la vie organisationnelle révolutionnaire et leur donne des connaissances élémentaires sur la langue standard, l'écriture et le calcul, pour qu'ils suivent sans accroc l'enseignement scolaire.

ARTICLE 37. — L'Etat veille à ce que les crèches et les jardins d'enfants éduquent les enfants sous diverses formes et avec différentes méthodes, conformément à leur âge et à leurs particularités psychologiques.

CHAPITRE V

LES NURSES ET LES ÉDUCATRICES, RÉVOLUTIONNAIRES CHARGÉES DE FORMER LE DÉTACHEMENT DE RÉSERVE DE LA RÉVOLUTION

ARTICLE 38. — Les nurses et les éducatrices sont les glorieuses révolutionnaires chargées de faire des enfants les continuateurs fiables de notre œuvre révolutionnaire, les membres d'une nouvelle génération de type djoutchéen.

Les nurses et les éducatrices font l'objet d'un respect et d'une confiance profonds de la part du peuple, car elles remplissent une tâche révolutionnaire aussi importante que glorieuse, qui consiste à former l'enfance, avenir de la patrie.

L'Etat veille profondément à ce que tous les membres de la société aiment les nurses et les éducatrices et qu'ils les aident activement à faire preuve de toute leur énergie pour bien élever et éduquer les enfants.

ARTICLE 39. — Les nurses et les éducatrices doivent être les authentiques servantes du peuple, les véritables révolutionnaires qui, avec un grand honneur et une grande fierté de leur travail, consacrent toute leur énergie à l'entretien de l'enfance, avenir de la révolution.

L'Etat prodigue sa sollicitude, y compris l'octroi de titres honorifiques, aux serviteurs des établissements d'entretien qui ont accompli des exploits dans le travail de protection et d'éducation des enfants.

ARTICLE 40. — Les nurses et les éducatrices doivent fermement s'armer des idées du Djoutché pour avoir une solide conception révolutionnaire du monde et se révolutionnariser et se transformer parfaitement en classe ouvrière.

ARTICLE 41. — Aucun des travailleurs des établissements d'entretien, y compris les nurses et les éducatrices, ne doit avoir de maladie susceptible de nuire à la santé des enfants ; ils doivent être versés dans les connaissances spéciales nécessaires à élever les enfants de façon esthétique et scientifique et à les éduquer de façon révolutionnaire, et avoir des qualifications d'Etat requises.

ARTICLE 42. — Les nurses et les éducatrices doivent posséder la noble qualité révolutionnaire et servir d'exemple authentique aux enfants à tous les égards.

ARTICLE 43. — Les nurses et les éducatrices doivent faire des enfants les successeurs robustes, gais et de belles qualités, de notre œuvre révolutionnaire.

CHAPITRE VI

LES ÉTABLISSEMENTS DE PROTECTION ET D'ÉDUCATION DES ENFANTS ET LEUR DIRECTION ET LEUR GESTION

ARTICLE 44. — Les établissements de protection et d'éducation des enfants en République Populaire Démocratique de Corée sont des établissements d'entretien de l'Etat et de la société appelés à élever les membres de la génération montante pour en faire les authentiques révolutionnaires.

ARTICLE 45. — Les établissements de protection et d'éducation des enfants sont les crèches, les jardins d'enfants, les institutions de nourrissons orphelins et les orphelinats.

La crèche est un établissement de protection et d'éducation qui élève aux frais de l'Etat et de la société les enfants qui n'ont pas encore l'âge d'entrer dans le jardin d'enfants.

Le jardin d'enfants est un établissement d'enseignement appelé à préparer les enfants de 4 à 5 ans révolus à entrer dans l'école.

L'institution de nourrissons orphelins et l'orphelinat sont les établissements de protection et d'éducation destinés à élever à la charge de l'Etat les enfants impropres à recevoir les soins de leurs parents.

ARTICLE 46. — L'Etat répartit de façon rationnelle les crèches et les jardins d'enfants dans les quartiers résidentiels et près des postes de travail des femmes.

L'Etat organise et gère sur une large échelle les crèches et les jardins d'enfants, de services hebdomadaires et mensuels pour assurer efficacement les activités sociales des femmes.

Il est interdit d'installer les crèches et les jardins d'enfants dans les localités et les établissements qui ne conviennent pas à la santé et au développement physique des enfants.

ARTICLE 47. — L'Etat intensifie sa direction et sa gestion sur les crèches et les jardins d'enfants.

Sa direction sur les crèches et les jardins d'enfants est donnée par le canal des organes centraux de l'enseignement, de la santé et de l'administration, et des organes locaux du pouvoir.

ARTICLE 48. — Les organes centraux de l'enseignement, de la santé et de l'administration organisent et dirigent l'ensemble du travail de protection et d'éducation des enfants :

1) Ils élaborent le programme de la protection et de l'éducation des enfants et les normes du travail des crèches et des jardins d'enfants, améliorent sans cesse et parfont le contenu et les méthodes de protection et d'éducation.
2) Ils organisent et dirigent le travail destiné à protéger et à améliorer la santé des enfants.
3) Ils organisent et dirigent le travail de formation des nurses et des éducatrices et le travail d'amélioration de leur niveau politique et professionnel.
4) Ils donnent une direction technique et méthodique aux organes centraux chargés de la gestion des crèches et des jardins d'enfants.

ARTICLE 49. — L'organe local du pouvoir organise et dirige le travail des crèches et des jardins d'enfants dans la localité de son ressort :

1) Il conduit les crèches et les jardins d'enfants à appliquer correctement le programme de la protection et de l'éducation des enfants et à œuvrer selon les normes.
2) Il organise et dirige le travail appelé à donner le service médical aux enfants des crèches et des jardins d'enfants.
3) Il organise et dirige le travail appelé à construire les crèches et les jardins d'enfants, à les doter d'équipements de protection et d'éducation et à leur assurer les conditions matérielles, notamment les denrées alimentaires.

ARTICLE 50. — L'Etat dirige les fonctionnaires de façon que, selon les exigences de la méthode de travail des guérilleros antijaponais, ils se rendent régulièrement à l'instance inférieure pour s'enquérir de sa situation, l'aider, l'enseigner et résoudre les problèmes en suspens, en donnant la priorité au travail politique et en prêchant d'exemple.

ARTICLE 51. — Les crèches et les jardins d'enfants doivent appliquer correctement le programme de la protection et de l'éducation des enfants, régulariser et standardiser leur travail et renforcer le système des responsabilités en matière de garde des enfants.

ARTICLE 52. — L'Etat consolide les établissements de formation des nurses et des éducatrices et les forme qualitativement, conformément aux besoins en la matière.

ARTICLE 53. — L'Etat développe les travaux de recherches scientifiques pour éduquer de façon révolutionnaire les enfants et les élever de façon esthétique et scientifique, consolide les établissements de recherches scientifiques et renforce sa direction sur eux.

L'Etat dirige les établissements de la littérature et des arts pour qu'ils créent beaucoup d'œuvres littéraires et artistiques révolutionnaires destinées à l'enseignement et à l'éducation des enfants telles que films, chants, danses, poèmes enfantins et fables.

ARTICLE 54. — L'Etat développe la production des articles pour enfants et des denrées alimentaires.

L'Etat conduit les mines et les entreprises de production des articles pour enfants et des denrées alimentaires à en augmenter sans cesse la production et à en élever la qualité conformément au besoin et au goût des enfants.

ARTICLE 55. — L'Etat installe dans la capitale et en province les organismes chargés de ravitailler les crèches et les jardins d'enfants.

Ces organismes doivent fournir, avec le sens des responsabilités et de haut en bas, les articles nécessaires à la protection et à l'éducation de enfants, tels que les articles pour enfants et les denrées alimentaires.

ARTICLE 56. — Les organisations coopératives sociales doivent assurer les conditions matérielles des crèches et des jardins d'enfant selon les normes définies par l'Etat.

Les fermes coopératives doivent élever un grand nombre des poules, des chèvres, des vaches à lait et d'autres animaux domestiques, et stocker comme il faut des fruits et des légumes pour fournir en suffisance des denrées alimentaires aux crèches et aux jardins d'enfants de leur ressort.

ARTICLE 57. — La protection et l'éducation des enfants dans les institutions de nourrissons orphelins et les orphelinats, ainsi que leur direction et leur administration se font selon cette loi.

ARTICLE 58. — La protection et l'éducation des enfants sont une œuvre de tout l'Etat et de toute la société.

Tous les organismes, toutes les entreprises et toutes les organisations doivent mobiliser et économiser les réserves latentes et renforcer ainsi l'aide sociale aux crèches et aux jardins d'enfants.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DE LA SÉCHERESSE

Bruxelles propose une suspension des droits de douane sur les importations de légumes

Bruxelles *(A.F.P.J.)* — La Commission des Communautés européennes vient de proposer la suspension jusqu'au 30 septembre prochain des droits de douane pour les importations d'une série de légumes en provenance des pays tiers. Cette mesure, demandée par l'Allemagne fédérale et les pays du Benelux, *faciliterait* l'approvisionnement des Etats membres qui ont souffert de la sécheresse.

Choux-fleurs, choux blancs et choux rouges, oignons, carottes, petits pois et haricots verts seraient ainsi importés à meilleur prix des pays de l'Europe de l'Est, d'Autriche, d'Espagne et de Grèce. Le comité spécial agricole des Neuf examinera le 23 août cette proposition de la Commission, qui n'a, elle-même, aucun pouvoir de décision en ce domaine. La France souhaiterait que cette décision soit prise par les ministres, qui doivent se réunir le 20 septembre à Bruxelles. L'Allemagne estimerait, elle, qu'un aussi long délai limiterait fortement l'efficacité d'une telle mesure.

Selon l'Office européen de statistiques, la situation de la production des légumes dans l'Europe des Neuf est plus mauvaise encore que celle des fruits, qui n'atteindra en 1976 que 16,5 millions de tonnes, contre 17,6 millions de tonnes en 1975 (le déficit étant dû essentiellement aux pommes et aux poires, malgré une abondante récolte de pêches et de prunes). L'Allemagne a particulièrement souffert de la baisse de la production de légumes : — 21 % pour les tonnages de carottes hâtives, — 26 % pour les haricots verts, — 15 % pour les petits pois. En France, la production de légumes d'été n'atteindrait que 2,05 millions de tonnes contre une moyenne habituelle de 2,3 millions de tonnes.

● *Sévère répression du gaspillage de l'eau en Belgique.* — Le gouvernement belge a décidé, vendredi 20 août, d'infliger de sévères amendes (de 4 000 à 40 millions de francs belges, soit environ de 500 F à 5 millions de francs français) pour ceux qui gaspilleraient l'eau : arrosage des pelouses et des jardins (à l'exception des potagers), lavage de voitures, de trottoirs, de tentes ou d'immeubles, remplissage de piscines, y compris de piscines gonflables. En cas de récidive, le montant des amendes peut être doublé, ou des peines de prison (une semaine à un mois) peuvent être infligées. — *(A.F.P., A.P.)*

(Dessin de KONE.)

Le C.N.J.A. : attendre au-delà de la semaine prochaine serait une provocation inutile

Les milieux agricoles français, qui n'ont pas encore commenté les propositions de Bruxelles sur les importations de légumes, ont jusqu'ici peu réagi au report, jusqu'au conseil des ministres du 25 août des mesures d'indemnisation des dégâts causés par la sécheresse. Seul M. Eugène Schaeffer, président du C.N.J.A., nous a déclaré :

« *Les agriculteurs se demandent quand les aides vont intervenir. (...) Le gouvernement doit faire sentir aux agriculteurs — et surtout aux éleveurs — qu'il ne les délaisse pas. Il faut que les aides soient décidées la semaine prochaine. Si l'on attendait davantage, ce serait une provocation inutile, et dans ce cas le gouvernement, qui s'est engagé formellement à agir vite, porterait l'entière responsabilité de ce qui pourrait arriver par la suite. Les jeunes agriculteurs comprendraient moins encore que les autres qu'on prolonge leur attente, étant donné le poids de leurs charges financières. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement.* »

De son côté, *l'Humanité* du 21 août rappelle que depuis le mois de juin les députés communistes réclament un débat parlementaire et un plan d'urgence. « *Le gouvernement*, écrit notamment l'organe du P.C.F., *en attendant tout l'été sans rien faire, a laissé délibérément se dégrader la situation des agriculteurs. L'acompte promis ne change rien à cette orientation. (...) On peut simplement dire que c'est un ballon d'oxygène minimal pour que le mécontentement ne se traduise pas par une explosion de colère.*

» *Les moyens financiers doivent être pris pour partie dans le budget où le gouvernement sait trouver les fonds nécessaires pour aider les grands capitalistes*, conclut « l'Humanité ». *Ils doivent provenir d'une contribution spéciale prélevée sur les bénéfices des groupes pétroliers et des produits chimiques, et des grandes entreprises qui, comme les sociétés fabriquant et commercialisant les eaux minérales et les aliments du bétail, ont prospéré pendant la sécheresse.*

» *Enfin la caisse du Marché commun doit être mise à contribution. La France verse 5,7 millions de francs à cette caisse : le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole. Ces fonds destinés surtout à écouler hors du Marché commun les excédents de céréales et de sucre ne seront pas utilisés cette année en raison de la baisse des récoltes. La France doit pouvoir disposer pour l'aide à son agriculture sinistrée d'une partie de ces sommes.* »

A L'ÉTRANGER

● **DES GRÈVES DE PROTESTATION** contre le projet d'assainissement économique que le Folketing (Parlement) vient d'adopter ont éclaté vendredi 20 août. Les Chantiers maritimes d'Elseneur sont paralysés. A Copenhague, les camionneurs des Brasseries Carisberg et Tuborg refusent de livrer la bière et une usine de radio est également en grève.

Les grévistes protestent contre le projet de hausse des impôts indirects sur un grand nombre de produits de consommation et contre la limitation à 6 % des augmentations de salaires pour les deux années à venir. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

Qui sauvera Château-Margaux ?

Château-Margaux ne deviendra pas américain. Les pouvoirs publics ne le veulent pas. Le ministère des finances a opposé son veto à l'accord conclu le 15 avril entre la famille Ginestet, propriétaire du célèbre grand cru bordelais, et la société américaine National Distillers, qui offrait la coquette somme de 82 millions de francs pour 260 hectares, dont 65 plantés de vignes, coincées sur une mince langue de terre rocailleuse entre la Gironde et la forêt landaise. Cette décision gouvernementale place la famille Ginestet, propriétaire de Château-Margaux et d'une maison de négoce importante, qui connaît de graves difficultés, dans une situation fort délicate : elle doit trouver un partenaire français lui offrant des conditions acceptables. Quête difficile, car le temps presse.

Le château-margaux fait partie de ces vins légendaires — c'est l'un des trois premiers crus classés en 1855 — dont une bouteille mise en enchères atteignait il y a quatre ans plusieurs milliers de francs ; de ces étiquettes dont les Français s'enorgueillissent sans presque les boire (80 % de la production est exportée). L'exploitation rapporte à son propriétaire des revenus confortables, ce qui explique l'intérêt manifesté par le groupe américain, l'un des premiers distributeurs d'alcools et de vins fins outre-Atlantique, qui comptait s'assurer ainsi une fabuleuse tête d'affiche pour l'ensemble de ses produits en même temps qu'une source de bénéfices irrégulière mais substantielle.

C'était l'aubaine pour la famille Ginestet, qui se débat depuis trois ans dans un imbroglio financier apparemment sans issue. Victime de la crise qui a ébranlé depuis 1973 l'ensemble du négoce bordelais traditionnel, la société de distribution Ginestet n'en finit plus d'agoniser, entraînant dans son déclin la propriété, qui intrinsèquement demeure éminemment rentable. Les deux sociétés (l'exploitation du domaine et la maison de négoce), juridiquement distinctes, « *vivent en symbiose économique permanente* », explique M. Bernard Ginestet. C'est la propriété qui servit de caution en 1972 et 1973, lorsque la maison de négoce, coincée par sa politique de contrat d'exclusivité à long terme avec les viticulteurs, fut contrainte de s'endetter bien au-delà du raisonnable pour acheter des vins de qualité médiocre, mais dont les cours avaient été fabuleusement gonflés par la spéculation. Cette politique téméraire, alors que l'ensemble des maisons de négoce réduisaient leurs achats (quitte à dénoncer les contrats signés avec la production), eût pu s'avérer fructueuse si l'effondrement des cours et des ventes consécutifs aux excès des années 1969 à 1972 avait été de courte durée.

Mais la crise, aggravée par les scandales qui ont éclaboussé le « Tout-Bordeaux du vin », a duré près de trois ans. Ce n'est que depuis quelques mois que le petit monde de Bordeaux reprend espoir, grâce à la qualité de la récolte 1975 et aux perspectives favorables des prochaines vendanges qui, jointes à des prix redevenus « raisonnables », ont encouragé une reprise de la consommation.

Reprise hélas ! trop tardive pour sauver la maison Ginestet qui ne fonctionne plus depuis trois ans qu'au ralenti, écoulant peu à peu une partie de ses stocks, sans pouvoir poursuivre ses achats. Pour un chiffre d'affaires de 35 millions de francs environ en 1975, l'endettement total atteint, selon M. Ginestet, près de 50 millions, composés en majeure partie de dettes à court terme. Résultat : des agios fabuleux de 7,3 millions de francs par an.

Pour redresser son affaire, la famille Ginestet n'a qu'une solution : trouver de l'argent frais afin de se désengager vis-à-vis des banques. Donc dénicher un partenaire aux assises financières solides ou... vendre Château-Margaux. Bernard et Pierre Ginestet pensent avoir trouvé le premier, lorsqu'en 1975 ils entament les négociations avec les cognacs Rémy Martin. Cette firme mène depuis trois ans une politique de diversification dans les alcools et a constitué un important réseau commercial à l'étranger. Il ne lui manque que des vins pour compléter sa gamme et rentabiliser son réseau. En juillet 1975, elle propose à la famille Ginestet de reprendre le contrôle total des deux affaires (négoce et propriété).

« *Nous avons accepté le principe, mais, deux mois plus tard, il n'y avait plus personne*, affirme M. Bernard Ginestet. *Rémy Martin n'avait pas trouvé le financement nécessaire* ». « *En octobre*, poursuit le jeune manager, *des contacts étaient repris par l'intermédiaire de l'U.A.P., mais les négociations échouaient* », à la suite d'une proposition jugée « *inacceptable* » par la famille : « *Ils s'emparaient des actifs pour un tiers de leur valeur* », affirme M. Ginestet.

Avant de rompre les négociations, la famille Ginestet avait toutefois pris langue avec le groupe National Distillers, dont les propositions étaient pour elle infiniment plus avantageuses : la famille ne perdait le contrôle que du château et conservait la distribution exclusive du château-margaux en Europe. Le ministère des finances a dit non. « *Un tel investissement*, précise-t-on Rue de Rivoli, *ferait courir un danger important à l'ensemble du négoce français. L'entreprise américaine ne manquerait pas d'utiliser l'appellation château-margaux pour commercialiser n'importe quoi.* »

« *C'est un mauvais procès d'intention*, répond M. Ginestet. *Un haut fonctionnaire m'a dit : « C'est » comme si on nous demandait » d'acheter la tour Eiffel ou la » Joconde. » Je n'admets pas qu'au nom du « patriotisme » deux entreprises, leur personnel et une famille honorable soient injustement pénalisés.* »

Patriotisme, ou soin de préserver la réputation des appellations françaises, quoi qu'il en soit, l'imbroglio, pour l'heure, demeure total. Le veto des pouvoirs publics n'a pas été officiellement signifié à l'un ou à l'autre partenaire.

Aux enchères ?

« *Je me considère donc toujours engagé moralement et juridiquement, par le contrat signé avec National Distillers* », affirme M. Ginestet, lequel campe sur une position de principe en forme d'ultimatum. « *S. M. Farcade m'écrit pour me dire non à la vente, sans proposer de solution de rechange possible, je mets Château-Margaux en vente aux enchères, et je vous parie que ce ne sera pas un Français qui l'obtiendra, mais un groupe allemand ou britannique. Je n'ai plus rien à perdre* », explique-t-il.

Bluff ? Peut-être, car, compte tenu de la reprise dans le Bordelais, la remise sur pied de l'affaire de négoce sans vendre le château, n'apparaît pas impossible, à condition de trouver un nouveau partenaire bénéficiant de la confiance des banques et disposant de fonds. D'autant que les pouvoirs publics, à qui une solution de ce type paraît la meilleure, se laisseraient sans doute aisément convaincre de donner le « coup de pouce » nécessaire (un prêt à long terme du Crédit agricole, par exemple). Reste à trouver le partenaire.

La plupart des sociétés de négoce françaises sont exsangues. On murmure le nom de l'U.A.P. (Union des assurances de Paris), dont le groupe Paribas, qui participait au premier montage envisagé et avec qui la famille Ginestet n'aurait pas rompu toutes relations. Pour l'heure, cependant, les consignes de silence sont bien respectées. Bernard Ginestet, interrogé, se tait.

VÉRONIQUE MAURUS.

SAINT-GOBAIN VA PRENDRE LE CONTROLE D'UNE FIRME AMÉRICAINE

Le groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson se propose de prendre le contrôle de la société Certain-Teed Corporation, deuxième producteur américain de fibres de verre pour armatures de plastiques, dont il détient déjà 40 % du capital. En accord avec les dirigeants de cette société et sous réserve des autorisations administratives nécessaires, Saint-Gobain achètera les titres Certain-Teed soit en Bourse, soit directement aux principaux actionnaires, à concurrence d'un peu plus de 50 % du capital émis. Le coût de l'opération est évalué à 25 millions de dollars (125 millions de francs).

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

UNIVERSITÉ D'ALFATEH, TRIPOLI

APPEL D'OFFRES

Construction de la phase VIII (A) de l'Université

Contrat pour le stockage d'eau, sa distribution et l'irrigation

Le « Tender Board » de l'Université invite les entrepreneurs internationaux et locaux de catégorie I standard désireux de soumissionner pour les travaux ci-dessus à écrire au Secrétaire de l' « University Tender Board », Université d'Alfateh Tripoli, République Arabe Libyenne, avec renseignements détaillés sur leurs fournitures en cours ou déjà effectuées ainsi que des preuves justificatives que l'entrepreneur est techniquement et financièrement capable d'exécuter les travaux. Les entrepreneurs jugés aptes seront alors invités à soumissionner.

Le site des travaux proposés est celui de l'Université d'Alfateh Tripoli, Sidi Mesri, Homs Road, à environ 4 km à l'est de Tripoli. Les travaux comprennent essentiellement :

1) Un château d'eau de haut niveau en béton armé et réservoir d'eau avec un réservoir de bas niveau en béton armé ;

2) Canalisations de distribution d'eau ;

3) Canalisations de distribution pour l'eau d'irrigation.

Les documents de mise en adjudication seront disponibles du 31 juillet au 25 août 1976 contre paiement de 250 (deux cent cinquante) dinars libyens. Ce montant ne sera pas remboursable. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de 10.000 (dix mille) dinars libyens, selon l'une des modalités prévues dans les documents de mise en adjudication. Elles devront être retournées au Secrétaire de l' « University Tender Board » pour le 15 septembre 1976.

MAIN TENDER BOARD
UNIVERSITÉ D'ALFATEH TRIPOLI.

ANNONCES CLASSÉES

offres d'emploi

La Clinique des Charmettes SA, à Lausanne, établissement privé spécialisé en obstétrique et en gynécologie, cherche une SAGE-FEMME
diplômé, ayant quelques années de pratique.
— Condit. de trav. agréables.
— Bonne rétribution.
— Prestations sociales.
— Logement à disposition.
Entr. de ste ou à conv. F. offre man. à l'adr. de la clin., chemin de Mornex 10, 1001 Lausanne.

Ch. ANIMATEUR EXPERIM. pr F.J.T. 110 lits S'adresser F.J.T. Championnet 75018 Paris. Téléph. : 229-09-27.

Régionales

Sté Normande de Cosmétologie, bd du Bas-Bouffet, 27300 Bernay, recherche :
Mécaniciens régleurs, 30 a. min.
Chef magasinier, 30 a. min.
Tél. : (32) 43-09-81, pour R.-V.

ECOLE DE FRANÇ. pr étrangers Nice cherche prof. Exper. audio-visuel V.I.P. Indispensable. Poste permanent, C.V. détaillé. Ecrire HAVAS NICE 0765.

demandes d'emploi

Jeune pilote d'hélicoptère professionnel cherche emploi France ou Etranger.
Ecrire HAVAS TOULON 55.823.

J.F. 18 a., aimable, travailleuse, agréable, ch. travail 20 août-30 sept. Téléph. : 01-650-98-57.

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi) vous propose GUIDE COMPLET (231 pages)
Extraits du sommaire :
— Le C.V. : rédaction avec exemples, erreurs à éviter.
— La graphologie et ses pièges.
— 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : les « trucs » et techniques appropriés.
— Réussir entretiens, interviews.
— Les bonnes réponses aux tests.
— Emplois les plus demandés.
— Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

autos-vente

604 de direction, automatiq., 25.000 km, cuir, T.O. peinture métallisée. Px 43.000 F. M. NOSAL. Tél. : 722-67-60.

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive gauche

ST-MICHEL-LUXEMBOURG
Ppitaire vend dans imm. rénové studio et 3 p. Tél. : 734-76-13 ou sur place de 14 h. à 20 h. 60, rue M.-le-Prince.

Province

Part. vend LYON 9e F4 + parking, petit résidence. Tél. : 982-23-36, après 18 h. 30.

constructions neuves

Près golf de Saint-Cloud
GARCHES (92)
29-33, rue Henri-Regnault
Dans bel imm. 2 ét. pierre de taille - Jardin - Gd standing
STUDIO AU 5 PIÈCES
Prix ferme, non révisable
LIVRAISON HIVER 1976
Appt témoin sur place tous les jours (sf mardi) de 11/18 h. ou GECOM 747-59-50.

PARIS XXe
9-11, rue du Télégraphe
IDEAL PLACEMENT
HABITABLES IMMEDIATEM.
2 pièces, 208.000 F
3 pièces, 315.000 F
PRIX FERME NON REVISAB.
Bel immeuble pierre de taille
Confort total électrique
Appt témoin sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. ou GECOM 747-59-50.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti, 4.000 F. maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Province

VALENSOLE (04) appt 3/4 p. tt cft ds mais. camp. à partir du 15 sept., 800 mens. Tél. au 167 à Valensole, heures repas.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra. 84, rue d'Alésia, métro Alésia. Frais abonn. 200 F. 742-78-92.

immeubles

PARIS-REPUBLIQUE
Imm. ccial de rapport, 10 %. Prix 2.400.000 F. Ecrire à no 25459 RUSH - Pubil, 84, rue d'Hautaville, 75010 Paris, qui tr.

locaux commerciaux

A louer
Gare du Nord à Bruxelles. Vaste immeuble moderne commercial et industriel agencé, rayons et bureaux, lift et monte-charge avec quai de déchargement 5 niveaux, accès par 2 rues. Superficie au sol : 600 m2. Pour renseignements écrire : L. VAN NECK, 2, rue de la Mélopée. 1080 BRUXELLES.

fonds de commerce

PERIGORD TOURISTIQ., cse RETRAITE vends murs et fonds boutiq. P.-à-port. Ecr. CHIROL, 24260 Le Bugue.

échanges

ECHANGERAIS. Choix de 3 appts agréablem. situés ds le sud de l'Espagne (Grenade, Marbella, Torremolinos), contre un appt bien situé, à Paris. Pr tout renseignement, contacter : Mr Chamberlain, Mandeville, Nutley, Sussex, Angleterre.

pavillons

CHANTILLY. Quartier résid., mais. comprenant 1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chbres, salle de bains, cave, chauffage central, cour, 170.000 F. 457-30-98.

MERY S.-O. - Près gare et commod. - Sur 900 m2 terr clos. Pav. Entr., beau séj. dble, spacieuse cuisine, 3 belles chbres, s. de bs, w.-c., chff. cal. Gar. Px 250.000, avec 50.000 F. ACB., 72, rue Général-Leclerc, Saint-Ouen-l'Aumône - 464-08-72.

SAINT-GERMAIN
près lycée international
réception 47 m2 sur terrasse et jardin 1.200 m2. 4/5 chambres, magnifique grenier aménageable 80 m2. 650.000 Rhodes 958-19-28.

MARLY-LE PECQ
grande réception, 5 ch., 2 bains. Px 630.000 Rhodes 958-19-28.

maisons de campagne

BRETAGNE-SUD, 1 h. de la côte, proche Coëtquidan et forêt de Paimpont (Brocéliande), maison ancienne restaurée à neuf, état impecc., beaucoup de caractère, murs très épais, avec gd jolie, puits intarissable et garage. Description : 1 tr. gde sal. de séj., carrelée de tomettes, poutres apparentes, 4 chambres spacieuses revêtues de moquette. w.-c., belle salle de bains carrelée de faïence, chauffage central, et gde dépend. aménageable av. cheminée ancien. Px 260.000 F. Poss. de créd. Visites du 15 au 22-8. S'adr. M. et Mme Poulin place de l'Eglise, 56 St-Raoul (Commune de GUER).

(28) 10 km CHARTRES prox. ligne S.N.C.F. Chartres-Paris. Magnif. chaumière compr. entr. salon, s. à mang., cuis., s. bns, w.-c., 4 chbres, bur., gar., gren. aménag., dépend., chauff. cent. fuel, terr. 700 m2 clos de murs. Px 480.000 F. Pr renseig. s'adr. Brette Immobilier, 34, rue Noël-Ballay, 28000 Chartres. Téléphone : (37) 21-65-71.

villas

COTE D'AZUR
BANDOL, Quart. résid., villa provençale, calme, surf. hab. 200 m2 s/2 plans, séj. 40 m2, 3 ch., bns, cave, gar., 1.000 m2 jdin. Px 825.000 F. Sélection gratuite sur demande. Agence MOLLARD, 37, les Arcades-du-Port, 83110 SANARY-S/MER. VAR. Téléphone : (94) 74-25-03.

domaines

Recherche pr clients forêts et domaines agricoles ttes surf. ttes rég. Paiem. cmpt f. offre : Groupe CHAVERNY S.A. B.P. 23, 69380 LOZANNE.

propriétés

A VENDRE, EN SUISSE
Valais - Région d'Evolène
Maison, moitié Mazrier, adossée à la colline. Panorama imprenable. Tranquillité absolue. Comprenant, sur 2 étages de 68 m2 chacun et grenier habitable :
1 grand living avec cheminée en pierre de taille, 1 salle à manger, 1 cuis. équipée, 1 salle d'eau, 2 w.-c., 5 chambres. Sous-sol excavé avec : buanderie, caves, carnotzet, chaufferie. Terrain : 1.700 m2, aménagé. Prix : 5 Frcs : 450.000, moins hypothèque - Agences s'abstenir. Ecr. ss chiffre P. 115112 Publicitas, CH-1002 Lausanne, Suisse.

Beau moulin 18e siècle, aménagé. Région FERTE-ALAIS - 10 pces, cuis., 3 bns. Maison de gardien. Dépendance - Jardin 7.000 m2 Bord rivière - 1.700.000 F Tél. 490-15-15

BORD DE L'YONNE
A 12 km Sens - Mais certain état. Agréable séj., cuis., 4 ch., cave, gren. Beau jdin agrément (arbres), possib. faire ponton. 120.000 F, avec 24.000 F. AVIS 2, r. Gal-de-Gaulle, Sens. T. (16) 86-65-09-03, même dim.

IDEAL PECHE
EN BORD DE LOING - PROX. NEMOURS Coqnet pied-à-terre. 2 p., cuis., bains. S/terrain ombragé - 15 m berge Total 82.000 F Facil. 428-65-09 G.I.M. Face église à Nemours.

villégiatures

CANNES. En bord de mer. Locations meublées. Ecrire : Dulieu 90, bd E.-Gazagnaire.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Bourse de Paris

SEMAINE DU 17 AU 20 AOUT

Au plus bas de l'année

Au cours de la semaine écoulée, réduite à quatre séances par les fêtes de l'Assomption, la Bourse de Paris a une fois de plus démontré son impuissance à lutter contre la désaffection grandissante de la clientèle. Elle a continué de s'affaiblir doucement mais sûrement, finissant de perdre les derniers et maigres gains péniblement acquis lors de la timide reprise de juillet.

D'un vendredi à l'autre, en effet, les différents indices ont encore fléchi de 1 % environ pour se retrouver à leur plus bas niveau depuis mars 1975. En l'espace de huit mois, ils ont baissé de 11 %. Si l'on prend comme base de référence la journée du 3 mars dernier (plus haut de l'année), leur repli est de 18 %. C'est un triste record ! Le marché de Londres, lui-même pourtant peu gâté, ne peut se vanter d'avoir réalisé un aussi mauvais score. Ne parlons pas de Zurich, Tokyo, New-York et même Milan, proches de leurs niveaux les plus élevés de l'année.

La santé de l'économie française ne justifie pas un tel recul. Alors ? Que le manque d'affaires soit en grande partie responsable de l'effritement incessant des cours, c'est indéniable. Le mois d'août, dira-t-on. Il a bon dos. En d'autres temps, pas si éloignés, les affaires « ronflaient » en Bourse en cette période de l'année.

Les opérateurs, il est vrai, n'avaient peut-être pas les mêmes raisons de se méfier. Après la taxation des plus-values, les désordres monétaires, de nouveaux nuages se profilent. Le gouvernement s'apprête à prendre des mesures sévères pour enrayer l'inflation. Que seront-elles ? On l'ignore. Mais à l'évidence, ces mesures ne seront pas favorables au marché. Autres sujets d'appréhension : la hausse probable du prix de l'énergie, qui risque d'alourdir encore les coûts des entreprises. Restent enfin — certains disent surtout — les incertitudes politiques. Chat échaudé, assure-t-on, craint l'eau froide. En attendant d'en savoir plus long, la prudence n'est-elle pas la meilleure tactique à adopter, même si les résultats des sociétés pour la première moitié de l'année incitent plutôt à un certain optimisme ?

Aux valeurs étrangères, le fait marquant a été la forte baisse des mines d'or. Baisse également, mais dans une moindre mesure, des américaines et des pétroles internationaux. Les allemandes ont été seules à progresser quelque peu.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 625 F à 18 300 F. Le napoléon, en revanche, est demeuré relativement stable à 229,70 F (— 0,30 F). La rente 4 1/2 % 1973 a cédé 10,10 F pour revenir à 579,10.

MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du cuivre - Hausse du café

METAUX. — Pour la première fois depuis quelques semaines, une reprise s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La tension survenue en Corée, une menace de grève dans les mines péruviennes et l'agitation qui a éclaté aux mines de Bougainville, expliquent cette amélioration du marché. Quant aux stocks de métal, ils continuent à s'accroître à Londres et atteignent désormais 554 325 tonnes (+ 3 825 tonnes).

Avances des cours de l'étain tant à Londres qu'à Singapour, en corrélation avec le regain de tension internationale et l'agitation qui tend à se développer en Thaïlande. En outre, le directeur du stock régulateur n'est pas intervenu sur le marché.

TEXTILES. — Hausse des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Les premières ventes aux enchères de la saison se sont déroulées dans une ambiance animée. Mais la hausse des prix, qui oscille en moyenne de 2,5 à 5 %, a été inférieure aux prévisions. L'offre globale portait sur 112 000 balles et la plus grande partie a été écoulée. Le bureau australien de la laine possède 1,3 million de balles en réserve, l'Afrique du Sud 100 000 balles et la Nouvelle-Zélande près de 50 000 balles. La tonte australienne de la campagne 1976-1977, qui a souffert de la sécheresse, est estimée à 648,1 millions de kilos, contre 671,5 millions pour la campagne précédente. Les exportations australiennes se sont élevées pour les onze premiers mois de la saison 1975-1976 (1er juillet-31 mai) à 613,08 millions de kilos, contre 488,3 millions de kilos pour la période correspondante de la saison précédente. Le Japon est le meilleur acheteur avec 196,85 millions de kilos contre 138,45 millions, suivi par l'Italie avec 59,4 millions de kilos contre 34,17 millions. Les ventes de laines australiennes à l'étranger sont évaluées pour la saison 1976-1977 à 528,5 millions de kilos, contre 720 millions pour la saison 1975-1976. Quant au prix moyen de vente, il devrait s'établir à 150 cents (+ 7 cents).

DENREES. — Nouvelle et vive avance des cours du café à Londres. Le temps frais qui sévit au Brésil aurait causé des dommages aux jeunes arbres dans l'Etat de Parana. En Colombie, c'est, en revanche, la sécheresse qui risque de provoquer une diminution de 500 000 sacs et peut-être plus de la récolte évaluée auparavant à 8,5 millions de sacs.

La hausse a été consolidée sur les cours du cacao. La récolte de l'Etat de Bahia serait moins importante que prévu en raison de conditions climatiques défavorables. Celle du Ghana pourrait être aussi affectée par la sécheresse.

La baisse se poursuit sur les cours du sucre, qui reviennent pratiquement à leurs niveaux les plus bas depuis juin. A la fin de la campagne 1975-1976, les stocks mondiaux étaient évalués par une firme privée à 20,2 millions de tonnes, contre 17,9 millions à fin 1974-1975 et 15,8 millions à fin 1973-1974. En outre, la récolte de betteraves s'annonce bonne dans plusieurs pays européens.

CEREALES. — Les cours du blé ont peu varié sur le marché aux grains de Chicago. La récolte canadienne serait supérieure de 25 % à celle de la campagne précédente. Mais celle de l'Australie diminuerait de plus de 15 % et reviendrait à 10 millions de tonnes.

N.D.L.R. — Nous publierons dans notre première édition de lundi datée du 24 août les cours des matières premières sur les différents marchés.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	27 890	16 210 468
Schlumberger	20 275	9 511 427
L.T.T.	45 220	7 146 545
Michelin	4 170	5 479 760
Eastman Kodak	18 765	5 260 041

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

UNIVERSITÉ D'ALFATEH, TRIPOLI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Contrat pour la fourniture,
la livraison et l'installation d'équipements
de laboratoires à la faculté d'agriculture

Le service des adjudications de l'Université invite les fabricants internationaux spécialisés en équipements de laboratoires désireux de soumissionner pour les travaux ci-dessus à écrire au Secrétaire de l'«University Tender Board », Alfateh University Tripoli, République Arabe Libyenne, avec renseignements détaillés sur leurs fournitures en cours ou déjà effectuées ainsi que leur montant approximatif, et des preuves justificatives que le fabricant est financièrement capable d'exécuter les travaux. Les documents d'adjudication ne seront vendus qu'aux fabricants qui auront présenté des candidatures écrites et qui seront considérés comme convenables.

Les travaux comprennent essentiellement :

— La fabrication, la livraison et l'installation d'équipements de laboratoires aux trois principaux blocs-laboratoires d'enseignement de la Faculté d'Agriculture, situés sur le campus universitaire, à environ 4 km est de Tripoli.

Les documents de mise en adjudication seront disponibles du 31 juillet au 25 août 1976 contre paiement de 250 (deux cent cinquante) dinars libyens. Ce montant ne sera pas remboursable. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de 5.000 (cinq mille) dinars libyens selon l'une des modalités prévues dans les documents de mise en adjudication ; elles devront être retournées au Secrétaire de l' « University Tender Board » pour le 15 septembre 1976.

MAIN TENDER BOARD
ALFATEH UNIVERSITY TRIPOLI.

هكذا من الأصل

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Accalmie

La spéculation à la hausse du DEUTSCHEMARK s'étant atténuée, les marchés des changes ont connu une certaine accalmie cette semaine, bien qu'une forte tension ait continué de régner au sein du « serpent » monétaire européen, les monnaies les plus faibles restant pratiquement à leurs cours planchers vis-à-vis de la devise allemande. Le FRANC FRANÇAIS s'est mieux comporté, à l'inverse du DOLLAR, de la LIRE et de la LIVRE, qui se sont légèrement effrités. Le début de la semaine avait pourtant été agité. Calmes lundi, les marchés, en effet, s'enflammaient de nouveau mardi matin. La hausse du DEUTSCHEMARK, toujours alimentée par des rumeurs de réévaluation, ou d'ajustements des parités des devises participant au « serpent » européen, était une fois encore à l'origine de cette poussée de fièvre. La progression de la devise allemande était particulièrement forte vis-à-vis du dollar, dont le cours tombait à 2,5160 DEUTSCHEMARKS contre 2,5360 la veille. La Bundesbank intervenait alors sur deux fronts, en achetant des dollars d'une part, des francs belges et des florins d'autre part, devises les plus faibles du « serpent » européen.

Parallèlement, la hausse du YEN vis-à-vis du DOLLAR se poursuivait, le cours de la devise japonaise s'avançant à New-York de 0,3451 à 0,3473 cents.

Le DEUTSCHEMARK étant toujours demandé et la baisse du DOLLAR s'accentuant, la situation restait tendue mercredi matin. Dans l'après-midi, toutefois, une détente se produisait. Le DOLLAR amorçait un redressement qui devait se poursuivre jusqu'à la veille du week-end avec un très faible volume de transactions.

L'effritement du DOLLAR, qui, en dépit du son redressement, a finalement fléchi vis-à-vis de toutes les devises, sauf la LIRE et la LIVRE STERLING, semble traduire un changement de comportement des opérateurs. Jusqu'à présent, en effet, la hausse du DEUTSCHEMARK, qui reste la devise la plus recherchée, s'était effectuée essentiellement au détriment des devises les plus faibles du « serpent » (FRANC BELGE, FLORIN, etc.) et du FRANC FRANÇAIS, la monnaie la plus vulnérable. Cette semaine, le DOLLAR a été visé, alors que les ventes de FRANC FRANÇAIS, dont la baisse est peut-être jugée excessive, se ralentissaient. Ce qui a permis à notre monnaie de faire meilleure contenance.

La semaine a également été marquée par plusieurs déclarations, dont la plus intéressante est celle de M. Hans Apel, le ministre de l'économie de l'Allemagne fédérale.

Après avoir réaffirmé que le DEUTSCHEMARK ne serait pas réévalué, M. Apel a indiqué qu'à son sens les difficultés actuelles du « serpent » européen, n'étaient pas le fait de l'Allemagne, mais bel et bien celui des autres pays, qui devraient procéder à des ajustements. Ces propos, qui démentent une nouvelle fois la réévaluation du DEUTSCHEMARK, mais n'excluent pas une modification des parités au sein du « serpent » monétaire européen, expliquent peut-être l'étrange fin de semaine qu'ont connue les marchés des changes, celle-ci marquée tout à la fois par une forte diminution des transactions et une tension persistante au sein du « serpent ».

Cette tension le prouve s'il en était besoin : en dépit de l'accalmie — précaire, disent les spécialistes — dont ont bénéficié ces derniers jours les marchés, le problème de la survie du « serpent » reste posé. Il l'a même été publiquement par M. Otmar Emminger, vice-président de la Bundesbank. « *Le « serpent » n'est plus un îlot de stabilité et il a fallu enterrer l'espoir d'en faire le noyau de la future union économique et monétaire de la C.E.E. Des parités monétaires fixes ne peuvent se maintenir à la longue qu'entre pays associés suivant une politique économique et monétaire parallèle.* » M. Emminger a fait ensuite l'éloge du flottement des monnaies qui, « *dans de nombreux cas, peut inciter davantage à la discipline monétaire que la défense des parités fixes* ». La condamnation est sans appel, et ne peut que renforcer les opérateurs dans leur conviction que le « serpent » dans sa forme actuelle vit ses derniers moments.

* * *

La baisse de l'or a été l'un des faits marquants de la semaine. Sur le marché de Londres, le cours de l'once, en léger repli lundi et mardi, a brutalement fléchi mercredi, revenant de 122,85 à 108,10 dollars en une seule séance. Une reprise technique s'est ensuite amorcée, n'effaçant qu'en partie les pertes initiales puisque le cours de l'once s'est finalement inscrit à 109 dollars (contre 113,40 dollars le vendredi précédent). Dans les milieux spécialisés, on attribuait ce fléchissement brutal à l'approche de la nouvelle vente d'or que le F.M.I. doit effectuer à la mi-septembre.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Franc belge
Londres	4,7798	1,4928	4,4892		178,25	8,8946	4,4939	69,4284
	4,8083	1,4941	4,5122		178,35	8,9353	4,4364	69,7348
New-York	37,2926	0,1194	39,7062	178,25		20,0499	40,4284	2,5674
	37,0920	0,1194	39,5257	178,35		19,9600	40,2910	2,5575
Paris	186,69	5,9582	198,13	8,8946	4,9998		201,69	12,8113
	185,83	5,9803	198,02	8,9353	5,0160		201,40	12,8133
Zurich	92,2618	2,9549	98,2330	4,4899	2,4740	49,5792		6,3517
	92,2663	2,9693	98,3201	4,4364	2,4875	49,6507		6,3519
Francfort	93,9213	3,0072		4,4892	2,5185	50,4709	101,7987	6,4689
	93,8427	3,0199		4,5122	2,5389	50,4998	101,7985	6,4706
Bruxelles	14,5255	4,6587	15,4655	69,4284	38,9500	7,8856	15,7437	
	14,5938	4,6672	15,4545	69,7348	39,1000	7,8944	15,7185	
Amsterdam		3,2918	106,4721	4,7798	2,6815	53,7375	108,3872	6,8845
		3,2181	106,5613	4,8083	2,6960	53,8124	108,2819	6,8851

Marché monétaire

LÉGÈRE DÉTENTE

Le retour au calme sur le marché des changes a provoqué une légère détente des taux pratiqués par l'Institut d'émission.

L'argent au jour le jour, qui, le 17 août, se traitait encore à 9 13/16 % après intervention de la Banque de France sur Bons du Trésor et sur effets de première catégorie, respectivement à 9 3/4 % et 9 7/8 %, baissait le lendemain de 1/8 % et à nouveau de 1/8 % le 19 août.

A la veille du week-end, le marché monétaire se stabilisait ainsi à 9 9/16 %.

Au cours de la semaine, la Banque de France a continué d'appliquer sa politique de pensions au jour le jour. Afin de contrôler plus efficacement les taux du marché monétaire, elle a décidé de ne pas procéder à l'adjudication habituelle du 23 août sur effets de première catégorie.

Les taux pratiqués sur les opérations à terme se sont eux aussi détendus, davantage même. Vendredi, l'argent à « 1 mois » valait 9 3/8 % - 9 1/2 %, le « 3 mois » 9 1/2 % - 9 3/4 %, le « 6 mois » 9 7/8 % - 10 % et le « 12 mois » 10 1/4 % - 10 1/2 %.

(Intérim.)

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	20 août	Diff.		20 août	Diff.
La Redoute	599	— 5,07	Rhône-Poulenc	85,50	— 3,38
Pollet	155,50	— 4,63	Kléber	55,10	— 3,33
Pennaroya	52,50	— 4,62	Le Phénix	222,50	— 3,26
Sagem	531	— 4,32	Carrefour	1 467	— 2,51
Pernod-Ricard	415	— 2,73	Radiotechnique	462	— 2,73
Cie Bancaire	225,10	— 3,39	Roussel-Uclaf	171,50	— 2,55

VALEURS ETRANGERES

Harmony	13,70	— 19,41	Randfontein	77	— 14,06
Western Holding	69	— 16,56	Free State	53	— 13,11
Buffelsfontein	30	— 15,84	East Rand	12,55	— 11,39
President brand	50	— 15,68	Western Deep	54,20	— 10,70
Amgold	72,50	— 15,20	Union Corporation	11,98	— 10,52
West Driefontein	81,70	— 14,89	Anglo-Amer. Corp.	12,65	— 8,86

BOURSES ÉTRANGÈRES

LONDRES

Rechute des mines d'or

Le fait saillant a été la rechute (— 10,7 %) des mines d'or, éprouvées par la baisse du prix du métal fin mais aussi par la recrudescence des émeutes raciales en Afrique du sud. Leur indice est tombé à son plus bas niveau depuis novembre 1972. Le reste du marché a été calme, les investisseurs hésitant à s'engager en raison, notamment, des menaces que la sécheresse fait planer sur la production industrielle. Les industrielles se sont effritées. Irrégularité des pétroles.

Indices « F.T. » du 20 août : industrielles, 370,8 (contre 374,4) ; mines d'or, 90,3 (contre 101) ; fonds d'Etat, 62,14 (contre 61,95).

	Cours du 13 août	Cours du 20 août
Bowater	182	183
Brit Petroleum	582	575
Charter	125	126
Courtaulds	113	115
De Beers	196	200
Fre. State Geduld.	911	825
Gt Univ. Stores	184	202
Imp. Chemical	350	345
Shell	423	414
Vickers	164	162
War Loan	26	26 1/8

NEW-YORK

Forte baisse

Mauvaise semaine, très mauvaise semaine même pour Wall Street, qui, après avoir tenté sans succès de repasser la barre de « 1 000 » de l'indice Dow Jones, a brutalement chuté, l'indice des industrielles accusant une baisse de 18,12 points à 974,07.

Après avoir été tant souhaitée, la désignation de M. Ford comme candidat républicain aux élections présidentielles a vivement déçu les opérateurs dans la mesure où elle a fait apparaître de très profondes dissensions au sein du « Great Old Party » (GOP). En outre, le choix de M. Robert Dole, sénateur du Kansas, comme co-listier de M. Ford, est apparu à beaucoup pour le moins inopportun et, en tout cas, de nature à réduire encore les chances déjà minces du président en exercice de battre M. Carter en novembre. Autres facteurs, qui ont pesé sur les cours : la révision en baisse du P.N.B. pour le deuxième trimestre et en hausse du taux d'inflation ; les difficultés financières de la Bankers Trust, septième banque des Etats-Unis, le ralentissement de l'expansion, enfin les graves incidents de frontières entre la Corée du Nord et la Corée du Sud.

L'activité hebdomadaire a porté sur 84,01 millions d'actions, contre 76,59 millions.

	Cours du 13 août	Cours du 20 août
Alcoa	56 7/8	57
A.T.T.	59 5/8	59 7/8
Boeing	41 3/8	41 5/8
Chase Man. Bank	29 7/8	29 5/8
Du P. de Nemours	137 5/8	135 5/8
Eastman Kodak	97	94 5/8
Exxon	52 5/8	51 1/2
Ford	55 5/8	55
General Electric	56	54 1/2
General Foods	32 5/8	32 1/8
General Motors	67 3/4	66 3/8
Goodyear	22 5/8	22 1/2
I.B.M.	278 1/4	273
I.T.T.	31 3/8	30 3/8
Kennecott	32	31
Mobil Oil	57 1/4	55 3/8
Pfizer	28	27 5/8
Schlumberger	94 1/2	91 3/4
Texaco	27 1/4	26 3/4
U.A.L. Inc.	26 1/8	25
Union Carbide	64 3/4	64 5/8
U.S. Steel	50	48 1/8
Westinghouse	16 3/4	16 5/8
Xerox Corp.	64 3/8	63 5/8

TOKYO

Stable

Après deux semaines de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites. Mais elles ont été bien absorbées dans l'ensemble et les cours sont généralement restés assez stables. Une assez forte activité a néanmoins continué de régner avec 1 145 millions de titres échangés.

Indices du 20 août : Dow Jones, 4 716,87 (contre 4 736,93) ; indice général, 357,19 (contre 356,60).

	Cours du 13 août	Cours du 20 août
Fuji Bank	363	360
Honda Motors	721	712
Matsushita Electric	668	660
Mitsubishi Heavy	139	138
Sony Corp.	2 840	2 710
Toyota Motors	949	945

FRANCFORT

Fléchissement

Le marché a reperdu en fin de semaine, et même au-delà, tous les gains acquis durant les trois premières séances. Ce renversement de tendance a été dû tant à la baisse de Wall Street qu'aux rumeurs pourtant démenties, d'une forte augmentation du capital de Siemens. Le titre a fléchi de 4 %, mais surtout, semble-t-il, à cause de l'arrêt provisoire de deux centrales atomiques construites par Kraftwerk Union, filiale du groupe.

Indice de la Commerzbank du 20 août : 741,3, contre 746,1.

	Cours du 13 août	Cours du 20 août
A.E.G.	87,10	87,30
B.A.S.F.	153,70	156
Bayer	128	128,50
Commerzbank	185,50	185,80
Hoechst	139,40	141,70
Mannesmann	359,10	353,80
Siemens	286	276
Volkswagen	131,90	131,50

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	13 août	20 août
Indice général	87,5	86,8
Assurances	129,4	130
Banq. et sociétés financ.	66,2	66,1
Sociétés foncières	85,1	84,6
Sociétés investiss. portef.	90,7	89,5
Agriculture	78,7	77,8
Alimant., brasseries, distill.	88,5	86,1
Autom., cycles et l. équip.	85	84
Bâtim., matér. constr., T.P.	90,2	89
Caoutchouc (ind. et comm.)	85,1	83,9
Carrières salines, charbon.	102,4	101,6
Constr. mécan. et navales.	78,9	77,8
Hôtels, casinos, thermal.	103,7	108,8
Imprimeries, pap., cartons.	82,1	81,4
Magas., comptr. d'exportat.	61,9	61,7
Matériel électrique	32,6	32,5
Métall., com. des pr. métal	84,6	83,2
Mines métalliques	136,1	135
Pétroles et carburants	79,9	80,2
Prod. chimiq. et di.-exti.	95,8	95,8
Services publics et transp.	87,9	87,8
Textiles	82,6	82,6
Divers	105,8	104,6
Valeurs étrangères	104,9	101,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	112,9	N. C.
Rentes perpétuelles	62,5	—
Rentes amort., fonds gar.	143,8	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,8	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	195,4	—
Secteur fibre	100,8	—
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	197,8	N. C.
Val. franç. à rev. variable	606,4	602,2
Valeurs étrangères	775,3	751,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	69,6	69
Produits de base	48,7	45,3
Construction	94,1	92,6
Biens d'équipement	64	64,1
Biens de consom. durables	118,7	118,1
Biens de cons. non durabl.	62	61,1
Biens de consom. alimant.	82	81,3
Services	106,4	105,9
Sociétés financières	78,2	78,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	165,6	165,8
Valeurs industrielles	62,6	61,9

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	16 août	17 août	18 août	19 août	20 août
Terme	—	49 680 025	48 653 371	47 457 075	48 421 905
Comptant :					
R. et obl.	—	102 306 798	76 688 512	72 703 601	101 947 805
Actions	—	30 849 277	28 415 518	22 968 732	22 849 194
Total	—	182 836 100	153 757 401	143 129 408	173 218 904

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

Valeurs :					
Françaises	—	89,7	89,5	89,2	88,9
Etrangèr.	—	110,7	109,6	108,8	107,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indic. gén.	—	69,4	69,3	69,1	69

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

UNIVERSITÉ D'ALFATEH, TRIPOLI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Contrat pour la fourniture de mobilier de dortoirs

Le service des adjudications de l'Université invite les spécialistes et fabricants internationaux de mobilier désireux de soumissionner à écrire au Secrétaire de l' « University Tender Board », Alfateh University Tripoli, République Arabe Libyenne, avec renseignements détaillés sur leurs fournitures en cours ou déjà effectuées ainsi que leur montant approximatif, et des preuves justificatives que le fabricant est techniquement et financièrement capable d'exécuter les travaux. Les candidats sont également priés de fournir tous catalogues ou autres documents considérés comme opportuns. Les documents de mise en adjudication seront vendus exclusivement aux fabricants qui auront présenté une candidature écrite et qui seront considérés comme convenables.

Les travaux comprennent essentiellement :

— La fabrication, la livraison et l'installation de meubles, accessoires et équipements divers pour chambres à coucher, salles communes et salles d'études destinés aux douze nouveaux blocs-dortoirs situés sur le campus universitaire à Sidi Mesri, Houns Road, à environ 4 km est de Tripoli.

Les soumissionnaires devront présenter, avec leurs offres, des échantillons de tous les meubles proposés avec descriptions, illustrations et spécifications complètes.

Les documents de mise en adjudication seront disponibles du 31 juillet au 25 août 1976 contre paiement de 250 (deux cent cinquante) dinars libyens. Ce montant ne sera pas remboursable. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de 5.000 (cinq mille) dinars libyens, selon l'une des modalités prévues dans les documents de mise en adjudication ; elles devront être retournées au Secrétaire de l' « University Tender Board » pour le 15 septembre 1976, à 12 h. 30.

MAIN TENDER BOARD
ALFATEH UNIVERSITY TRIPOLI.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT
AFRIQUE
EUROPE
3. DIPLOMATIE
AMÉRIQUES
4. POLITIQUE
PRESSE
5. RELIGION
ÉDUCATION
5 - 6. ARTS ET SPECTACLES

LE MONDE AUJOURD'HUI
Pages 7 à 12
— AU FIL DE LA SEMAINE : Vite, vite, plus vite, par Pierre Viansson-Ponté.
— REFLETS DU MONDE ENTIER.
— Lettre d'un pétrolier géant : Des fonctionnaires au long cours.
— REVUE DES REVUES : Leçon de lectures, par Yves Florenne.

13. MÉDECINE
FAITS DIVERS
SPORTS
SCIENCES
14. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
14 - 15. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (8 A 10)
Annonces classées (15) ; Aujourd'hui (10) ; Carnet (13) ; « Journal officiel » (10) ; Météorologie (10) ; Mots croisés (10) ; La semaine financière (16-17).

Le raid du 8 août contre un camp du Mozambique

Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés confirme le massacre de centaines de civils par l'armée rhodésienne

Le porte-parole du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a confirmé, le vendredi 20 août, à Genève, les informations de source mozambicaine sur le raid mené le 8 août à Nyazonia, près de la frontière, par les forces rhodésiennes. Contrairement aux assertions de Salisbury, l'attaque a été menée contre un camp de réfugiés civils, et le massacre a fait parmi eux plusieurs centaines de victimes.

Droit de suite et terreur

Franchissant une nouvelle étape dans la guerre larvée qui l'oppose à son voisin du Mozambique, le gouvernement de Salisbury avait lancé au nom du « droit de suite » une opération dont l'ampleur est désormais connue. Le bilan dressé à Genève est accablant pour le gouvernement de M. Smith. Le délégué du haut commissariat pour les réfugiés à Maputo, M. Edoyaga, de nationalité uruguayenne, s'est, en effet, rendu sur place et a vu « *dix fosses communes remplies de corps, dont ceux de beaucoup de femmes et d'enfants* ». Il assure avoir dénombré cinq cents blessés au moins. Parmi les victimes, on compte notamment deux ingénieurs portugais qui travaillaient au barrage de Cabora Bassa, ainsi qu'un prêtre espagnol. L'armée rhodésienne a rasé tous les bâtiments du camp et détruit les ponts de la région pour entraver les opérations de secours. Le représentant du haut commissariat pour les réfugiés, qui avait organisé ce camp, s'y était rendu le 28 mai dernier et il assure que nul guérillero de l'armée de libération du Zimbabwe n'y avait accès. Huit mille des vingt-six mille noirs de Rhodésie réfugiés au Mozambique y menaient une vie précaire avec l'aide internationale.

Selon notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, le haut commissariat a dénoncé, vendredi, une « *flagrante violation des droits des réfugiés* ». C'est le moins qu'on puisse dire à propos d'un crime de guerre destiné, de toute évidence, à inspirer la terreur aux Noirs qui ont pris les armes contre le régime rhodésien et lui ont infligé des pertes sensibles. Soixante-trois soldats blancs ont en effet été tués en opérations depuis le début de 1976.

« L'honneur des combattants »

Les autorités rhodésiennes, qui s'étaient félicitées après le raid d'avoir « *tué trois cents guérilleros, dix civils et trente militaires mozambicains* », ont vivement réagi aux informations données par le H.C.R. Elles assurent, dans un communiqué : « *Le gouvernement rhodésien possède des preuves irréfutables à l'appui de ses dires et elles lui ont été fournies par les hommes qui participaient à l'opération.* » Salisbury affirme s'être attendu « *à l'écran de mensonges de ses ennemis* » et proclame « *n'avoir nul besoin de justifier les actions entreprises contre les terroristes qui menacent sa sécurité* ». Enfin les Rhodésiens s'élèvent contre « *les accusations qui portent atteinte à l'honneur des combattants* ».

Les constatations du haut commissariat pour les réfugiés, confirmées au demeurant par une équipe de la télévision néerlandaise qui s'est rendue sur place, font apparaître pour la première fois dans la crise de l'Afrique australe des méthodes d'extermination et de terreur que les pouvoirs blancs locaux ont toujours systématiquement attribuées à la naturelle « *sauvagerie* » de leurs adversaires noirs. M. Smith dispose, sur les guérilleros et sur l'armée mozambicaine d'une incontestable supériorité militaire. Mais, au cours des six mois écoulés, et pour la première fois depuis que les colons rebelles se sont lancés, il y a dix ans, dans l'aventure de l'indépendance unilatérale, la population blanche de Rhodésie a diminué du fait de l'émigration.

Au moment même où Radio-Vatican reproche aux autorités rhodésiennes d'avoir incarcéré le médecin d'une mission pour le « crime » que constituent à leurs yeux les soins à un nationaliste blessé, l'affaire de Nyazonia et les représailles massives exercées sur des civils achèvent de discréditer le régime de Salisbury. Contraint par son aveuglement à une redoutable escalade, il compromet gravement la médiation américaine qu'il a récemment demandée, et pourrait bien, comme vient de l'écrire le *Johannesburg Star*, traduisant l'inquiétude de son grand voisin, « *jeter toute l'Afrique australe dans la guerre* ».

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

LES INCENDIES DE FORÊTS

Plusieurs centaines de personnes évacuées près de Royan

De notre correspondant

La Rochelle. — Les habitants et estivants de la région de Royan (Charente-Maritime) ont vécu des heures d'angoisse vendredi après-midi 20 août. Un violent incendie qui avait pris naissance au lieu-dit Ilot, près des communes de Saint-Augustin et des Mathes, a ravagé 1 300 hectares de pins dans la forêt de la Coubre. Activé par un vent violent, le feu a gagné la côte sur un front d'une dizaine de kilomètres.

Devant la gravité du sinistre, les enfants de plusieurs colonies de vacances et la population des campings ont dû être évacués par la mer à partir des plages. Deux des trois bacs assurant habituellement la traversée de l'estuaire de la Gironde, un cargo marchand, un navire sablier et des vedettes de plaisance ont participé à l'évacuation vers Royan et la pointe de Grave. Des centaines de personnes ont été rassemblées dans la soirée au stade de Royan, une partie d'entre elles ayant ensuite trouvé refuge dans le lycée de la ville et d'autres chez des habitants. On pense qu'aucune personne n'est restée prisonnière de l'incendie, mais on déplore toutefois la mort d'un homme victime d'une crise cardiaque.

L'incendie n'a pu être circonscrit que dans la soirée après l'intervention de quinze compagnies de sapeurs-pompiers, de trois avions Canadair venus de Bretagne et la réquisition de bulldozers et de personnel d'entreprises de travaux publics de la région pour creuser des tranchées pare-feu.

Importantes destructions en Bretagne

1 000 hectares de prairies et de landes, plusieurs habitations et des hangars agricoles ont été détruits au cours de l'après-midi du vendredi 20 août dans la lande de Quilly, à Saint-Just (Ille-et-Vilaine). Le hameau de Troina, qui compte une quinzaine d'habitants, a dû être momentanément évacué. Le feu a été maîtrisé dans la soirée, après que des renforts de l'armée eurent été envoyés sur les lieux et les camions d'une laiterie réquisitionnés pour assurer le ravitaillement en eau des équipes de sauveteurs.

Dans la Loire-Atlantique, le feu s'est déclaré en début d'après-midi à la pointe de Gildas, sur la rive gauche de la Loire, menaçant vite le camping de Préfailles, qui a dû être évacué peu avant d'être la proie des flammes. Sur un front de 5 kilomètres, le sinistre ravagé plusieurs centaines d'hectares de broussailles et de landes, brûlant quatre-vingts caravanes, des tentes et des voitures sur la plage de Portmain, ainsi qu'une villa et quatre bungalows. Deux cent cinquante personnes ont été relogées dans des écoles de Préfailles.

LE MOUVEMENT AUTONOMISTE A.P.C. RÉUNIT SON PREMIER CONGRÈS EN CORSE

Héritière spirituelle de l'ex-Action pour la renaissance de la Corse (ARC), l'Associu di patrioti corsi (A.P.C.) a choisi de réunir son premier congrès à Abbazia dans le Fiumorbo, le dimanche 22 août, un an, jour pour jour, après le drame d'Aléria. Deux gendarmes mobiles avaient trouvé la mort au cours de l'assaut donné à la cave vinicole d'un « pied-noir » qu'un commando d'autonomistes insulaires, conduit par Edmond Simeoni, avait occupée pour dénoncer le « *scandale des vins* ».

Sommés d'aller de l'avant par de jeunes militants — peu nombreux mais déterminés, — qui réclament, pour la Corse, le « *droit à l'autodétermination* », les responsables de l'A.P.C. affirment vouloir raison garder et se faire de « *la lutte à visage découvert* » une règle de conduite « *Nous n'avons pas d'autres possibilités d'agir que l'information par le verbe ou la plume* », affirment-ils.

La grève des agents de conduite S.N.C.F.

UN TRAIN DE BANLIEUE SUR DEUX A PARIS-MONTPARNASSE

La situation est redevenue normale sur le réseau S.N.C.F. du Sud-Ouest ce samedi 21 août au matin. En revanche, quelques perturbations subsistaient sur le réseau Ouest, où la grève d'agents de conduite décidée par la C.G.T. et la C.F.D.T. pour protester contre la création d'un nouvel échelon hiérarchique (T. 5) a amené la direction à supprimer deux trains de grandes lignes dans la matinée de samedi et à réduire de 50 % environ le trafic banlieue au départ de Paris-Montparnasse pendant le week-end.

D'autres arrêts de travail d'agents de conduite sont intervenus à Villeneuve-Saint-Georges, où sont attendus à partir de samedi soir à Lyon et à Chambéry, mais ils ne devraient pas avoir de répercussion sur le trafic.

Des syndicats C.F.D.T. de Tours, Nantes et Rouen ont déposé des préavis de grève de vingt-quatre heures pour la période du 27 août au 5 septembre, mais les dirigeants syndicaux nationaux semblent vouloir éviter des mouvements qui perturberaient les retours des vacanciers d'août et envisagent plutôt de nouvelles actions, peut-être coordonnées au plan national, pour le début septembre.

A Madagascar

M. JUSTIN RAKOTONIAINA FORME SON GOUVERNEMENT

M. Didier Ratsiraka, président de la République démocratique de Madagascar, a rendu publique, vendredi 20 août, la composition du nouveau gouvernement malgache dirigé par M. Justin Rakotoniaina. Celui-ci avait succédé, dans les fonctions de premier ministre, au colonel Joël Rakotomalala, qui avait trouvé la mort le 30 juillet dans un accident d'hélicoptère. Le cabinet comprend dix-neuf membres, dont un seul militaire contre deux dans l'équipe précédente.

Quatre nouveaux ministres entrent dans ce gouvernement et quatre autres changent de portefeuille. Parmi les nouveaux venus figurent : MM. Vincent François de Paul Rabotoson, ministre de l'éducation nationale ; Simon Pierre, ministre du développement rural et de la réforme agraire, qui remplace M. Pierre Rajaonah, également tué dans l'accident d'hélicoptère, et Bruno Rakotomavo, ministre des affaires étrangères.

Dans une conférence de presse tenue vendredi 20 août, à l'issue de la présentation du cabinet, M. Rakotoniaina a annoncé qu'il poursuivrait l'action de son prédécesseur.

Le numéro du « Monde » daté 21 août 1976 a été tiré à 528 302 exemplaires.

En Thaïlande

QUARANTE PERSONNES SONT BLESSÉES AU COURS DE MANIFESTATIONS A BANGKOK

Bangkok (*A.F.P.*). — Quarante personnes ont été blessées par balles et par l'explosion de grenades au cours de manifestations qui se sont déroulées, samedi 21 août, à l'université Thamasat de Bangkok. Les étudiants demandent l'arrestation de l'ancien vice-premier ministre, M. Prapass Charusathiara, revenu discrètement d'exil dimanche 15 août. Le gouvernement thaïlandais a décidé vendredi de l'expulser dans les sept jours. Les étudiants estiment que M. Prapass est responsable de la mort de soixante-dix personnes tuées lors des émeutes d'étudiants d'octobre 1973, qui provoquèrent la chute du gouvernement du maréchal Thanom Kittikachorn.

LA GUERRE CIVILE AU LIBAN

La droite demande que l'« agression » palestinienne soit examinée par l'Assemblée générale de l'ONU

De notre correspondant

Beyrouth. — Détentrice, en principe, de l'autorité légale en la personne du président de la République, M. Soleiman Frangié, et prenant l'initiative de l'exercer quand cela lui semble nécessaire, la droite chrétienne a demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies du « *problème de l'agression contre la souveraineté du Liban de la part de l'Organisation de libération de la Palestine* ».

Parallèlement, il est demandé au secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, de diffuser, en tant que document de travail de l'Assemblée générale, le mémorandum — très dur à l'égard des Palestiniens, qu'il accuse de comploter contre le Liban — adressé par M. Camille Chamoun au « sommet » des non-alignés à Colombo.

C'est ce dernier qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, a donné des instructions au représentant du Liban à l'ONU, M. Edouard Ghorra, lequel les a exécutées, bien que la nomination de M. Chamoun aux affaires étrangères soit contestée par le président du conseil, M. Rachid Karamé. En fait, le gouvernement libanais n'existe plus que sur le papier. Le président de la République et M. Chamoun sont d'un bord, le chef du gouvernement est de l'autre. Deux ministres, MM. Tuéni et Osseirane, le premier activement et le second épisodiquement, jouent les médiateurs. Un cinquième ministre, M. Arslane, a disparu de la scène. Enfin, M. Takla, ancien ministre des affaires étrangères, a été destitué par le président Frangié, qui a nommé M. Chamoun à sa place. M. Rachid Karamé a toujours contesté cette nomination et se considère comme le titulaire, par intérim, de ce poste, en l'absence de M. Takla, qui se trouve loin du Liban depuis des mois.

Quelle qu'en soit la valeur juridique, l'initiative de la droite chrétienne auprès de l'ONU reflète la volonté de sa part — ou du moins de la part de son aile radicale au nom de laquelle agit M. Chamoun — de créer une situation nouvelle en disposant d'un élément de plus dans son jeu. Si, en effet, les Nations unies donnaient suite à sa démarche, les conservateurs libanais détiendraient des arguments plus solides pour, d'une part, justifier la guerre totale qu'ils sont décidés à mener aux Palestiniens, avec l'assistance militaire syrienne, et, d'autre part, s'opposer à un éventuel « sommet » arabe dont les résolutions ne leur conviendraient pas.

Ce « sommet » reste, malgré un accord de principe saoudo-égyptien, plus qu'aléatoire. Il n'a été agréé que par sept pays arabes sur vingt, et le même M. Chamoun a exprimé les réserves du « *Liban chrétien* » en posant comme condition que la réunion ne se tienne pas au Caire — « *hostile à notre cause* », a-t-il dit, — mais dans une capitale « neutre » : Damas, Amman, Ryad... A moins que ce ne soit à Beyrouth.

Ce développement intervient au moment où le journal *Al Baas*, porte-parole officiel du pouvoir à Damas, écrit : « *L'initiative syrienne au Liban est parvenue à une impasse... Qui donc va prendre la décision de trancher le problème par la force des armes ?* »

A Beyrouth on estime cependant qu'il ne faut pas interpréter ce commentaire syrien comme reflétant l'intention de Damas de se dégager de l'affaire libanaise. Au contraire, pense-t-on, il pourrait annoncer une nouvelle offensive combinée des milices conservatrices et de l'armée syrienne, qui, au cours des derniers jours, a consolidé son emprise sur la Bekaa et une partie du Liban-Sud, procédant à plusieurs centaines d'arrestations.

Deux théâtres d'opérations sont envisagés pour cette éventuelle offensive : la montagne, où les deux camps s'observent et renforcent leurs positions tout en effectuant des tirs d'artillerie ; le sud de Beyrouth, où un mouvement enveloppant permettrait, en passant à 10 ou 15 kilomètres du secteur palestino-progressiste de la capitale et au-delà de l'aéroport, de couper les communications des Palestiniens et de la gauche libanaise avec le sud du pays. Beyrouth-Ouest serait alors totalement isolé et asphyxié.

Entre-temps, les « bombardements aveugles » se poursuivent à Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

MOBIL OIL MET FIN A SES ACTIVITÉS

La compagnie pétrolière Mobil Oil, l'une des plus anciennes sociétés opérant au Liban, a décidé, vendredi 20 août, de mettre fin à toutes ses opérations commerciales dans ce pays et de licencier son personnel. M. Georges Sacre, président de la Fédération libanaise des syndicats pétroliers, a qualifié cette mesure d' « *arbitraire* » et a déclaré qu'elle constituait « *un précédent dangereux pour les autres compagnies opérant au Liban* ». Il a, d'autre part, décidé d'adresser un télégramme au conseil d'administration siégeant à New-York et duquel émane, selon lui, la décision, pour l'informer qu'il demandait « *à tout le personnel de demeurer à son poste* ».

Mobil Oil est la compagnie pétrolière la plus importante au Liban. Cette décision, qui est apparemment due à la guerre civile, prolonge en fait la bataille politique que la « major » avait eue avec l'Etat libanais en 1971, et par compagnies interposées. Le conflit est latent depuis la nationalisation par l'Irak de l'I.P.C. (Irak Petroleum Company), dans laquelle Mobil et Esso possédaient 23,75 %. Le Liban avait donc décidé unilatéralement de « nationaliser » la raffinerie que l'I.P.C. possédait à Tripoli, ainsi que l'oléoduc Kirkuk-Tripoli (nord), ce que l'I.P.C.-Liban contestait. Mobil avait aussi une participation dans la société de raffinage Medreco (50 %), qui devait à l'Etat libanais des arriérés d'impôts de l'ordre de 10 millions de dollars à payer sous forme de ristourne sur le prix du baril.

Enfin, la distribution d'essence au Liban est perturbée par des « coups de main » contre les raffineries de la Medreco à Zahrani (sud) et les stations d'essence de la Mobil Oil.

Après l'incident de Panmunjom

LES ÉTATS-UNIS DÉPÊCHENT DES RENFORTS EN CORÉE DU SUD

Le porte-avions américain *Midway*, un croiseur et quatre frégates ont appareillé, samedi 21 août, du port japonais de Yokosuka, à 50 kilomètres au sud de Tokyo. Leur destination n'a pas été divulguée, mais, selon des informations en provenance de Washington, il s'agit de la Corée.

Les responsabilités dans l'incident qui a coûté la vie, mercredi 18 août, à Panmunjom à deux officiers américains, et provoqué la mise en alerte des forces américaines et nord-coréennes, apparaissent de moins en moins claires.

Les autorités américaines ont, depuis le début, présenté l'élagage de l'arbre qui provoqua la réaction nord-coréenne comme une opération de routine. Or il apparaît, selon diverses informations, que l'arbre en question empêchait le commandement des Nations unies de voir clairement un poste militaire nord-coréen. La décision de l'élagage n'aurait donc pas été une simple opération de routine. Un autre détail est troublant : le fait que les Américains aient pu filmer la scène. C'est la preuve, disent les Coréens du Nord, qu'ils ont agi avec préméditation. Le commandement des Nations unies a fait abattre samedi matin l'arbre en question, sans apparemment susciter de réaction nord-coréenne.

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle a rendu compte de l'incident de Panmunjom en citant les organes de presse nord-coréens, et a reproduit le communiqué sur la « provocation des forces américaines ».

● A MOSCOU, la *Pravda* a publié également samedi la version nord-coréenne des faits. — (*A.F.P., A.P.*)

Le conflit de la mer Égée

M. CARAMANLIS SE DÉCLARE PRÊT A ENTREPRENDRE UN « DIALOGUE HONNÊTE ET SÉRIEUX » AVEC LA TURQUIE

M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, a lancé, vendredi 20 août, un avertissement à Ankara, affirmant que la Grèce répondrait de façon « *appropriée* » à toute tentative turque dirigée contre les îles grecques de la mer Egée.

« *La Grèce*, ajoute le premier ministre, *est toujours et continue à être prête à un dialogue sérieux et honnête à n'importe quel niveau, en vue d'un règlement des différends bilatéraux.* »

Entre-temps, le bateau turc de recherches géo-physiques *Sismik-I* a effectué, dans la nuit de jeudi à vendredi, son dernier passage au-dessus des fonds marins sujets à contestation en mer Egée.

CONCORDE A NEW-YORK

Une décision positive après la course à la Maison Blanche ?

Concorde sera-t-il autorisé à atterrir à New-York après les élections américaines du mois de novembre ? M. William Coleman, secrétaire américain aux transports, se montre optimiste. Il vient d'indiquer qu'une décision — qu'il souhaite positive — interviendra après cette échéance électorale.

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, s'est aussi déclaré « *très satisfait* » des propos de M. Coleman. « *Je pense que son optimisme doit nous inciter nous-mêmes à l'optimisme*, a-t-il affirmé au micro de R.T.L., *mais c'est une affaire de justice.* » « *Or, aux Etats-Unis, comme en France, d'ailleurs, la justice est souveraine et indépendante*, a-t-il ajouté. *Il est donc impossible de faire quelque pronostic que ce soit sur la date de la décision comme sur la nature de la décision.* »

Les responsables du port de New-York, qui gère l'aéroport Kennedy, se sont donné, on le sait, un délai de six mois pour apprécier les nuisances de Concorde sur l'aéroport de Washington-Dulles que l'appareil supersonique dessert depuis le 24 mai dernier.

La période probatoire de seize mois prescrite par M. Coleman ne prendra effet qu'à compter du premier atterrissage, ce qui reportera la décision définitive des autorités fédérales pour ce qui concerne New-York à la fin du mois de mars 1978.

La partie est donc encore loin d'être gagnée pour l'appareil franco-britannique. Des actions en justice sont en cours ; d'autres peuvent être intentées. Rien n'indique, enfin, qu'une victoire démocrate au mois de novembre prochain faciliterait la carrière de Concorde aux Etats-Unis. M. Jimmy Carter a peut-être, sur cette affaire, une position plus en recul par rapport à celle de l'administration républicaine actuelle.

UN ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE LE PAPE ET L'ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY SUR L'ORDINATION DES FEMMES

Cité du Vatican (*A.P.J.* — *L'Osservatore Romano* a publié, le 20 août, un échange de lettres entre Paul VI et l'archevêque de Cantorbéry, le Dr Donald Coggan, dans lequel le pape déplore la tendance favorable à l'ordination de femmes dans l'Eglise anglicane en tant qu'obstacle à l'unité entre les deux Eglises.

L'échange a commencé par une lettre de l'archevêque datant du 9 juillet 1975. Le prélat demande au pape son avis sur « *la conviction chez certains anglicans qu'il n'y a pas d'objections fondamentales à l'ordination de femmes à la prêtrise* ». L'archevêque s'inquiète de savoir si cette tendance dresserait un obstacle à l'unité.

Par une lettre datée du 30 novembre 1975, le pape expose la position de Rome, selon laquelle « *il n'est pas admissible d'ordonner des femmes à la prêtrise pour des raisons véritablement fondamentales* ». Paul VI cite notamment le fait que le Christ n'a choisi que des hommes pour être ses apôtres, et la pratique constante de l'Eglise. Il ajoute : « *Nous devons admettre avec regret que la nouvelle voie prise au sein de la communion anglicane... ne peut pas ne pas introduire dans ce dialogue* (entre les Eglises) *un élément de sérieuse difficulté.* »

L'archevêque écrit à nouveau, le 10 février 1976 : « *Nous croyons que l'unité se manifestera dans une diversité légitime des traditions.* »

La dernière lettre du pape date du 23 mars, dixième anniversaire de son entrevue historique avec le Dr Ramsey, prédécesseur du Dr Coggan. Paul VI exprime le souhait de voir à son tour le Dr Coggan et revient sur « *la tristesse de rencontrer ce nouvel obstacle, cette menace sur notre chemin* ». Mais il loue « *l'esprit de franchises et de confiance* » de l'archevêque et espère qu'un moyen sera trouvé pour lever tous les obstacles à l'unité.

هكذا من الأصل